



Ministère du Procureur général

Division des services aux tribunaux

Rapport annuel 2003-2004



Table des matières

Message du sous-procureur général	i
Communication de la sous-procureure générale adjointe	ii
Chapitre 1 : Présentation de la Division des services aux tribunaux	1
Mission	1
Services de base	1
Faits saillants de la rentrée des tribunaux	1
Rôle de la sous-procureure générale adjointe	3
Structure régionale	3
Directrices et directeurs régionaux	3
Portraits des régions	4
Soutien interne	11
Directrices et directeurs ministériels	11
Chapitre 2 : Introduction aux tribunaux de l'Ontario	13
La Cour d'appel de l'Ontario	13
La Cour supérieure de justice	13
La Cour de justice de l'Ontario	14
La magistrature	15
Chapitre 3 : Activités des tribunaux en 2003-2004	16
Tendances sur cinq ans	16
Nouvelles affaires reçues	16
Les tribunaux de droit criminel – la Cour de justice de l'Ontario	17
Les tribunaux de droit criminel – la Cour supérieure de justice	18
Les tribunaux de droit civil	20
Les Cours de la famille	21
La Cour des petites créances	23
La Cour d'appel	23
Chapitre 4 : Survol des activités de 2003-2004	24
Les tribunaux de droit criminel	24
Les tribunaux de droit civil	25
Les tribunaux de la famille	26
Chapitre 5 : Initiatives de la Division en 2003-2004	27
Modernisation de la prestation des services	27
Amélioration du soutien au personnel et des communications internes	28
Collaboration avec nos partenaires du secteur de la justice	29
Gestion des installations judiciaires	30
Chapitre 6 : Rapport sur les ressources	31
Ressources humaines par région	31
Recettes par région	31
État des dépenses	32
Chapitre 7 : Planifier l'avenir	33
Plan quinquennal de la Division des services aux tribunaux	33
Annexe : Tendances sur cinq ans dans les tribunaux	
Données statistiques pour les exercices 1999-2000 à 2003-2004	A1



Message du sous-procureur général

La Division des services aux tribunaux de l'Ontario offre des services d'administration des tribunaux au réseau de greffes le plus important et le plus achalandé du Canada.

La tâche qui consiste à assurer l'efficacité du fonctionnement quotidien des tribunaux constitue un défi de taille dans une province vaste et diversifiée comme l'Ontario. En fait, il serait impossible de relever ce défi sans entretenir des rapports de travail solides et efficaces avec la magistrature et les autres participants du système judiciaire. Le ministère est d'ailleurs déterminé à respecter ces rapports et à les renforcer pour aller de l'avant.

L'an dernier, la Division a élaboré un plan quinquennal dans lequel elle décrit ses objectifs opérationnels, définit ses normes de service et énumère les initiatives prévues pour atteindre ces normes. La Division s'est engagée à actualiser le plan tous les ans. Le présent rapport contient le plan actualisé ainsi qu'un rapport sur les progrès réalisés par la Division jusqu'à maintenant.

Le plan quinquennal met l'accent sur l'amélioration continue des services de tribunaux. Tant dans le secteur privé qu'au gouvernement, les méthodes de gestion ne cessent d'évoluer et de se raffiner. La technologie multiplie les possibilités de réaliser des gains d'efficacité opérationnelle.

La demande d'une plus grande obligation redditionnelle exige d'accroître la transparence, la rigueur et la pertinence des rapports faits au public.

Le rapport annuel et le plan quinquennal de la Division renforcent la transparence de ses activités dans l'intérêt de la reddition de comptes à l'endroit du public. J'invite la population à faire part de ses commentaires sur les questions et les initiatives dont nous discutons dans ce rapport. N'hésitez pas à communiquer avec le ministère par courriel à attorneygeneral@jus.gov.on.ca.

Je m'attends à ce que la Division des services aux tribunaux continue de progresser et d'appuyer le ministère dans les efforts qu'il déploie pour offrir d'excellents services de tribunaux et améliorer le système judiciaire en Ontario.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Murray Segal'.

Murray Segal
Sous-procureur général
Sous-ministre délégué aux Affaires autochtones
Avril 2004



Communication de la sous-procureure générale adjointe

J'ai le plaisir de soumettre le deuxième Rapport annuel sur les activités de la Division des services aux tribunaux du ministère du Procureur général pour l'exercice commencé le 1^{er} avril 2003 et terminé le 31 mars 2004.

La Division des services aux tribunaux s'efforce d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces. Notre processus de planification quinquennale nous permet de remplir cette mission de façon transparente et ciblée et en faisant preuve de responsabilité sur le plan financier. Ce rapport annuel fait partie intégrante de l'engagement que nous avons pris dans le cadre du plan quinquennal d'évaluer les mesures que nous avons prises au cours de l'année écoulée pour offrir d'excellents services de tribunaux, et d'en rendre compte.

La lecture des pages qui suivent vous permettra de prendre connaissance des progrès considérables accomplis par la Division au cours de l'exercice 2003-2004.

Un nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires pour les affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure a été implanté dans 35 emplacements répartis dans la province. Le système, qui fait l'objet d'un déploiement à l'échelle de la province, permet au personnel d'effectuer un suivi des délais et d'établir électroniquement les rôles des salles d'audience. Le système crée en outre une base de données qui améliorera l'exactitude et l'étendue des données à des fins de rapport statistique.

De concert avec les autres divisions et la magistrature, la Division des services aux tribunaux a mis en œuvre le projet de réduction des délais judiciaires dans dix emplacements cibles pour remédier aux longs délais dans les tribunaux de

droit criminel à volume d'instances élevé. La Division a en outre entrepris un examen approfondi des meilleures pratiques administratives dans ces emplacements afin d'assurer la cohérence, l'efficience et l'efficacité des processus administratifs des tribunaux.

Plusieurs projets de modernisation et de rénovation des palais de justice existants ont été menés à bien dans l'ensemble de la province. De nouveaux palais de justice ont ouvert leurs portes à Midland, Owen Sound et Chatham pour faire face à l'augmentation continue du nombre de causes.

La Division a également apporté des améliorations dans d'autres domaines, notamment de nouvelles mesures pour appuyer la prise de décisions et la reddition de comptes sur le plan financier, l'instauration d'une stratégie de poursuite des activités de la Division à l'échelle de la province pour garantir la prestation des services de tribunaux dans les situations imprévues ou urgentes et la tenue d'audiences d'évaluation par vidéo dans le cadre d'un projet pilote pour améliorer l'accès à la justice dans les régions éloignées de la province.

Je suis convaincue que ce rapport offre une vue d'ensemble informative de ces initiatives et des autres projets que la Division entreprend pour garantir que les services des tribunaux de l'Ontario sont de grande qualité.

Debra Paulseth
Sous-procureure générale adjointe,
Division des services aux tribunaux
Avril 2004

Chapitre 1

Présentation de la Division des services aux tribunaux

Mission

Le ministère du Procureur général est chargé de l'administration de la justice en Ontario. Au sein du ministère, la Division des services aux tribunaux (DST) est responsable de l'administration des tribunaux. Elle a comme mission d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces.

Services de base

Les services de base de la DST comprennent ce qui suit :

Services de greffe

La DST fournit des services de greffe dans 181 collectivités de la province. Le personnel des greffes inscrit les dossiers au rôle selon les directives de la magistrature, maintient les dossiers du tribunal, renseigne le public et facilite la prestation des programmes clés dont le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, le programme de libérations sous caution, le programme de tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale et l'Aide juridique.

Soutien à la magistrature et en salles d'audience

La DST fournit un soutien administratif à tous les juges de la Cour d'appel, de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario ainsi qu'aux juges de paix. Elle gère en outre le système des jurés et fournit un soutien en salles d'audience par le truchement de greffiers, de commis, de sténographes, de préposés à l'écoute et d'interprètes.

Programmes de médiation

La DST assure la prestation des services de médiation dans les tribunaux civils et de la famille. La médiation obligatoire dans les affaires de droit civil fait maintenant partie de la procédure des tribunaux civils à Ottawa, Toronto et Windsor. De même, la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice offre des services de médiation sur une base volontaire dans l'ensemble de la province.

Services d'application

La DST administre le dépôt des brefs d'exécution, met à exécution les ordonnances civiles et gère la perception des amendes et des montants de dédommagement issus des poursuites intentées à l'égard des infractions criminelles.

Faits saillants de la rentrée des tribunaux

La cérémonie annuelle de rentrée des tribunaux est une occasion pour la communauté juridique de se pencher sur le travail effectué quotidiennement dans les tribunaux. Le 5 janvier 2004, le juge en chef McMurtry de la Cour d'appel a présidé avec le juge en chef Smith de la Cour supérieure de justice et le juge en chef Lennox de la Cour de justice de l'Ontario la cérémonie de rentrée des tribunaux de la province à la Cour supérieure de justice au 361, avenue University, à Toronto. Des représentants de la magistrature, du Barreau, des gouvernements fédéral et provincial, des services de police, du clergé, des médias et des organismes de services sociaux participaient à la cérémonie. Dans son allocution aux juges en chef, le nouveau procureur général, M. Michael Bryant, a mis l'accent sur l'engagement de l'Ontario à l'endroit de l'indépendance judiciaire et sur sa propre détermination à assurer un plus grand rôle pour la magistrature dans l'administration de la justice.

« J'entrevois une ère de collaboration sans précédent avec la magistrature pour qu'elle assure un plus grand rôle dans l'administration des tribunaux. » [Traduction]

Allocution du procureur général Michael Bryant
à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2004

La Division a pour mission d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces.



Montage photographique (dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la gauche en haut) : Salle d'audition des motions au palais de justice John Sopinka, Hamilton; comptoir des services aux tribunaux au palais de justice John Sopinka, Hamilton; salle d'audience à la Cour de justice de l'Ontario de Burlington; salle d'audience électronique modèle à la Cour supérieure de justice, au 393, avenue University, Toronto; salle d'audience à la Cour supérieure de justice de Collingwood.

Rôle de la sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux

La sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux, est responsable de l'administration générale des tribunaux de l'Ontario. Elle relève du sous-procureur général, lequel rend compte au Procureur général.

Structure régionale

Aux fins de la prestation des services aux tribunaux, l'Ontario est divisée en régions administratives, dont chacune est chargée des fonctions suivantes :

- Assurer la prestation des services locaux de tribunaux de droit criminel, de droit civil et de droit de la famille
- Maintenir les dossiers, les pièces à conviction et les bases de données
- Fournir des services de soutien à la magistrature, y compris un soutien administratif et en salles d'audience
- Gérer le système de jury
- Assurer la prestation des programmes de médiation dans les affaires civiles et de droit de la famille
- Mettre à exécution les ordonnances du tribunal

- Gérer les amendes, les droits et honoraires et les fonds en fidéicomis
- Gérer les ressources humaines et financières régionales
- Élaborer et coordonner les plans pour les installations régionales
- Gérer les communications avec les intervenants régionaux
- Mettre en œuvre les initiatives de la Division

Au cours de l'exercice 2003-2004, la région du Nord de la DST a été divisée en deux, soit les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest. Les régions de la DST correspondent donc maintenant davantage aux régions administratives de la Cour de justice de l'Ontario. Les cours des régions du Nord-Est et du Nord-Ouest peuvent ainsi concentrer leurs efforts sur les défis propres à leurs régions géographiques respectives en matière de prestation des services.

Directrices et directeurs régionaux

Chaque région est administrée par un directeur ou une directrice de l'administration des tribunaux, qui relève de la sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux.



**Ventilation des cours*
par région administrative de la DST**

Région	Cours principales	Cours satellites	Cours – total
Centre-Est	12	11	23
Centre-Ouest	12	5	17
Est	19	11	30
Nord-Est	10	26	36
Nord-Ouest	5	35	40
Toronto	10	0	10
Ouest	17	8	25
Total	85	96	181

* Chaque emplacement d'un palais de justice comprend au moins une salle d'audience.

« Je tiens à souligner à quel point la Cour et l'ensemble du secteur de la justice sont redevables aux membres de la Division des services aux tribunaux qui, jour après jour, incarnent les valeurs les plus élevées de la fonction publique. » [Traduction]

Allocution du juge en chef Lennox à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2004

Portrait de la région du Centre-Est



**Directrice de
l'administration
des tribunaux
Région du Centre-Est**
Susan Lee

Située au nord et à l'est de Toronto, la région du Centre-Est dessert un grand nombre de collectivités de la région du Grand Toronto, y compris Barrie, Newmarket, Oshawa et Whitby. Le taux de croissance de la population de cette région est l'un des plus élevés au Canada.

Au cours de l'exercice 2003-2004, la région du Centre-Est s'est associée à

l'Unité des solutions technologiques de la Division pour mettre à l'essai sous forme de projet pilote le nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires pour les affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure à Oshawa et Whitby. Les palais de justice d'Oshawa et de Whitby ont accueilli les deux plus importants projets pilotes provinciaux du système de suivi des causes et ont été une source d'observations très pertinentes sur les questions de mise en œuvre.

Le projet de réduction des délais judiciaires a été mis en œuvre également au cours de l'exercice afin de réduire les arriérés dans ces palais de justice à volume

d'instances élevé. La région a accueilli neuf nouveaux juges à Barrie, Oshawa et Newmarket et cinq nouveaux juges de paix.

En 2004, la région a reçu un prix d'excellence de la *Building Owners and Managers Association of Greater Toronto* pour les améliorations apportées au palais de justice de Newmarket. Pour obtenir un prix d'excellence, il faut qu'un édifice satisfasse à des normes élevées sur le plan de la gestion immobilière, des opérations, de la gestion environnementale, de la conception, de la satisfaction des locataires et de la formation du personnel responsable de l'entretien de l'immeuble.

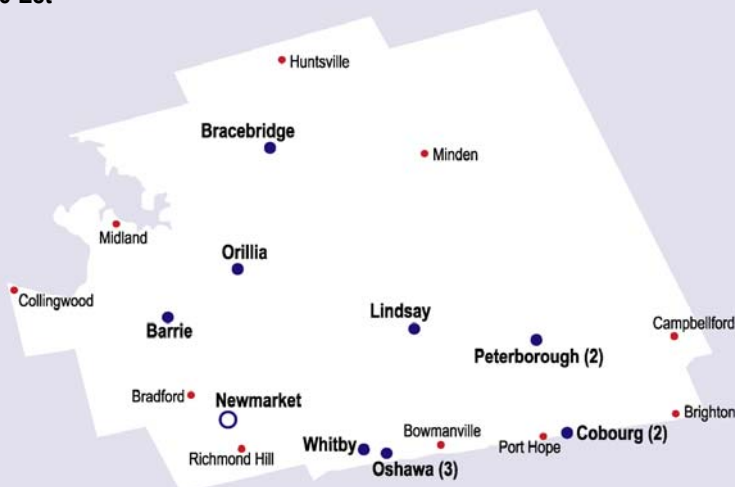
La région a également achevé la construction d'un nouveau palais de justice satellite à Midland en août 2003. Inauguré officiellement le 2 septembre 2004, le nouveau palais de justice permettra de faire face à la croissance continue du nombre de causes dans la région. La rénovation des palais de justice de Newmarket, Oshawa, Barrie et Peterborough a accru la superficie fonctionnelle des tribunaux dans la région tout en assurant la conformité aux exigences touchant les installations en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2003-2004, la région du Centre-Est s'est attachée à planifier le plus important procès de membres d'une bande de motards dans les annales de l'Ontario.

Statistiques de la région du Centre-Est

Centre régional : Newmarket
Population : 1 953 928
Superficie : 25 810 km²
Densité de population :
75,7 personnes au km²
Cours principales : 12
Cours satellites : 11
Total des cours : 23

● Cour principale
● Cour satellite



Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Portrait de la région du Centre-Ouest



**Directrice de
l'administration
des tribunaux
Région du
Centre-Ouest**
Joanne Spriet

Desservant plus de 2,5 million de résidents, la région du Centre-Ouest compte la plus forte population parmi les sept régions de la DST. Elle comprend l'Aéroport international Pearson, de nombreuses collectivités de la région du Grand Toronto et la plus grande réserve indienne de l'Ontario, à savoir la réserve des Six Nations, ainsi que la réserve de New Credit.

La croissance rapide de la population, l'expansion du corps de police régional de Peel, le transfert au palais de justice d'Orangeville des accusations portées par la Police provinciale de l'Ontario à Caledon et la présence de l'Aéroport international Pearson contribuent à la forte augmentation du nombre de causes aux palais de justice de Brampton et d'Orangeville. Pour faire face à cette croissance, les deux palais de justice ont obtenu des ressources supplémentaires sur le plan de la magistrature, des services aux tribunaux et des procureurs de la Couronne dans le cadre du projet de réduction des délais judiciaires. La DST construit par ailleurs deux nouvelles salles d'audience au palais de justice d'Orangeville.

De concert avec l'Unité des solutions technologiques, la région du Centre-Ouest a mené à bien la mise en oeuvre du nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires pour les affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure à Simcoe, Cayuga, Brantford, Welland, St.Catharines et Brampton. L'implantation du système à Milton, Oakville, Burlington, Orangeville et Hamilton sera achevée à l'automne 2004.

Au cours de l'exercice 2003-2004, la région du Centre-Ouest a élaboré une stratégie de poursuite des activités divisionnaires pour assurer la prestation des services de tribunaux dans les situations imprévues ou urgentes. Les gestionnaires des palais de justice locaux des autres régions de la DST s'inspireront de cette stratégie pour élaborer leurs propres plans de poursuite des activités.

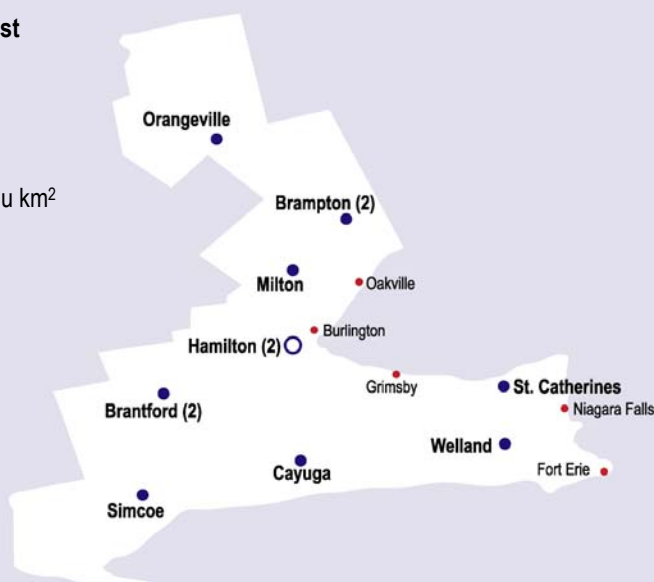
La directrice de l'administration des tribunaux de la région du Centre-Ouest, Joanne Spriet, est également vice-présidente de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada (AAJC). L'AAJC a pour mission de promouvoir l'innovation et d'encourager la collaboration et le partage des connaissances et des pratiques exemplaires pour améliorer le système judiciaire canadien ainsi que l'administration de la justice.

Statistiques de la région du Centre-Ouest

Centre régional : Hamilton
Population : 2 539 187
Superficie : 10 662 km²
Densité de population : 238,2 personnes au km²
Cours principales : 12
Cours satellites : 5
Total des cours : 17

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.



Portrait de la région de l'Est



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région de l'Est
Tom Fagan

La région de l'Est fournit des services de tribunaux à dix comtés/comtés unis dans l'est de l'Ontario. La région compte un grand nombre de francophones et offre de nombreux services en français. Le bureau de la région de l'Est est situé à Ottawa, la capitale du Canada.

La population de la région d'Ottawa continue de croître plus rapidement que la moyenne

provinciale et devrait atteindre plus de un million d'habitants d'ici 2011. Cette croissance est visible dans les tribunaux; les problèmes de la DST dans la région de l'Est commencent en effet à ressembler à ceux des grandes villes.

Deux palais de justice de la région de l'Est étaient visés par le projet de réduction des délais judiciaires en 2003-2004. Ottawa et Cornwall ont ainsi obtenu des ressources supplémentaires sur le plan de la magistrature, des services aux tribunaux et des procureurs de la Couronne. Des plans sont en cours pour moderniser les installations au cours des deux prochaines années afin de répondre aux besoins de ce projet.

L'unification des tribunaux de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice à Brockville dans un palais de justice patrimonial rénové comptant cinq salles d'audience était terminée pour l'essentiel en 2003-2004. Le palais de justice devrait accueillir ses premiers occupants à l'été 2004.

Par ailleurs, la région a mis en œuvre le nouveau système électronique de gestion des causes à Belleville. L'implantation du système dans le reste de la région est prévue d'ici la fin de 2004-2005.

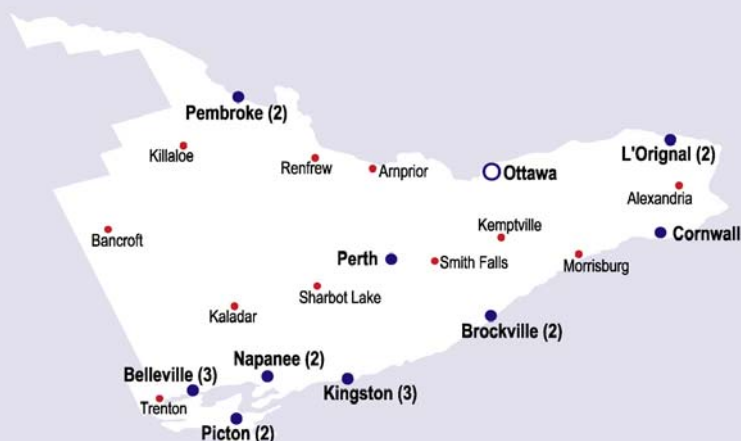
Les ressources en technologie de l'information des tribunaux, des procureurs de la Couronne et de la magistrature de la région de l'Est ont été mises à niveau en 2003-2004. Les agents des systèmes des tribunaux et de la Couronne ont travaillé en équipe pour assurer une réalisation plus efficace de ce projet.

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Directeur de l'administration des tribunaux de la région de l'Est a participé à une mission des Nations Unies visant à moderniser le système judiciaire algérien et a agi comme président élu du Conseil interministériel de l'Est. Le Conseil se compose de directeurs régionaux et de cadres supérieurs qui travaillent de concert pour assurer l'excellence de la prestation des services au public.

Statistiques de la région de l'Est

Centre régional : Ottawa
Population : 1 543 162
Superficie: 35 299 km²
Densité de population :
43,7 personnes au km²
Cours principales : 19
Cours satellites : 11
Total des cours : 30

● Cour principale
● Cour satellite



Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Portrait de la région du Nord-Est



**Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région du Nord-Est**
Paul Langlois

La région du Nord-Est comprend quelques-uns des principaux centres urbains du nord de l'Ontario, ainsi que quelques-unes des plus petites collectivités situées à proximité de la Baie James.

La région comprend 40 % des terres de l'Ontario, mais seulement 5 % de la population de la province; elle compte un grand nombre de francophones et de

populations autochtones et les services des tribunaux sont fournis régulièrement en français, en ojibwa et en cri.

Au cours de l'exercice 2003-2004, la région a implanté le nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires à Parry Sound, Haileybury, Sudbury, Kirkland Lake, Manitoulin et Elliot Lake; elle compte le mettre en oeuvre à Cochrane, Timmins, Sault Ste. Marie et North Bay en 2004-2005.

La région a commencé à tenir des audiences d'évaluation par vidéo sous forme de projet pilote en exploitant la technologie déjà en place dans le cadre du Projet de mise en oeuvre d'un système de renvois par vidéo. Le projet pilote, qui se poursuivra pendant l'exercice 2004-2005,

devrait améliorer l'accès à la justice dans les régions éloignées, diminuer les délais d'inscription aux rôles et réduire les déplacements des officiers d'audience. Le palais de justice de Haileybury a par ailleurs été retenu en 2004 comme emplacement provincial pour mettre à l'essai la restructuration des brefs de saisie-exécution.

Les installations continuent de poser un défi dans la région du Nord-Est. Un grand nombre des palais de justice de la région ont en effet été construits dans les années 1920 et 1930 et ne sont pas suffisamment grands pour accueillir des initiatives judiciaires telles que le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, les centres d'information sur le droit de la famille et l'Aide juridique.

Des projets ont été entrepris au cours de l'exercice 2003-2004 pour accroître la superficie des palais de justice existants. Au palais de justice de Sudbury, un étage souterrain a été construit pour créer de nouveaux bureaux pour les services de police; les bureaux qu'ils occupaient auparavant sont convertis en une cour de vidéo-comparution et un bureau de prise en charge. La deuxième phase du projet prévoit l'agrandissement des cellules de détention et la construction d'une entrée pour les véhicules. Au palais de justice de Haileybury, les procureurs de la Couronne ont changé de locaux pour accroître l'efficacité opérationnelle et des locaux ont été créés pour le Programme d'aide aux victimes et aux témoins et pour les services de l'Aide juridique.

Statistiques de la région du Nord-Est

Centre régional : Sudbury

Population : 553 158

Superficie : 366 184 km²

Densité de population : 1,5 personne au km²

Cours principales : 10

Cours satellites : 26

Total des cours : 36

● Cour principale

● Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada. Étant donné que la région du Nord-Est couvre plusieurs districts de recensement, nous avons utilisé les hypothèses suivantes pour calculer les statistiques régionales. La population comprend tous les districts de recensement complets ainsi que la population de Peawanuck, d'Attawapiskat et de Kashechewan. La région géographique comprend tous les districts de recensement complets, plus 86 % du district de Cochrane et 27 % du district de Kenora.



Portrait de la région du Nord-Ouest



**Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région du
Nord-Ouest**
Robert Gordon

La région du Nord-Ouest comprend 48 % des terres de l'Ontario, mais seulement 2 % de la population de la province.

La région fournit des services de tribunaux à 5 cours principales, à 3 cours satellites pourvues de personnel et à 32 cours satellites non pourvues de personnel. Vingt-cinq des cours satellites sont accessibles uniquement par la voie des airs. Le personnel des tribunaux, les membres de la

magistrature et les avocats doivent parcourir régulièrement de grandes distances pour fournir des services aux collectivités.

La région du Nord-Ouest compte des populations autochtones importantes et les services des tribunaux sont fournis régulièrement en ojibwa et en cri.

La vaste superficie de la région, les endroits éloignés et les conditions de voyage hivernales posent de nombreux

défis à la prestation des programmes. La région du Nord-Ouest met à contribution la technologie pour relever ces défis et assurer l'accessibilité et l'efficacité des services de tribunaux.

L'infrastructure de vidéoconférence a été installée à Thunder Bay, Kenora, Dryden, Fort Frances, Sioux Lookout et Red Lake. Bien qu'elle serve principalement aux renvois par vidéo, cette infrastructure a aussi permis à la région d'étudier de nouvelles utilisations de la vidéo au tribunal. La technologie a amélioré l'accès à la Cour de la famille pour les collectivités éloignées et fera en sorte que les familles, les organismes de protection de l'enfance et les avocats ont accès aux ressources judiciaires même s'ils habitent dans une collectivité très éloignée. L'infrastructure de vidéoconférence est un outil important qui permet à la DST de fournir des services judiciaires accessibles en temps opportun malgré les contraintes géographiques.

En 2003-2004, la région du Nord-Ouest a également mis en œuvre le nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires pour les affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure dans des palais de justice de la région.

Statistiques de la région du Nord-Ouest

Centre régional : Thunder Bay

Population : 233 285

Superficie : 436 194 km²

Densité de population : 0,5 personne au km²

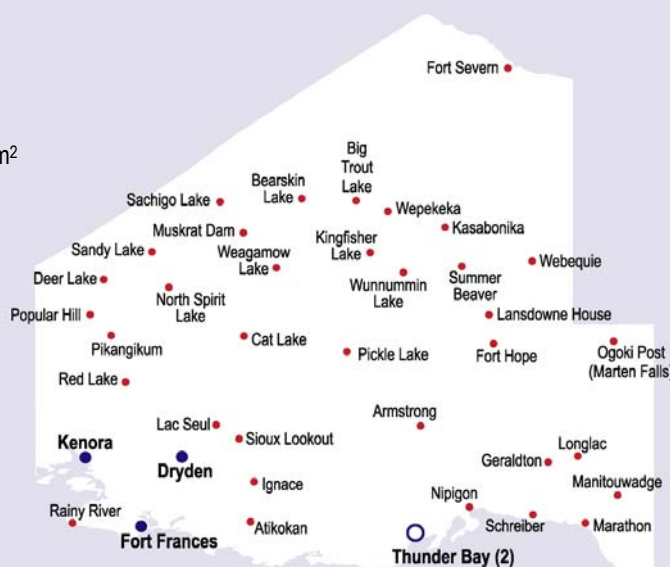
Cours principales : 5

Cours satellites : 35

Total des cours : 40

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada. Étant donné que la région du Nord-Ouest couvre plusieurs districts de recensement, nous avons utilisé les hypothèses suivantes pour calculer les statistiques régionales. La population comprend les districts de Thunder Bay, Rainy River et Kenora, moins Peawanuck, Attawapiskat et Kashechewan. La région géographique comprend Thunder Bay et Rainy River, plus 14 % du district de Cochrane et 73 % du district de Kenora.



Portrait de la région de Toronto



**Directrice de
l'administration
des tribunaux
Région de Toronto**
Lori Newton

La région de Toronto dessert la ville de Toronto et est la plus peuplée des régions de la DST avec une population de près de 2,5 millions de personnes. Un immigrant sur quatre au Canada s'établit à Toronto et la région est une mosaïque d'ethnies.

La région de Toronto compte un grand nombre de palais de justice à volume d'instances élevé et comprend des participants clés du

système judiciaire, dont la Cour d'appel de l'Ontario, les bureaux des juges en chef, l'Assemblée législative provinciale, les bureaux de la *Provincial Law Society* (association professionnelle des avocats) ainsi qu'un grand nombre des cabinets juridiques les plus importants de la province. La région administre en outre la première salle d'audience électronique de l'Ontario pour les affaires de droit commercial et autres affaires civiles sans jury.

Trois palais de justice visés par le projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) sont situés à Toronto, soit au 2201 avenue Finch Ouest, au 1000 avenue Finch Ouest et au 1911 avenue Eglinton Est. Ces trois palais de justice font l'objet de rénovations substantielles pour

faciliter le projet. De plus, les pratiques exemplaires du PRDJ sont instaurées dans des palais de justice de la région non visés par le projet.

Au cours de la dernière année, Toronto a conçu et mis en œuvre l'initiative visant à éliminer l'arriéré des transcriptions afin de réduire les retards imputables à ce problème. La Cour d'appel a émis des directives suivant lesquelles les sténographes judiciaires doivent préparer les transcriptions dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance de la Cour. L'initiative a permis de réduire les retards dans la région.

Par ailleurs, la région a apporté des changements aux procédures médico-légales pour les personnes accusées qui ont des troubles mentaux. Au lieu d'envoyer ces personnes à l'hôpital pour leur faire subir une évaluation psychiatrique, ce sont plutôt les psychiatres qui viennent au palais de justice pour effectuer ces évaluations. Cette nouvelle façon de procéder est plus économique et évite qu'une personne soit mise inutilement en détention provisoire en attendant son procès. Toronto a en outre conclu une entente avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale pour faire en sorte que les tribunaux puissent compter sur le soutien de professionnels de la santé compétents. L'entente regroupe les services d'évaluation médico-légale et de témoignage d'expert et garantit que les psychiatres qui témoignent au palais de justice sont formés et supervisés par des experts.

Statistiques de la région de Toronto

Centre régional : 720, rue Bay

Population : 2 481 494

Superficie 630 km²

Densité de population :

3 939 personnes au km²

Cours principales : 10

Cours satellites : 0

Total des cours : 10



● Cour principale

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Portrait de la région de l'Ouest



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région de
l'Ouest
Len Griffiths

La région de l'Ouest couvre trois régions judiciaires de la Cour supérieure et se compose de grands centres urbains et de régions rurales agricoles. La région comprend Sarnia et Windsor, qui sont des points de passage frontaliers importants entre le Canada et les États-Unis. La grande quantité de camions sur les routes de cette région et le volume élevé de voyageurs frontaliers génèrent un grand nombre d'accusations liées à la circulation.

On trouve également dans la région de l'Ouest le *Central Jury Office* de l'Ontario, qui est chargé d'administrer la sélection des tableaux de jurés pour les tribunaux de la province.

La technologie de vidéoconférence est utilisée régulièrement dans la majorité des palais de justice de la région de l'Ouest. Étant donné que le palais de justice de London est le seul endroit où siège une cour les fins de

semaine et les jours fériés dans la région, les affaires de l'ensemble de la région sont traitées à cet endroit au moyen de la technologie de vidéoconférence.

En 2003-2004, deux nouveaux palais de justice ont ouvert leurs portes dans la région à Owen Sound et Chatham. La rénovation des palais de justice de Cambridge et Stratford a aussi été achevée, ce qui s'est traduit par l'ajout de salles d'audience et de cabinets de juge. Par ailleurs, à la suite d'autres rénovations et d'une mise à niveau de la technologie, le palais de justice de London compte maintenant une salle d'audience à la pointe de la technologie qui peut accueillir 24 personnes accusées et leurs avocats.

En janvier 2003, Windsor a mis en œuvre la gestion des causes civiles en vertu de la règle 77 des *Règles de procédure civile*. Dans le cadre de la gestion des causes, le tribunal supervise la progression des affaires pour favoriser un règlement rapide. La gestion des causes avait été instaurée à Windsor en 1990 aux termes d'une règle différente. En appliquant la règle 77, Windsor observe maintenant la même règle que Toronto et Ottawa dans ce domaine. Par ailleurs, Windsor a adopté un nouveau système technologique en 2003 pour faciliter la mise en œuvre de la gestion des causes en vertu de la règle 77.

Statistiques de la région de l'Ouest

Centre régional : London
Population : 2 105 832
Superficie : 32 876 km²
Densité de population : 64 personnes au km²
Cours principales : 17
Cours satellites : 8
Total des cours : 25

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.



Soutien interne

Les bureaux principaux de la DST sont situés au 720 rue Bay, à Toronto. Ils comprennent les bureaux de la sous-procureure générale adjointe, de la Direction de la planification interne, de la Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel, de la Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille et de l'Unité des solutions technologiques.

La Direction de la planification interne est chargée des tâches suivantes :

- S'occuper de la planification de la Division
- Gérer les ressources humaines et financières
- Recueillir les statistiques relatives aux tribunaux et en faire rapport
- Établir des mesures de rendement pour la Division et surveiller la conformité aux politiques et normes opérationnelles
- Coordonner les communications destinées au public
- Élaborer et diffuser les directives de la Division, les manuels opérationnels et les guides de formation du personnel
- Gérer les installations de la Division
- Assurer la liaison avec les municipalités pour les affaires relevant de la Loi sur les infractions provinciales
- Mettre sur pied des équipes de projet de politique pour répondre aux défis du système judiciaire

La Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer les initiatives en matière de législation, de réglementation et d'administration qui concernent le système de justice pénale
- Fournir un soutien en matière de politiques et de programmes au personnel des tribunaux de droit criminel
- Fournir un soutien et des avis juridiques à la haute direction sur les questions concernant les tribunaux de droit criminel
- Assurer le soutien des initiatives émanant de la Division du droit criminel du ministère
- Soutenir les initiatives visant à éliminer l'encombrement des rôles des tribunaux de droit criminel
- Soutenir le processus de nomination des juges, des juges de paix, des commissaires et des notaires
- Gérer le projet d'examen des juges de paix

La Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer les initiatives en matière de législation, de réglementation et d'administration qui concernent le système de justice civile et de droit de la famille
- Fournir un soutien en matière de politiques et de programmes au personnel des tribunaux de droit civil et de droit de la famille
- Fournir un soutien et des avis juridiques à la haute direction sur les questions concernant les tribunaux de droit civil et de droit de la famille
- Élaborer, mettre en œuvre et gérer des stratégies de réforme de la justice civile pour réduire les frais et les délais dans le système de justice civile
- Gérer les services de médiation et d'information familiales
- Participer aux comités fédéraux-provinciaux- territoriaux en matière de droit de la famille et au comité des règles en matière de droit de la famille
- Négocier et surveiller le financement fédéral des services de justice à la famille

L'Unité des solutions technologiques est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer le plan stratégique de technologie de l'information de la DST
- Concevoir, implanter, gérer et soutenir les systèmes de technologie de l'information des tribunaux
- Gérer l'acquisition des ordinateurs et des logiciels de la DST
- Assurer la liaison avec les directions et les Services informatiques intégrés en matière de justice de la DST relativement aux exigences des nouveaux systèmes et aux améliorations à apporter à ces systèmes
- Gérer la mise en œuvre des initiatives générales de technologie de l'information à la DST
- Gérer les problèmes et les rapports avec les partenaires et les intervenants en ce qui a trait à la technologie des tribunaux.

Directrices et directeurs ministériels

La Direction de la planification interne, la Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel, la Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille et l'Unité des solutions technologiques sont administrées par des directrices et des directeurs ministériels qui relèvent de la sous-procureure générale adjointe.



**Directrice,
Direction de la
planification
interne**
Sandra Wain



**Directrice, Direction des
politiques et des
programmes en matière de
droit criminel**
Tara Dier



**Directrice, Direction des
politiques et des programmes
en matière de droit civil
et de droit de la famille**
Ann Merritt



**Directeur,
Unité des
solutions
technologiques**
Chris Walpole



Montage photographique (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la gauche en haut) : Cour de justice de l'Ontario, Windsor; Cour supérieure de justice, Napanee; Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario, Sault Ste. Marie; Cour satellite, Campbellford; Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario, St. Catharines; Cour supérieure de justice, Brockville

Chapitre 2

Introduction aux tribunaux de l'Ontario

La Loi sur les tribunaux judiciaires constitue le cadre de la structure des tribunaux de la province. La Loi établit la compétence des trois cours provinciales : la Cour d'appel de l'Ontario, la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario.



Photo : La Cour d'appel de l'Ontario à Osgoode Hall, Toronto

La Cour d'appel de l'Ontario

La Cour d'appel de l'Ontario est le plus haut tribunal d'archives de la province. Elle entend ce qui suit :

- Les appels en droit criminel pour les infractions majeures
- Les appels au civil des décisions définitives de la Cour supérieure de justice
- Les appels visant des jeunes
- Les appels de certaines décisions rendues par la Cour divisionnaire
- Les appels des détenus (les audiences ont lieu à Kingston, en Ontario)

La Cour d'appel siège à Osgoode Hall, à Toronto. Elle se compose d'un juge en chef de l'Ontario nommé par le gouvernement fédéral, d'un juge en chef adjoint de l'Ontario et de 22 autres juges. Les appels sont entendus par un ou trois juges suivant la nature de l'appel. On peut interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada des décisions rendues par la Cour d'appel. La Cour suprême du Canada est administrée par le gouvernement fédéral conformément aux paragraphes 91(27), 92(14) et 96-101 de la Loi constitutionnelle.

La Cour supérieure de justice

La Cour supérieure de justice entend ce qui suit :

- Les poursuites en droit criminel pour les infractions majeures
- Certaines poursuites en droit criminel visant des jeunes
- Les appels en matière de déclaration sommaire de culpabilité de la Cour de justice de l'Ontario
- Les révisions en matière de mises en liberté sous caution
- Les actions civiles (les actions civiles portant sur une somme inférieure à 10 000 \$ relèvent de la Cour des petites créances de la Cour supérieure)
- Les affaires de droit de la famille comportant une demande de divorce, une revendication sur les biens, une demande de pension alimentaire pour enfants et conjoint ou une demande pour obtenir la garde des enfants et le droit de visite (Là où il y a une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice, la Cour supérieure entend toutes les affaires de droit de la famille.)

La Cour supérieure de justice siège dans 49 emplacements permanents en Ontario. Elle est dirigée par un juge en chef de la Cour supérieure de justice nommé par le gouvernement fédéral, un juge en chef adjoint et par des juges principaux régionaux qui supervisent l'inscription des causes au rôle et les questions judiciaires dans leur région. Par ailleurs, la plupart des palais de justice de l'Ontario comptent aussi un juge administratif local qui supervise les questions d'administration judiciaire à cet endroit précis.

Cour divisionnaire

La Cour divisionnaire est une division de la Cour supérieure de justice. Elle entend ce qui suit :

- Les appels et les révisions des décisions rendues par les organismes, les tribunaux et les commissions du gouvernement
- Certains appels en matière civile portant sur des montants inférieurs à 25 000 \$

La Cour divisionnaire siège dans différents endroits de la province en comités de trois juges. Elle comprend le juge en chef de la Cour supérieure de justice, le juge en chef adjoint de la Cour supérieure de justice et d'autres juges de la Cour supérieure de justice nommés à la Cour divisionnaire.

Cour de la famille

Dans certaines régions de l'Ontario, une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été établie pour entendre toutes les affaires de droit de la famille, y compris les demandes de divorce, les demandes de séparation de biens, les questions touchant la protection des enfants, l'adoption, les demandes de pension alimentaire pour enfants et conjoint et les affaires intéressant la garde d'enfants et le droit de visite. Les services spéciaux fournis par la Cour de la famille comprennent les centres d'information sur le droit de la famille, les centres de visites surveillées, les services de médiation et les séances d'information des parents.

Il y a une Cour de la famille dans 17 municipalités de la province. En l'absence d'une telle cour, la compétence sur les affaires de droit de la famille est répartie entre la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario.

Cour des petites créances

La Cour des petites créances est une division de la Cour supérieure de justice. Elle entend les actions intentées au civil pour des montants ne dépassant pas 10 000 \$. Certains juges de la Cour des petites créances sont nommés en permanence, mais la Cour est habituellement présidée par des avocats chevronnés qui sont nommés pour agir comme juges suppléants.

La Cour de justice de l'Ontario

Toutes les causes de droit criminel sont instruites à la Cour de justice de l'Ontario et plus de 95 % se règlent à cette cour. Les juges et les juges de paix de la Cour de l'Ontario siègent dans plus de 175 palais de justice de la province. Les juges de la Cour entendent ce qui suit :

- Les poursuites intentées au criminel pour des infractions majeures et des déclarations de culpabilité sommaires
- La plupart des poursuites en matière criminelle visant des jeunes
- Les appels de décisions rendues par les juges de paix en vertu de la Loi sur les infractions provinciales
- Les requêtes intéressant la protection des enfants, les affaires de droit de la famille comportant des requêtes pour obtenir la garde des enfants, le droit de visite, une pension alimentaire et les requêtes d'adoption, dans les régions où il n'y a pas de Cour de la famille de la Cour supérieure de justice

Les juges de paix entendent ce qui suit :

- Les enquêtes sur le cautionnement
- Les poursuites intentées pour des infractions provinciales

La cour est dirigée par un juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, un juge en chef adjoint, un juge en chef adjoint/coordonnateur des juges de paix, des juges principaux régionaux et des juges de paix principaux régionaux. La plupart des palais de justice de l'Ontario comptent également un juge administratif local qui supervise les aspects judiciaires de la cour à cet endroit précis.

« L'accès à la justice demeure l'un des remparts essentiels de la société et des libertés individuelles. Ces libertés sont pour le moins fragiles et reposent sur la capacité de chaque citoyen et citoyenne de faire valoir ses droits dans une cour ou un tribunal en vertu de la loi. » [Traduction]

Allocution du juge en chef McMurtry à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2004

LA MAGISTRATURE



Juge en chef de l'Ontario
L'honorable
R. ROY McMURTRY



Juge en chef adjoint de l'Ontario
L'honorable
DENNIS R. O'CONNOR



Juge en chef de la Cour
supérieure de justice
L'honorable
HEATHER FORSTER SMITH



Juge en chef adjoint de la
Cour supérieure de justice
L'honorable
J. DOUGLAS CUNNINGHAM



Juge en chef de la Cour de justice
de l'Ontario
L'honorable
BRIAN W. LENNOX



Juge en chef adjoint de la Cour de
justice de l'Ontario
L'honorable
J. DAVID WAKE



Juge en chef adjoint de la Cour de
justice de l'Ontario/
coordonnateur des juges de paix
L'honorable
DONALD A. EBBS

Effectif judiciaire (au 31 mars 2004)

Cour	Fonctionnaires judiciaires	Effectif
Cour d'appel de l'Ontario	Juges de la Cour d'appel de l'Ontario	24
Cour supérieure de justice	Juges de la Cour supérieure de justice	289
	Juges de la Cour des petites créances (temps plein)	3
	Juges de la Cour des petites créances (temps partiel)	4
	Juges suppléants de la Cour des petites créances	374
Cour de justice de l'Ontario	Juges de la Cour de justice de l'Ontario (temps plein)	270
	Juges de la Cour de justice de l'Ontario (temps partiel)	32
	Juges de paix	308

Chapitre 3

Activités des tribunaux en 2003-2004

Tendances sur cinq ans

Les données statistiques sur l'activité des tribunaux proviennent du Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII), qui est le système opérationnel de la DST pour les instances criminelles à la Cour de justice de l'Ontario, et du Système d'information statistique des tribunaux (SIST), qui est le système de suivi des causes pour les affaires relevant des tribunaux civils, de la Cour des petites créances et de la Cour de la famille ainsi que pour les instances criminelles à la Cour supérieure de justice. Les données issues du SIST sont beaucoup plus restreintes que celles provenant du RIII.

La DST a conçu un nouveau système de suivi des causes pour les affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour des petites créances et à la Cour de la famille, ainsi que pour les instances criminelles à la Cour supérieure et les poursuites intentées à la Cour divisionnaire. Ce système sera déployé à l'échelle de la province d'ici le début de 2005. Le nouveau système est conçu pour répondre aux besoins opérationnels et d'information de gestion de la DST; il fournira des données complètes sur le traitement des causes. Pour élaborer ce système, la DST a rassemblé tous les renseignements contenus dans le système de gestion des causes SUSTAIN à Toronto, Ottawa et Windsor, y compris les données sur le suivi des délais et sur l'ancienneté des causes. Le nouveau système contient également d'autres données importantes, notamment des renseignements détaillés sur les événements.

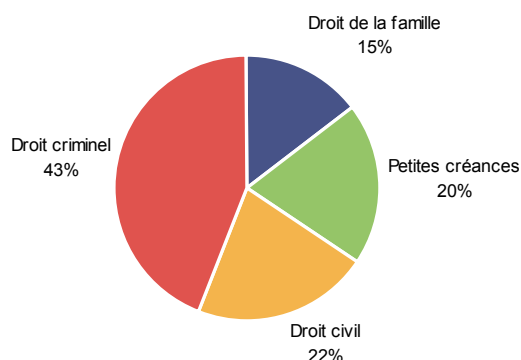
La DST prend également les mesures nécessaires pour accroître l'exactitude et l'étendue des données provenant du RIII.

On examine ci-après des tendances dont la DST assure actuellement le suivi pour tous les domaines de pratique. On trouvera dans l'annexe des définitions et des renseignements statistiques plus détaillés.

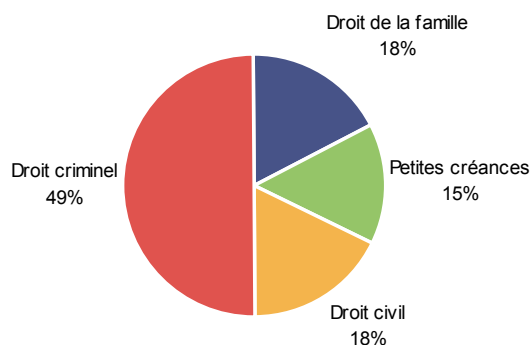
Nouvelles affaires reçues

Au cours des dix dernières années, les affaires intéressant les petites créances et le droit civil ont diminué par rapport à l'activité totale des tribunaux, tandis que les affaires de droit de la famille et de droit criminel ont augmenté*.

Nouvelles affaires reçues par domaine de pratique en 1994-1995



Nouvelles affaires reçues par domaine de pratique en 2003-2004



* Il y a en moyenne deux accusations par dénonciation déposée dans les tribunaux criminels de la Cour de justice de l'Ontario. Une dénonciation équivaut grosso modo à une cause. Afin de comparer les volumes de causes des différents domaines de pratique, les accusations criminelles reçues à la Cour de justice de l'Ontario ont été divisées en deux.

Les tribunaux de droit criminel - La Cour de justice de l'Ontario

Accusations reçues, jugées et en instance

La Cour de justice de l'Ontario reçoit plus de 500 000 accusations par année au criminel. Il y a en moyenne deux accusations par dénonciation déposée; une dénonciation équivaut grosso modo à une cause. Par conséquent, il y a eu environ 267 000 nouvelles causes criminelles en 2003-2004.

En 2003-2004, les accusations portées contre des adultes en vertu du *Code criminel du Canada* représentaient 75 % des accusations totales reçues, les accusations visant des adultes en vertu d'une loi fédérale, 8 % et les accusations visant des jeunes, 16 %.

Au cours des cinq derniers exercices, le nombre d'accusations reçues a augmenté de 11,5 %. En revanche, au cours des deux dernières années, le nombre d'accusations reçues a reculé de 2,4 %; cette baisse est principalement imputable à une diminution du nombre d'accusations visant des jeunes et du nombre d'accusations visant des adultes en vertu d'une loi fédérale (une réduction de 13,9 % et 10 % respectivement).

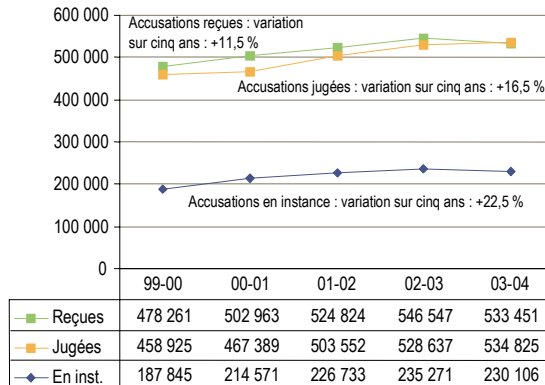
L'an dernier, la Cour a rendu une décision à l'égard de 16,5 % plus d'accusations qu'en 1999-2000; les accusations portées contre des adultes en vertu du *Code criminel du Canada* et d'une loi fédérale représentaient la plus grande partie de l'augmentation des accusations à l'égard desquelles une décision a été rendue (augmentation de 21,1 % et 11,5 % respectivement).

Le nombre d'accusations en instance en 2003-2004 était supérieur de 22,5 % à ce qu'il était en 1999-2000. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'accusations en instance relativement à des accusations portées contre des adultes en vertu du *Code criminel du Canada* a augmenté de 27,4 %, mais est demeuré relativement stable au cours des deux dernières années.

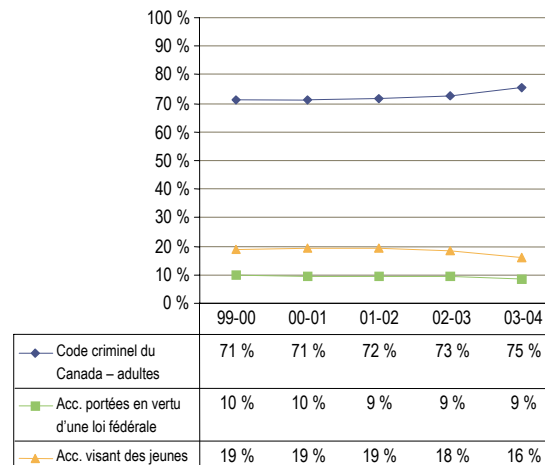
Nombre d'événements

Un événement est une comparution devant le tribunal. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'événements entendus à la Cour de justice de l'Ontario a augmenté de 38,6 %. *Remarque : le calcul du nombre d'événements entendus au criminel à la Cour de justice de l'Ontario comprend chaque accusation portée devant le tribunal. Par exemple, si une personne a été accusée de deux infractions, la base de données des tribunaux indique deux événements pour chaque comparution devant le tribunal.*

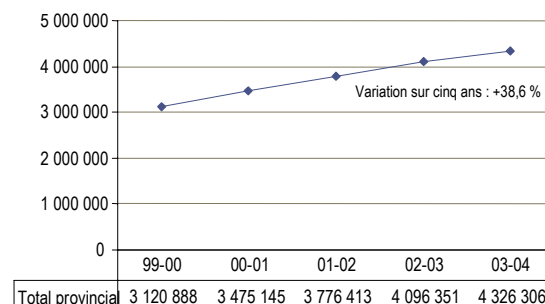
**Accusations reçues, jugées et en instance
à la Cour de justice de l'Ontario, de 1999-2000 à 2003-2004**



**Pourcentage d'accusations reçues par loi
à la Cour de justice de l'Ontario, de 1999-2000 à 2003-2004**



**Événements entendus au criminel
à la Cour de justice de l'Ontario, de 1999-2000 à 2003-2004**



Heures d'activité des salles d'audience

Au cours des cinq dernières années, les heures d'activité des salles d'audience à la Cour de justice de l'Ontario ont augmenté de 17,4 % à l'échelle de la province. *Remarque : les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.*

Les tribunaux de droit criminel - La Cour supérieure de justice

Causes reçues, jugées et en instance

La Cour supérieure de justice a reçu plus de 5 000 causes (actes d'accusation et appels) en 2003-2004. Le nombre total de causes reçues au cours des cinq dernières années est demeuré plutôt stable. Toutefois, le nombre de causes visant des adultes en vertu du *Code criminel du Canada* a diminué de 2,3 %, tandis que le nombre d'affaires faisant l'objet de poursuites en vertu d'une loi fédérale a augmenté de 9,4 %.

Le nombre de causes jugées à la Cour supérieure de justice a diminué de 9,4 % au cours de la période de cinq ans. En revanche, le nombre d'accusations à l'égard desquelles une décision a été rendue a augmenté de 5,7 % en 2003-2004, en raison principalement d'une hausse de 32 % du nombre d'accusations faisant l'objet de poursuites en vertu d'une loi fédérale et à l'égard desquelles une décision a été rendue.

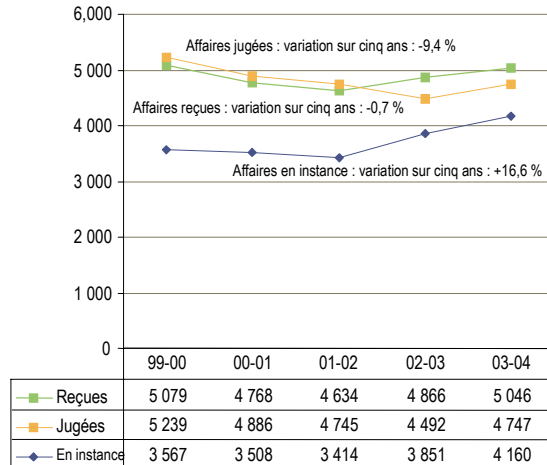
Nombre d'événements

Le nombre d'événements entendus à la Cour supérieure de justice est demeuré stable, malgré une pointe en 2001-2002.

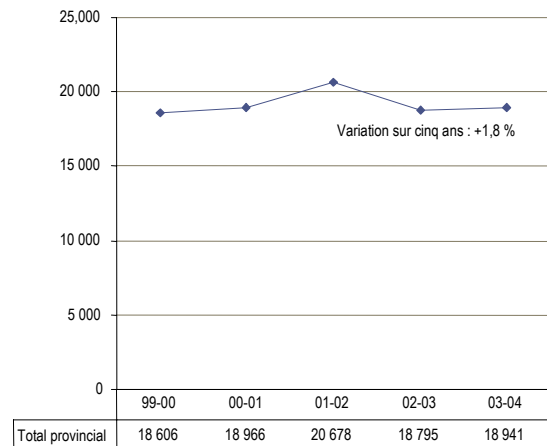
Heures d'activité des salles d'audience

Au cours des cinq dernières années, les heures d'activité des salles d'audience à la Cour supérieure de justice ont diminué de 2,8 %. Elles ont toutefois augmenté au cours des deux dernières années. *Remarque : les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.*

Affaires reçues, jugées et en instance dans les tribunaux criminels de la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004



Événements entendus dans les tribunaux criminels de la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004





Les tribunaux de droit civil

Nouvelles affaires

En 2003-2004, plus de 93 000 nouvelles causes civiles ont été reçues à la Cour supérieure de justice. Environ 1 300 d'entre elles ont été entendues à la Cour divisionnaire.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de nouvelles affaires semble avoir augmenté de 16 %. L'augmentation importante du nombre de nouvelles causes en 2002-2003 était imputable toutefois à l'inclusion initiale des données sur les faillites et les affaires de droit commercial de la région de Toronto.

Nombre d'événements entendus

Le nombre d'événements entendus a progressé de 10,2 % au cours des cinq dernières années. Cette tendance à la hausse a commencé après 2001-2002 et est imputable, en partie, à l'inclusion des données de la région de Toronto sur les événements concernant les faillites et les affaires de droit commercial en 2001-2002 et aux nouvelles comparutions par vidéo dans des causes civiles à Toronto, Ottawa et Windsor au cours du même exercice.

Heures d'activité des salles d'audience

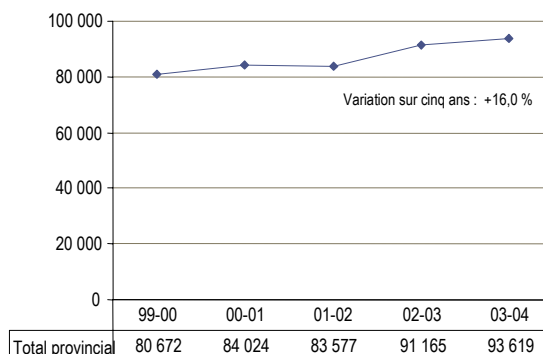
Au cours des cinq dernières années, les heures d'activité des salles d'audience ont diminué de 8 %. *Remarque : les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.*

Règlement par voie de médiation

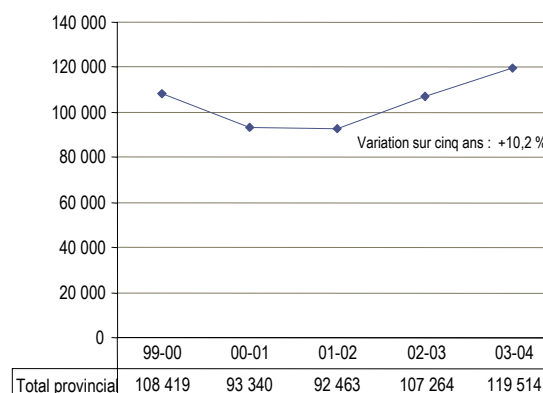
La médiation obligatoire fait partie de la gestion des causes civiles à Toronto, Ottawa et Windsor. Les taux de règlement total pour les causes renvoyées à la médiation obligatoire se sont maintenus à 40 % environ. Les taux de règlement partiel ont diminué au cours des cinq dernières années, tout en demeurant relativement stables au cours des deux dernières années.

Photo de la page ci-contre :
Tribune de la Cour supérieure, Thunder Bay

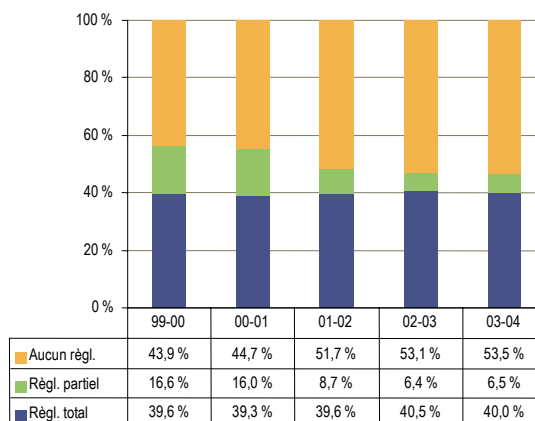
Nouvelles affaires introduites dans les tribunaux civils de la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004



Événements entendus dans les tribunaux civils de la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004



Taux de règlement par médiation des causes civiles à Toronto, Ottawa et Windsor, de 1999-2000 à 2003-2004



Les tribunaux de droit de la famille

Conformément à ce qui a été dit précédemment, les affaires de droit de la famille sont entendues tant à la Cour de justice de l'Ontario qu'à la Cour supérieure de justice. À 17 endroits, on a établi une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice (appelée ci-après Cour de la famille) pour entendre toutes les affaires de droit de la famille. Il y a une Cour de la famille dans tous les palais de justice de la région du Centre-Est, dans la plupart de ceux de la région de l'Est et dans un petit nombre de palais de justice des régions du Centre-Ouest et de l'Ouest.

L'expansion la plus récente de la Cour de la famille, en 1999, conjuguée à l'adoption des nouvelles *Règles en matière de droit de la famille* la même année, a eu une incidence importante sur les données des tribunaux. Ces changements ont eu un effet sur le volume des nouvelles affaires dans différents palais de justice ainsi que sur les procédures des tribunaux de la famille et sur les pratiques de codage.

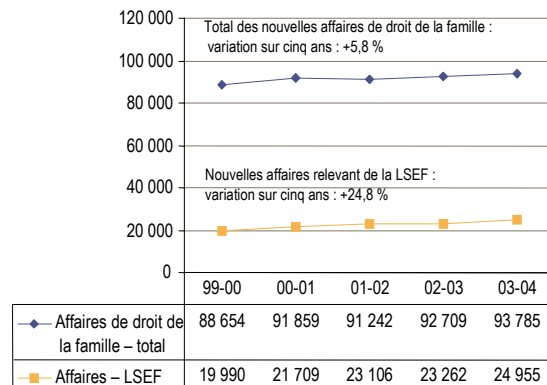
Nouvelles affaires

En 2003-2004, les tribunaux de l'Ontario ont reçu 93 785 nouvelles causes de droit de la famille, dont 24 955 (26,5 %) étaient des affaires intéressant la protection de l'enfance en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (appelée ci-après LSEF). Dans l'ensemble, le nombre de nouvelles affaires a augmenté de 5,8 % au cours des cinq dernières années. Durant cette même période, le nombre de nouvelles affaires relevant de la LSEF a progressé de 24,8 %.

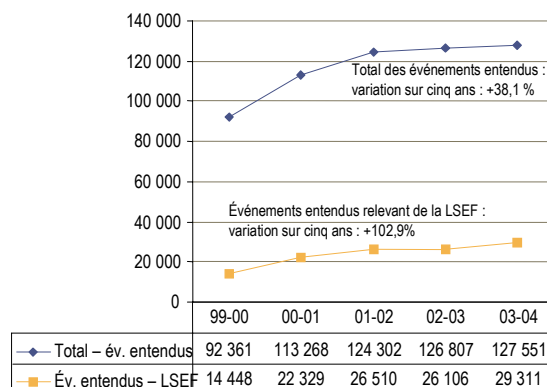
La Cour supérieure de justice a enregistré la plus forte hausse d'activité, en partie à cause du transfert de causes de la Cour de justice de l'Ontario à la suite de l'expansion de la Cour de la famille en 1999.

La Cour supérieure de justice a enregistré une hausse de 15,4 % des nouvelles affaires de droit de la famille, en partie à la suite de l'expansion de la Cour de la famille en 1999. On note une augmentation de 53 % dans la région de l'Est et de près de 30 % dans celle de Toronto. Les régions du Centre-Est et du Nord-Est ont toutes deux enregistré des hausses supérieures à 10 %. La région de l'Ouest est la seule qui ait enregistré une diminution des nouvelles affaires (une baisse de près de 17 %).

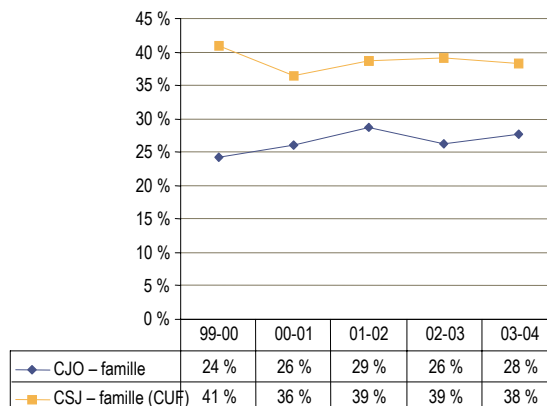
Nouvelles affaires en droit de la famille à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004



Événements entendus dans les affaires de droit de la famille à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice, de 1999-2000 à 2003-2004



Pourcentage d'affaires relevant de la LSEF dans le cas desquelles la Cour de justice de l'Ontario et la Cour supérieure de justice, Cour de la famille, ont mis plus de quatre mois pour rendre une décision, de 1999-2000 à 2003-2004



Le nombre de nouvelles causes introduites à la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a augmenté de 47,8 % au cours des cinq dernières années, tandis que les cours autres que celle de la famille enregistraient une baisse de 8 % du nombre de nouvelles causes. Depuis 2001-2002, le volume d'affaires relevant de la LSEF à la Cour de la famille a progressé d'environ 15 %.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de nouvelles affaires de droit de la famille à la Cour de justice de l'Ontario a diminué de 7,2 %. On doit en partie cette baisse à l'expansion de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice dans la région du Centre-Est et dans celle de l'Est en novembre 1999. Depuis 2001-2002, toutefois, on note une légère hausse du nombre de nouvelles affaires, due à l'augmentation des causes relevant de la LSEF et des autres affaires intéressant le droit de la famille.

Nombre d'événements

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'événements entendus dans les affaires de droit de la famille a augmenté de 38 %, tandis que les événements relevant de la LSEF ont grimpé de 102,9 %.

Affaires relevant de la LSEF dans le cas desquelles on a mis plus de quatre mois pour rendre une décision

Le pourcentage d'affaires relevant de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* dans le cas desquelles on a mis plus de quatre mois pour rendre une décision n'a pas beaucoup changé au cours de la période de cinq ans. Les pourcentages les plus élevés ont été enregistrés dans les régions où il y a une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice et dans la région de Toronto.

Médiation

Les taux de règlement total des affaires de droit de la famille renvoyées à la médiation sont demeurés assez stables, soit environ 64 %.

Heures d'activité des salles d'audience

Au cours des cinq dernières années, les heures d'activité des salles d'audience ont augmenté de 12 %.
Remarque : les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

Taux de règlement total par médiation des affaires de la famille, de 2000-2001 à 2003-2004

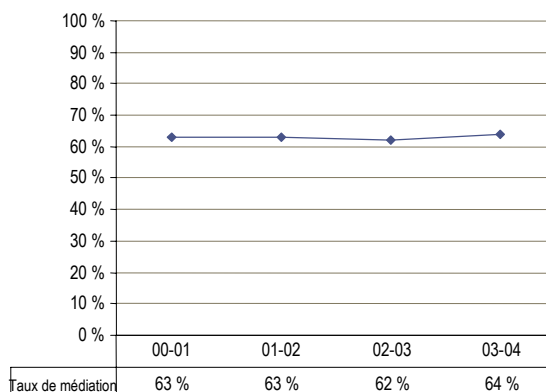


Photo : Tribune de la Cour de l'Ontario, ancien hôtel de ville, Toronto

La Cour des petites créances

Nouvelles affaires

Sur la totalité des causes civiles introduites en 2003-2004, 45 % étaient des demandes concernant la Cour des petites créances.

En 2003-2004, près de 78 000 nouvelles causes ont été déposées à la Cour des petites créances. Au cours des cinq dernières années, le nombre de nouvelles causes a diminué de 5,5 %; toutefois, le pourcentage n'a pas beaucoup changé au cours des trois dernières années.

Nombre d'événements

Le nombre d'événements entendus à la Cour des petites créances a progressé de 20,3 % au cours des cinq dernières années.

Heures d'activité des salles d'audience

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'heures d'activité des salles d'audience a augmenté de 2,1 %.

Remarque : les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

La Cour d'appel

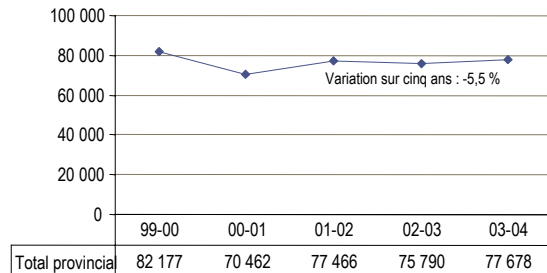
Appels en matière criminelle

Au cours cinq dernières années, le nombre d'appels en matière criminelle qui ont été déposés et sur lesquels une décision a été rendue a diminué respectivement de 23 % et 17 %. Le nombre d'appels en instance au début de chaque exercice a reculé de 34 %.

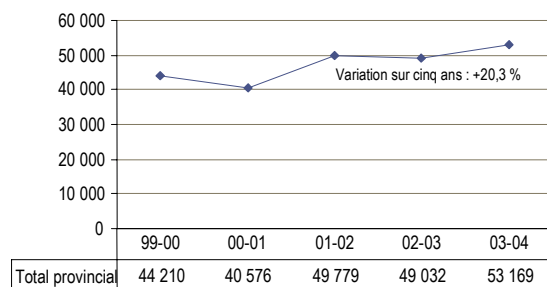
Appels en matière civile

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'appels en matière civile qui ont été déposés et sur lesquels une décision a été rendue a diminué respectivement de 10 % et 33 %. Le nombre d'appels en instance au début de chaque exercice a reculé de 35 %.

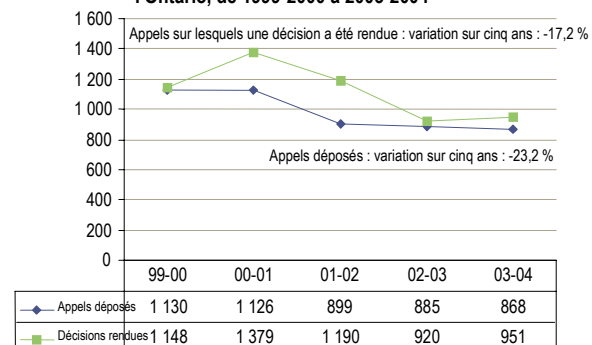
Nouvelles affaires à la Cour des petites créances, de 1999-2000 à 2003-2004



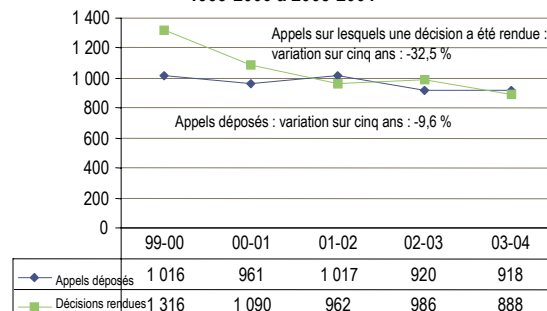
Événements entendus à la Cour des petites créances, de 1999-2000 à 2003-2004



Appels en matière criminelle qui ont été déposés et sur lesquels une décision a été rendue à la Cour d'appel de l'Ontario, de 1999-2000 à 2003-2004



Appels en matière civile qui ont été déposés et sur lesquels une décision a été rendue à la Cour d'appel de l'Ontario, de 1999-2000 à 2003-2004



Chapitre 4

Survol des activités de 2003-2004

Les tribunaux de droit criminel

Le projet de réduction des délais judiciaires

Le projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) est une initiative conjointe de la DST, de la Division du droit criminel et du Secrétariat des services aux victimes, qui travaillent en collaboration avec la magistrature, Aide juridique Ontario et les services policiers et correctionnels. Le projet vise à réduire les délais judiciaires dans les affaires criminelles dans les dix emplacements aux prises avec les arriérés les plus importants en Ontario. Au cours de l'exercice 2003-2004, 14 nouveaux juges ont été nommés et plus de 140 nouveaux employés ont été embauchés pour travailler dans les tribunaux, parallèlement à l'ajout de procureurs et de travailleurs affectés au soutien des victimes. De plus, le financement a été augmenté dans ces emplacements pour l'Aide juridique et les avocats de service. À la suite de cette injection à long terme de ressources supplémentaires, les équipes de l'initiative visant à réduire l'encombrement des rôles (dont il est question ci-dessous) peuvent être affectées à d'autres emplacements où l'arriéré pose également un problème.

La Division a entrepris une révision en profondeur des pratiques administratives dans les dix emplacements visés par le PRDJ pour s'assurer que les processus administratifs des tribunaux sont uniformes, efficaces et efficaces. Au cours de l'année qui vient, ces changements seront soumis à un contrôle pour évaluer leur effet sur les activités de la Division et sur l'arriéré des causes criminelles.

Initiative visant à réduire l'encombrement des rôles

L'initiative visant à réduire l'encombrement des rôles est un projet conjoint de la DST, de la Division du droit criminel et de la magistrature de la Cour de justice de l'Ontario. Elle consiste à affecter des ressources spéciales à la réduction de l'arriéré des causes criminelles dans certains tribunaux. Chaque tribunal visé par l'initiative se voit affecter un supplément de procureurs de la Couronne et de juges ainsi que du personnel de soutien aux tribunaux, pour des périodes maximales de six mois. En 2003-2004, les ressources spéciales ont été dirigées vers Newmarket, Ottawa et Brampton. Les emplacements ciblés pour 2004-2005 pourraient comprendre North York, Brampton, Barrie, Milton et Ottawa.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (projet de loi C-7), adoptée le 1er avril 2003, a modifié considérablement le fonctionnement du système de justice

pour les jeunes. La loi met l'accent sur la réhabilitation des jeunes contrevenants dans la collectivité, élargit les critères dont il faut tenir compte dans les enquêtes sur le cautionnement, instaure de nouveaux genres de peines et transforme la procédure visant à obtenir une peine applicable aux adultes.

Sommet de la justice

Le sous-procureur général et les juges en chef de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario ont convoqué de concert le premier sommet de la justice (Justice Summit) au début de 2002 pour traiter de l'augmentation croissante de l'arriéré des causes criminelles et des affaires intéressant la protection des enfants. Le sommet a réuni des représentants de la magistrature, du Barreau, du ministère du Procureur général, du Bureau de l'avocat des enfants, d'Aide juridique Ontario, des sociétés d'aide à l'enfance et du ministère des Services à la collectivité, à la famille et à l'enfance (devenu le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse). Dans le cadre du sommet, des comités ont été créés pour étudier les questions de cautionnement et de renvoi et pour se pencher sur les améliorations pouvant être apportées à l'inscription des causes criminelles aux rôles.

La participants du sommet se sont réunis de nouveau en février 2003. Le comité chargé de l'étude des questions de cautionnement et de renvoi a présenté un rapport sur ses initiatives et doit maintenant élaborer des plans de mise en œuvre. Les travaux du comité responsable de l'examen des améliorations à apporter à l'inscription des causes criminelles aux rôles progressent. Le sommet sera reconvoqué en septembre 2004 pour étudier les recommandations des comités.

« Le sommet de la justice, plus particulièrement, a joué un rôle déterminant en définissant les meilleures pratiques et en permettant à tous les participants de collaborer pour tenter de résoudre les problèmes communs. » [Traduction]

Allocution du juge en chef Lennox
à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2004

Les tribunaux de droit civil

Stratégie visant à réformer le système de justice civile

La gestion des causes et la médiation obligatoire sont deux composantes de la stratégie du ministère pour réformer le système de justice civile afin de réduire les délais et les frais inutiles du système de justice civile.

Gestion des causes civiles : Dans le cadre de la gestion des causes, le tribunal supervise la progression des affaires pour favoriser un règlement rapide. Les délais concernant les événements clés d'une affaire sont établis dans la règle 77 des *Règles de procédure civile*. La gestion des causes aux termes de la règle 77 est en vigueur à Ottawa et à Toronto depuis 1997 et à Windsor depuis janvier 2003. La gestion des causes civiles existait à Windsor depuis 1990 aux termes d'une règle différente, mais en appliquant la règle 77, Windsor observe maintenant la même règle que Toronto et Ottawa dans ce domaine.

Médiation obligatoire : Établi en vertu de la règle 24.1 des Règles de procédure civile, le programme de médiation obligatoire de l'Ontario vise à aider les parties à régler leur cause à une étape préliminaire de la procédure judiciaire et à économiser ainsi temps et argent. Aux termes de la règle 24.1, les parties à la plupart des causes civiles, autres que les causes de droit de la famille, régies par le système de gestion des causes, sont renvoyées à une séance de médiation dans les 90 jours suivant le dépôt de la première défense.

La médiation obligatoire a été adoptée en permanence en juillet 2001 à la suite d'une évaluation indépendante de deux ans qui a confirmé l'effet positif de la médiation sur la rapidité du déroulement, les frais et les résultats des affaires civiles. Le programme est entré en vigueur à Windsor en décembre 2002. En janvier 2004, la médiation obligatoire a atteint un taux de règlement total et partiel de 49 %, dépassant ainsi l'objectif de 40 % que s'était fixé le ministère.

Modifications des règles de procédure civile

Le Comité des règles de procédure civile est un comité réglementaire composé de représentants de la magistrature, du Barreau et du ministère du Procureur général. Le Comité a le pouvoir d'établir des règles

concernant la procédure dans toutes les instances civiles de la Cour d'appel et de la Cour supérieure de justice. En 2003-2004, le Comité a introduit des dispositions prescrivant le lieu où se déroulent les poursuites civiles.

Cour des petites créances

Le 2 avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances est passée de 6 000 \$ à 10 000 \$, ce qui se compare à celle des cours des petites créances de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et du Québec, laquelle se situe entre 7 000 \$ et 10 000 \$. Le ministère continue de surveiller l'incidence de cette augmentation.

En 2003-2004, des représentants du ministère ont participé aux travaux du sous-comité des règles de la Cour des petites créances. Le sous-comité a terminé la révision des *Règles de la Cour des petites créances*, y compris l'étude de la possibilité d'imposer à l'échelle de la province la tenue de conférences en vue d'une transaction et des délais de rejet automatique. Le sous-comité a publié un document de consultation et des règles préliminaires en octobre 2003. On s'attend à ce qu'il soumette sa proposition finale au Comité des règles de procédure civile aux fins d'approbation en 2004 et que les nouvelles règles entrent en vigueur en 2005.

Réforme du processus d'enquête préalable

Le gouvernement de l'Ontario et la Cour supérieure de justice ont nommé en 2001 un groupe de travail chargé d'examiner l'efficacité du processus ontarien d'enquête préalable, de déterminer les problèmes et de faire des recommandations en vue d'une réforme. Le groupe de travail a consulté des représentants de la magistrature et du Barreau dans l'ensemble de la province, rassemblé des données quantitatives et qualitatives et examiné les processus d'enquête préalable en vigueur à l'extérieur de l'Ontario. Dans son rapport présenté en novembre 2003, le groupe de travail recommande d'incorporer dans les *Règles de procédure civile* de meilleurs mécanismes d'économie de coût et de temps et d'élaborer et distribuer un guide des meilleures pratiques contenant des lignes directrices pertinentes sur la conduite des enquêtes préalables. Le ministère collabore présentement avec les membres de la magistrature et du Barreau à la mise en œuvre de ces recommandations.

Les Cours de la famille

Services des Cours de la famille

Services de médiation familiale : Les services de médiation familiale font partie intégrante des 17 Cours de la famille. Ces services offrent une médiation volontaire des litiges qui découlent d'une rupture de la famille, notamment la garde, le droit de visite, la pension alimentaire et la séparation des biens. Sur les 2 560 causes renvoyées à la médiation en 2003-2004, 79 % ont été réglées, à savoir un règlement total dans 64 % des cas et partiel dans 15 % des cas.

Séances d'information des parents : Des séances d'information des parents sont offertes sur une base volontaire dans les Cours de la famille. Le but de ces séances est de renseigner les parents sur les répercussions de la séparation et du divorce sur les enfants.

Centres d'information sur le droit de la famille : Il existe des centres d'information sur le droit de la famille dans la plupart des palais de justice. Ces centres offrent sans frais de l'information, des publications, des vidéos et d'autres documents sur les questions touchant la séparation, le divorce et d'autres affaires concernant le droit de la famille.

Satisfaction de la clientèle à l'égard des services

Les sondages de satisfaction de la clientèle réalisés pour 2003-2004 indiquent un taux de satisfaction de 99,7 % à l'égard des services de médiation familiale, de 100 % pour les séances d'information des parents et de 96,6 % en ce qui concerne les centres d'information sur le droit de la famille.

Sommet de la justice : initiative visant à éliminer l'arriéré des affaires intéressant la protection des enfants

Le sommet de la justice a été convoqué pour remédier à l'augmentation constante de l'arriéré des affaires intéressant la protection des enfants en Ontario. En 2002 et 2003, les sommets de la justice ont été convoqués de concert par le sous-procureur général et les juges en chef de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario pour se pencher sur le retard dans les causes criminelles et les affaires intéressant la protection des enfants. Les sommets comptaient des représentants de la magistrature, du Barreau, du ministère du Procureur général, du Bureau de l'avocat des enfants, d'Aide juridique Ontario, des sociétés d'aide à l'enfance et du ministère des Services à la collectivité, à la famille et à l'enfance (devenu le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse).

Le comité directeur de l'arriéré des affaires intéressant la protection des enfants a été mis sur pied au cours du sommet de la justice de 2002 pour cerner les problèmes et formuler des recommandations pour remédier aux retards dans les causes touchant la protection des enfants. Le comité directeur comprend trois groupes de travail chargés de se pencher sur les pratiques exemplaires, les questions et données des régions du Nord et la technologie de l'information.

Au sommet de la justice tenu en 2003, le comité directeur a présenté un compte rendu de ses initiatives et a reçu l'instruction d'élaborer des plans de mise en œuvre. Afin de mettre en œuvre certaines des recommandations formulées sur les pratiques exemplaires, deux nouveaux groupes de travail ont été créés pour se pencher sur la médiation et l'éducation relatives à la protection des enfants. Le comité directeur présentera son rapport au sommet de la justice de 2004, qui doit avoir lieu le 21 septembre 2004.

Modifications des règles en matière de droit de la famille

Le Comité des règles en matière de droit de la famille est un comité réglementaire composé de représentants de la magistrature, du Barreau et du ministère du Procureur général, qui a le pouvoir d'établir des règles de procédure pour les tribunaux de la famille de l'Ontario. En 2003-2004, le Comité a approuvé l'application des *Règles en matière de droit de la famille* aux causes de droit de la famille instruites devant la Cour supérieure de justice. Ainsi, toutes les Cours de la famille de première instance en Ontario observeront les mêmes règles à compter du 1^{er} juillet 2004.

Centres d'information sur le droit de la famille

D'ici le 1^{er} juillet 2004, la DST prévoit d'étendre les centres d'information sur le droit de la famille à d'autres palais de justice de l'Ontario, parallèlement à l'élargissement des *Règles en matière de droit de la famille* à la Cour supérieure de justice. La majorité des nouveaux emplacements sont situés dans les régions du Nord.

Expansion possible de la Cour de la famille

En 2002, le gouvernement fédéral a annoncé 62 nouvelles nominations à la magistrature des Cours de la famille dans l'ensemble du Canada. De concert avec la magistrature et le gouvernement fédéral, la DST examine la possibilité d'ajouter d'autres Cours de la famille de la Cour supérieure de justice en Ontario.

Chapitre 5

Initiatives de la Division en 2003-2004

Modernisation de la prestation des services

Système de suivi des causes des tribunaux civils et des Cours de la famille

La DST a mis au point un nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires pour assurer une gestion plus efficace des affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure. Le système consigne les délais, permet au personnel d'inscrire aux rôles par voie électronique les causes entendues dans les salles d'audience et crée une base de données électronique qui accroît l'exactitude et la disponibilité des données des tribunaux à des fins de rapport statistique.

En date du 31 mars 2004, la DST avait implanté le nouveau système de suivi des causes dans 35 palais de justice. La formation et la mise en œuvre progressive à l'échelle de la province devraient être terminées d'ici le 31 décembre 2004.

Modernisation du système de gestion des causes des tribunaux criminels

Tirant parti de la technologie en place, la DST prévoit d'améliorer le système de gestion des causes des tribunaux criminels, à savoir le Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII). Le ministère étudie les processus appliqués avant, pendant et après les audiences, les exigences en matière de ressources et les besoins technologiques. Cet examen se terminera en 2004 et donnera lieu à la recommandation des améliorations à apporter en priorité au RIII.

Projet de tableaux d'affichage

Les personnes qui se rendent dans les palais de justice achalandés ont souvent besoin d'aide pour repérer l'endroit où se déroule l'instance à laquelle elles souhaitent assister. Le projet des tableaux d'affichage permet aux usagers de trouver eux-mêmes ce renseignement grâce à l'affichage sur de grands tableaux installés dans le hall des palais de justice de renseignements sur les salles d'audience et leur emplacement.

En date du 31 mars 2004, des tableaux d'affichage étaient installés dans 17 palais de justice de la province, soit dans les villes de Barrie, Brampton, Chatham, Cornwall, Hamilton, Kitchener, London, Milton, Newmarket, North Bay, Oshawa, Ottawa, Owen Sound, Samia, Sault Ste. Marie, Toronto et Windsor. Les phases futures du projet visent à afficher d'autres renseignements sur les tribunaux et en sont au stade de la planification.

Salle d'audience électronique modèle

En 2002-2003, la DST a installé une salle d'audience électronique modèle à la Cour supérieure de justice au 393, avenue University, à Toronto afin de mettre à l'essai la technologie de pointe au tribunal dans les affaires de droit commercial et d'autres affaires de droit civil sans jury. La technologie permet ce qui suit :

- La présentation numérique d'éléments de preuve et d'arguments
- La comparution à distance des avocats, des témoins et des interprètes par vidéo et téléconférence
- La tenue d'audiences transfrontalières simultanées.

La mise à l'essai et l'évaluation de la salle d'audience modèle se sont poursuivies au cours de l'exercice 2003-2004.

Modernisation des télécommunications

Le projet de modernisation des télécommunications du ministère du Procureur général a été entrepris pour mettre à niveau l'infrastructure téléphonique désuète partout dans la province afin d'améliorer la conformité du ministère à la Stratégie en matière de qualité des services mise en œuvre par l'Ontario.

Au cours de l'exercice 2003-2004, les travaux de modernisation des télécommunications se sont poursuivis aux palais de justice de Sault Ste. Marie, Red Lake et Gore Bay. Le ministère a opté pour des plans de garantie prolongée dans les cas pertinents.

Système de renvois par vidéo

Un grand nombre de comparutions préliminaires en cour pénale sont des « renvois », suivant lesquels l'accusé est mis en détention provisoire en attendant son procès. Le Projet de mise en œuvre d'un système de renvois par vidéo permet à l'accusé de comparaître en cour par vidéoconférence depuis un poste de police ou un établissement correctionnel. Ce système réduit les transports de détenus au tribunal.

En date du 31 mars 2004, le système avait été installé dans 125 palais de justice, établissements correctionnels, édifices des Premières nations et postes de la Police provinciale de l'Ontario. Il sera installé dans un autre palais de justice en 2004-2005. Les responsables du projet continuent de collaborer avec les services de police municipaux, la Police provinciale de l'Ontario et les services de police des Premières nations pour coordonner les installations visiophoniques POTS (services téléphoniques traditionnels) dans le but de fournir des services de vidéo dans les endroits éloignés de la province. La DST continue de se pencher sur l'utilisation de la vidéo dans des instances à caractère non pénal.

Amélioration du soutien au personnel et des communications internes

L'intranet de la Division des services aux tribunaux

Le site intranet de la Division des services aux tribunaux est le principal moyen de communication entre le bureau principal de la DST et les régions. Il comprend plus de 1 800 pages Web, notamment les directives de la Division, des guides à jour, des formulaires électroniques et d'autres communications de la DST. Le site reçoit plus de 400 visites par jour, ce qui correspond à plus de 175 000 pages-vues par mois.

Le système de gestion du contenu de l'intranet a été mis à niveau cette année pour faciliter l'affichage et pour rendre le site entièrement accessible en vertu des lignes directrices de la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

Guides de procédure

Le projet de rédaction de guides vise à améliorer les ressources destinées au personnel régional et à assurer l'observation de normes de service communes dans les procédures judiciaires à l'échelle de la province. Les responsables du projet ont entrepris de réécrire ou de créer plus de 30 guides de procédure judiciaire. Mis à la disposition du personnel sur le site intranet de la DST, les nouveaux guides :

- Présentent l'information de façon claire et lisible
- Fournissent des liens électroniques aux formulaires et aux lois requis à des fins d'autorisation légale
- Incorporent toutes les directives de la DST
- Demeurent à jour, puisqu'il est possible de les actualiser en temps réel à mesure que des modifications sont apportées aux politiques et aux procédures
- Présentent les instructions étape par étape sous forme de schémas

Les guides sont élaborés en collaboration par des rédacteurs professionnels, des concepteurs, des spécialistes des secteurs d'activité, des groupes de discussion et des comités de révision.

Formulaires électroniques

La Direction de la planification interne s'emploie à présenter en format électronique tous les formulaires judiciaires. Le personnel des tribunaux pourra ainsi :

- Utiliser la version la plus récente des formulaires
- Remplir les formulaires par voie électronique
- Sauvegarder le contenu des formulaires à des fins de consultation
- Produire les formulaires sur place, selon les besoins, et réaliser ainsi des économies importantes

Les formulaires sont reliés aux guides de procédure sur le site intranet de la DST pour permettre au personnel des tribunaux d'y accéder facilement. Jusqu'à maintenant, plus de 500 formulaires ont été recréés et sont accessibles sur le site. Les formulaires électroniques font partie des pages les plus souvent visitées sur l'intranet de la DST.

Collaboration avec nos partenaires du secteur de la justice

Soutien aux municipalités relativement à la Loi sur les infractions provinciales

La *Loi sur les infractions provinciales* (LIP) régit les infractions qui ne relèvent pas du *Code criminel*, telles que les infractions aux règlements concernant le stationnement, la circulation et les permis de vente d'alcool, ainsi que les infractions punissables en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de la *Loi sur la protection de l'environnement*. Les municipalités ont la responsabilité d'administrer les infractions relevant de la LIP et d'intenter des poursuites à l'égard de certaines d'entre elles. La province intente les poursuites à l'égard des infractions graves intéressant la LIP et assure la qualité de l'ensemble du système judiciaire.

Dans le cadre de son rôle de supervision et de contrôle, la DST exécute à intervalles réguliers les vérifications prévues des tribunaux des infractions provinciales. Elle examine en outre les rapports semestriels sur les finances et le rendement émanant de toutes les municipalités qui administrent des tribunaux des infractions provinciales. Des mécanismes de contrôle supplémentaires sont en voie d'élaboration, notamment des rapports mensuels sur la charge de travail et les données financières relatives à la LIP. La Division met en outre à jour les guides sur les activités relevant de la LIP et améliore les communications avec les municipalités.

Amélioration de l'éducation juridique publique

Créé en 2002 par les juges en chef McMurtry, LeSage et Lennox, le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) est une tribune qui vise, sur une base de collaboration, à aider le public à mieux comprendre le système de justice.

Grâce au programme Salle d'audience et salle de classe, des milliers d'étudiantes et d'étudiants de l'Ontario ont pu prendre part à des séances interactives avec divers participants du système judiciaire.

En 2003, le ROEJ a terminé sa première année d'activité et étendu ses cours d'été en droit destinés aux enseignantes et enseignants des écoles secondaires à cinq emplacements, à savoir Windsor, Ottawa, London, Sudbury et Toronto. D'une durée de deux jours, le programme offre aux enseignantes et enseignants

l'occasion d'acquérir des connaissances juridiques et de rencontrer des membres de la communauté judiciaire. Le ROEJ a en outre conçu un document intitulé *Valeurs du système de justice*, qui a été distribué à toutes les écoles des conseils scolaires francophones et anglophones de l'Ontario. À l'hiver 2003, le Réseau a publié son premier numéro de *Update*, un bulletin qui décrit un grand nombre d'activités d'éducation juridique destinées au public qui se déroulent en Ontario.

Justice Ontario – services internationaux

Justice Ontario - services internationaux est le service de consultation international du ministère du Procureur général. S'inspirant de l'expérience que le gouvernement de l'Ontario a acquise en assurant le fonctionnement de l'un des plus vastes systèmes judiciaires d'Amérique du Nord, Justice Ontario - services internationaux aide les gouvernements clients à concevoir des systèmes judiciaires équitables, impartiaux, accessibles et efficaces et à en assurer le fonctionnement.

Dans le cadre de Justice Ontario, la DST a élaboré du matériel de formation personnalisé sous forme de modules qui traitent de l'expérience ontarienne relative aux initiatives de réforme judiciaire récentes dans le domaine du droit civil et du droit de la famille, notamment la gestion des causes et la médiation obligatoire. Le matériel de formation a été élaboré en fonction des centres d'intérêt des clients internationaux de Justice Ontario.

Information de gestion

Les statistiques de la DST, recueillies par le personnel des tribunaux dans l'ensemble de la province, représentent la plus importante source de données statistiques utilisée par le ministère du Procureur général. La DST continue de perfectionner ses systèmes d'information de gestion pour :

- Améliorer l'exactitude et la portée des statistiques sur les tribunaux
- Présenter en ligne les statistiques sur les tribunaux
- Produire des rapports statistiques courants
- Faciliter la prise de décisions stratégiques éclairées dans l'ensemble du ministère
- Fournir des données aux tribunaux pour les aider dans la gestion de leurs dossiers

Gestion des installations judiciaires

Investir dans les installations judiciaires

Depuis 1996, l'Ontario a affecté 269 millions de dollars au programme de construction de palais de justice, qui est axé sur l'unification des tribunaux de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario. De nouveaux palais de justice ont été construits à Brampton, Cornwall, Hamilton, Owen Sound, Toronto (tribunaux de droit civil et de droit de la famille), Welland, Windsor et Chatham. Le palais de justice de Brockville devrait être inauguré à l'été 2004. Le projet d'unification des tribunaux de Pembroke demeure une priorité du ministère dans le plan d'infrastructure de 2004-2005. Le gouvernement poursuit ses démarches pour la construction du nouveau palais de justice de Durham qui unifiera les services aux tribunaux présentement répartis dans toute la région. Les travaux devraient être terminés à l'hiver 2008-2009.

Les autres investissements en immobilisations du ministère portaient principalement sur la réparation des installations judiciaires existantes pour répondre aux besoins de santé, de sûreté et de sécurité et mettre en œuvre des initiatives spéciales, notamment des améliorations des cellules de détention et des aires connexes pour qu'elles soient conformes à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Renouvellement des installations

Projet de réduction des délais judiciaires : Dans le cadre du projet de réduction des délais judiciaires du ministère qui vise à éliminer l'arriéré de causes criminelles dans les tribunaux, un montant de 2,4 millions de dollars a été alloué au titre des immobilisations pour commencer à planifier l'ajout de locaux dans plusieurs palais de justice. Il s'agit notamment de salles d'audience, de cellules de détention et de bureaux pour accueillir les juges, les procureurs de la Couronne, le personnel de soutien, les services aux victimes, les avocats de service et le personnel responsable de l'administration des tribunaux.

Orangeville : Construit en 1881, le palais de justice d'Orangeville a besoin d'être agrandi et modernisé pour faire face à l'augmentation du nombre de causes et à l'évolution de la prestation des programmes. Les travaux de conception sont en cours et le ministère a indiqué que cet emplacement était une priorité dans le cadre du financement des infrastructures.

Cellules de détention : Afin de se conformer à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, le ministère a investi 900 000 \$ en 2003-2004 pour améliorer les cellules de détention et les aires connexes à l'intention des jeunes sous garde dans les palais de justice de la province.

Projets de construction de palais de justice en 2003-2004

Brockville : Unification des tribunaux de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice dans un palais de justice patrimonial rénové comptant cinq salles d'audience, à un coût estimatif de 15,1 millions de dollars. Ce projet était terminé pour l'essentiel en 2003-2004 et le palais de justice devrait accueillir ses premiers occupants à l'été 2004.

Chatham : Unification des tribunaux de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice dans un palais de justice rénové comptant six salles d'audience, à un coût estimatif de 13,4 millions de dollars. La construction est terminée et le ministère a commencé à exercer ses activités à cet endroit en août 2003. L'inauguration officielle du palais de justice est prévue en mai 2004.

Owen Sound : Unification des tribunaux de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice dans un nouveau palais de justice comptant cinq salles d'audience, au coût total de 16,5 millions de dollars. Le nouveau palais de justice unifié a commencé à exercer ses activités le 3 février 2003 et l'inauguration officielle a eu lieu le 12 mars 2004.

Pembroke : La planification de l'unification des tribunaux de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice dans le palais de justice historique situé au 297, rue Pembroke Est est en cours.



En haut : nouveau palais de justice d'Owen Sound.
En bas : nouveau palais de justice de Chatham.

Chapitre 6

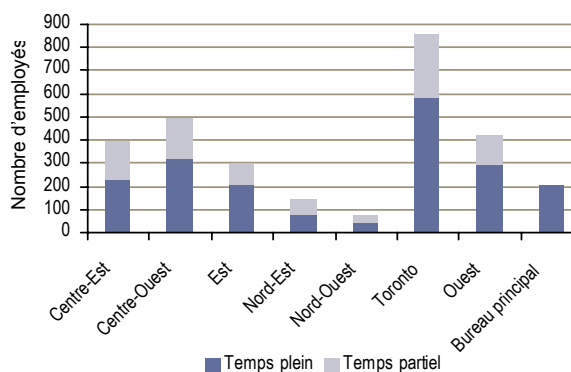
Rapport sur les ressources

Ressources humaines par région*

Au 31 mars 2004

	Temps plein	Temps partiel	Total
Centre-Est	228	163	391
Centre-Ouest	317	174	491
Est	205	89	294
Nord-Est	77	64	141
Nord-Ouest	43	32	75
Toronto	579	278	857
Ouest	292	131	423
Bureau principal	201	5	206
Grand Total	1 942	936	2 878

*Les ressources humaines ne comprennent ni la magistrature ni le personnel de soutien de la magistrature.



Recettes par région

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	Centre-Est	Centre-Ouest	Est	Nord-Est	Nord-Ouest	Toronto	Ouest	Total
Droits et honoraires	12 497 294	14 165 564	6 559 544	2 675 840	1 201 930	19 897 257	11 205 772	68 203 201
Redevances des brefs	52 351	59 339	27 478	11 209	5 035	83 349	46 940	285 700
Ventes	75 360	81 583	43 444	14 449	8 396	91 252	39 713	354 197
Amendes	7 030 680	7 755 311	3 359 574	1 407 337	650 293	11 089 320	5 670 469	36 962 985
Remboursements*	2 424 712	2 748 388	1 272 676	519 164	233 197	3 860 445	2 174 132	13 232 714
Divers	146 882	160 366	27 454	79 041	-5 922	396 934	246 617	1 051 373
Gouvernement du Canada	1 661 643	1 883 457	872 158	355 780	159 659	2 880 964	1 489 922	9 303 583
Total	23 888 920	26 854 008	12 162 328	5 062 821	2 252 588	38 299 521	20 873 566	129 393 752

*Remboursements provenant des emplacements autonomes

État des dépenses

Pour les exercices terminés les 31 mars 2004, 2003, 2002, 2001 et 2000.

	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000
FONCTIONNEMENT					
Administration de justice					
Ces coûts concernent l'inscription des dossiers au rôle, le maintien des dossiers du tribunal, la perception des amendes et des droits et honoraires, la mise à exécution des ordonnances civiles, la fourniture de renseignements sur la justice au public, la fourniture d'un soutien en salles d'audience et la facilitation de la prestation d'autres services liés à la justice.					
Traitements et salaires	119 572 256	115 936 979	106 578 528	106 353 355	103 834 474
Avantages sociaux	17 214 813	24 263 650	19 927 339	20 191 671	21 223 560
Transports et communications	7 621 405	9 287 613	10 593 787	8 417 883	7 928 776
Services	38 930 590	34 987 409	34 175 841	40 542 429	28 933 817
Fournitures et matériel	15 509 858	10 324 333	10 153 350	11 561 171	7 444 835
Paiements de transfert (aux Bibliothèques de droit de comté et de district, à la Subvention - Service d'orientation aux familles de Frontenac et au Juge en chef de l'Ontario - Conférences et colloques)	253 700	118 146	172 269	64 673	86 100
	199 102 622	194 918 130	181 601 114	187 131 182	169 451 562
Services judiciaires					
Ces coûts comprennent la rémunération des juges et des juges de paix de la Cour de l'Ontario et des fonctionnaires quasi-judiciaires de la Cour supérieure et la fourniture d'un soutien administratif judiciaire à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice ainsi qu'à la Cour d'appel.					
Traitements et salaires	82 431 797	78 006 915	82 045 775	66 057 299	73 009 077
Avantages sociaux des employés et de la magistrature	6 119 733	18 778 633	18 474 129	17 703 681	22 542 389
Transports et communications	4 314 487	3 957 845	3 412 052	3 071 425	3 014 368
Services	4 711 683	5 164 147	4 467 310	4 590 871	5 341 260
Fournitures et matériel	486 209	721 348	769 982	3 232 495	3 384 600
Paiements de transfert (à l'Institut national de la magistrature, à la Bibliothèque des juges, au Juge en chef de l'Ontario -	158 551	158 551	135 464	135 464	188 764
	98 222 460	106 787 439	109 304 712	94 791 235	107 480 458
Créances douteuses*	6 828 000				
TOTAL – FONCTIONNEMENT	304 153 082 \$	\$301 705 569	290 905 826 \$	281 922 417 \$	276 932 020 \$
BUDGET DU FONCTIONNEMENT	294 467 800 \$	\$306 003 900	305 548 800 \$	290 257 500 \$	278 516 900 \$
IMMOBILISATIONS					
Construction de tribunaux					
Acquisition/construction de biens immobiliers	10 648 623	34 859 844	30 509 263	25 343 066	45 319 987
TOTAL – IMMOBILISATIONS	10 648 623 \$	34 859 844 \$	30 509 263 \$	25 343 066 \$	45 319 987 \$
BUDGET DES IMMOBILISATIONS	13 000 000 \$	34 861 000 \$	33 313 400 \$	55 507 300 \$	54 074 600 \$

* Conformément à la comptabilité d'exercice, un montant au titre des créances douteuses a été comptabilisé en 2003-2004.

Remarque : Le ministère du Procureur général a commencé à présenter ses rapports financiers selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les données présentées dans l'État des dépenses ci-dessus pour 2003-2004 sont conformes à la nouvelle méthode de comptabilité, tandis que les données indiquées pour les exercices 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 sont conformes à la méthode qui était employée auparavant, à savoir la comptabilité de caisse.

Chapitre 7

Planifier l'avenir

Plan quinquennal de la Division des services aux tribunaux

En 2002, la DST a entrepris un processus de planification quinquennale continue pour la Division afin d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'accessibilité des services aux tribunaux. Le plan quinquennal énumère les objectifs opérationnels suivants pour la Division :

- Traitement rapide et efficient des causes
- Services accessibles
- Prestation constante de services de grande qualité
- Processus décisionnel responsable et efficace
- Gestion efficiente des ressources

Le plan établit 43 normes de service, énumère les initiatives qui seront mises en œuvre pour les atteindre et fixe les délais connexes.

Le processus de planification

La DST est un réseau non hiérarchique de participants à la fois indépendants et interdépendants du système judiciaire. Par conséquent, le processus d'élaboration et d'actualisation du plan quinquennal a mobilisé des représentants de la magistrature, nos partenaires du système judiciaire et le personnel de la Division. Cette consultation avec la magistrature et les intervenants de la DST constitue une stratégie essentielle pour atteindre nos objectifs opérationnels.

Les conseils que nous avons reçus à propos du plan préliminaire de cette année nous ont été très précieux pour établir les priorités. Par exemple, on nous a exhortés à prendre des mesures pour former et stabiliser nos effectifs et à réviser les normes s'appliquant aux services d'interprète judiciaire. Le besoin d'améliorer la technologie et d'assurer un nombre suffisant de juges et d'employés a été mis en relief. On nous a rappelé l'importance de travailler en étroite collaboration avec la magistrature et nos partenaires, non seulement pour déterminer les initiatives nécessaires, mais également pour les mettre en œuvre et ce, tout en respectant l'indépendance de la magistrature. Ces observations sont très importantes pour nous et orienteront nos travaux au cours de la prochaine année.

Nous comptons poursuivre les consultations dans le cadre de l'examen et de l'actualisation annuels du plan.

« Au moment où nous abordons 2004, soit la 214^e année d'existence de notre cour, je crois qu'il est important de nous rappeler du rôle des tribunaux dans la vie des citoyennes et des citoyens de notre province. Devant la complexité accrue de notre société, notre appareil judiciaire doit continuer de répondre aux besoins de la population en offrant un système de justice efficace, accessible et abordable. » [Traduction]

Allocation du juge en chef Smith à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2004



Photo : Hall de la Cour d'appel de l'Ontario à Osgoode Hall, Toronto

Mission, objectifs opérationnels et normes de service

Mission				
Assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles				
Objectifs opérationnels				
Traitement rapide et efficient des causes	Services accessibles	Prestation constante de services de grande qualité	Processus décisionnel responsable et efficace	Gestion efficiente des ressources
Normes de service				
Les ressources des greffes et les salles d'audience entièrement fonctionnelles et dotées de tout le personnel nécessaire sont disponibles lorsqu'on en a besoin. La technologie des salles d'audience assure un traitement efficient des causes. Les transcriptions des débats judiciaires sont produites rapidement et avec exactitude. Le dépôt des documents et l'entrée des données des tribunaux sont conformes aux règles, exacts et à jour dans tous les greffes. Des pratiques de gestion efficientes des dossiers sont en vigueur dans tous les greffes. Le suivi électronique des causes permet d'assurer une surveillance continue du volume d'instances, du cheminement des causes et des décisions rendues à leur égard. Des services de médiation sont offerts pour favoriser le règlement précoce des causes civiles et de droit de la famille. Les règles et procédures des tribunaux favorisent le règlement rapide des causes et réduit les comparutions et les coûts inutiles. La Division collabore avec la magistrature, le Barreau et les partenaires du secteur judiciaire à l'élimination de l'encombrement des rôles. La Division participe aux révisions générales des lois et des politiques visant à améliorer le processus judiciaire.	Les obstacles aux services fournis par la Division des services aux tribunaux sont définis et réduits ou éliminés. Le public et, plus particulièrement, les parties non représentées à la Cour de la famille et à la Cour des petites créances, peuvent accéder facilement aux services d'information. La technologie facilite l'accès aux renseignements, aux dossiers et aux rôles des tribunaux. La technologie permet la comparution à distance des parties et des témoins. Les liens électroniques entre les systèmes d'information répondent aux objectifs de sécurité publique. L'accès aux documents, aux dossiers et aux bases de données des tribunaux est géré par un cadre juridique et des principes directeurs. Une stratégie de communications efficace est en vigueur pour informer les usagers des tribunaux des modifications apportées aux politiques et aux pratiques.	Un effectif judiciaire professionnel et compétent fournit régulièrement des services responsables, avisés et courtois aux comptoirs et aux greffes des tribunaux, un soutien administratif et en salle d'audience de grande qualité à la magistrature et des services de mise à exécution efficaces. La satisfaction de la clientèle à l'égard des services fait l'objet d'une surveillance continue au moyen de procédures relatives aux plaintes du public et de sondages. La Division respecte toutes les normes en matière de qualité des services. La Division a instauré des normes et des pratiques en matière d'assurance de la qualité. Les pratiques et programmes locaux, les programmes pilotes et les projets pilotes sont évalués à des fins d'application provinciale. Les cours municipales fournissent les services judiciaires relatifs à la Loi sur les infractions provinciales, conformément aux normes du ministère, au protocole d'entente et aux exigences de la loi. Des services spécialisés sont offerts selon les besoins. La Division a conclu des partenariats avec la communauté des affaires et d'autres organismes externes pour assurer la prestation de certains services. La Division participe à des projets visant à fournir des services et une expertise judiciaires à la communauté internationale.	Le plan quinquennal de la Division fournit une orientation stratégique pluriannuelle pour ses priorités. Un plan opérationnel est publié au début de chaque exercice pour évaluer les défis à venir, les risques et les perspectives financières et pour définir et surveiller les engagements en matière de programmes au cours de l'exercice. Des rapports d'information de gestion sont mis à la disposition de la Division, du MPG, de la magistrature et d'autres intéressés pour faciliter l'examen continu des programmes et l'analyse des tendances du traitement des causes, les décisions relatives à l'affectation des ressources et la satisfaction de la clientèle à l'égard des services. Un rapport annuel est publié à la fin de chaque exercice pour rendre compte des tendances sur le plan des causes, des réalisations de la Division et d'autres développements touchant les tribunaux. Tous les programmes sont évalués à intervalles réguliers. Le personnel du bureau principal et des bureaux régionaux collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles politiques. La Division collabore avec les municipalités, la magistrature et le Barreau, les partenaires du secteur de la justice, les autres ministères et organismes et les autres divisions du MPG. La Division possède une stratégie fédérale-provinciale-territoriale pour gérer l'effet des lois et des politiques fédérales sur les tribunaux de l'Ontario. La Division a des liens avec des organismes externes pour cerner les nouveaux enjeux et définir les pratiques exemplaires et pour améliorer l'analyse des données des tribunaux.	Des modèles de ressources fournissent une base objective pour évaluer les besoins en personnel des salles d'audience et des greffes, l'effectif nécessaire de juges et de juges de paix pour la Cour de justice de l'Ontario, les budgets à allouer aux régions et les coûts privés/publics des procédures judiciaires. Les finances de la Division sont gérées conformément aux normes et aux politiques du Conseil de gestion et font l'objet d'un suivi mensuel pour s'assurer que la Division respecte son budget. Les risques opérationnels et financiers sont rapidement définis et sont gérés de manière efficace. Des stratégies ont été instaurées pour examiner les droits et les honoraires à intervalles réguliers et générer de nouvelles recettes s'il y a lieu. Il existe des plans de gestion des biens pour toutes les ressources (p. ex., technologie, installations). Il y a des politiques en vigueur pour assurer la perception des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée. Les besoins et les ressources en matière de technologie sont définis et gérés de manière efficace. La Division collabore avec la Direction de la gestion des installations pour assurer une gestion efficace des installations judiciaires et élaborer un plan stratégique pluriannuel en matière d'infrastructure pour la construction de futurs palais de justice.

Initiatives

Objectif opérationnel n° 1 : traitement rapide et efficace des causes							
Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Les ressources des greffes et les salles d'audience entièrement fonctionnelles et dotées de tout le personnel nécessaire sont disponibles lorsqu'on en a besoin	Tous	Élaborer un modèle de dotation des salles d'audience pour la Cour de justice de l'Ontario en consultation avec le Bureau du juge en chef					
La technologie des salles d'audience assure un traitement efficace des causes	Tous	Mettre à l'essai dans le cadre d'un projet pilote la salle d'audience électronique modèle au palais de justice de la Cour supérieure de justice situé au 393, avenue University, à Toronto, pour explorer l'utilisation de la technologie au tribunal	✓				
		Évaluer la salle d'audience électronique modèle					
Les transcriptions des débats judiciaires sont produites rapidement et avec exactitude	Tous	Fixer des normes de délai pour la production et la transmission des transcriptions; instaurer une directive pour la gestion des bandes magnétiques afin d'assurer l'entreposage et la conservation en lieu sûr de tous les enregistrements originaux des débats judiciaires dans l'ensemble de la province	✓				
		Fournir des compétences de base et un programme de formation en matière de transcription/compte rendu	✓				
Le dépôt des documents et l'entrée des données des tribunaux sont conformes aux règles, exacts et à jour dans tous les greffes.	Tous	Élaborer des programmes de formation sur les principaux systèmes d'entrée de données	✓				
		Offrir de la formation continue					
		Rédiger de nouveaux guides pour tous les systèmes	✓				
		Mettre régulièrement à jour les guides					
Des pratiques de gestion efficaces des dossiers sont en vigueur dans tous les greffes	Tous	Examiner les méthodes de gestion des dossiers et les calendriers de conservation des dossiers et des pièces à conviction	✓				
		Mettre en œuvre des méthodes et des calendriers de gestion des dossiers et former le personnel en conséquence					
Le suivi électronique des causes permet d'assurer une surveillance continue du volume d'instances, du cheminement des causes et des décisions rendues à leur égard	Tous	Concevoir et mettre à l'essai sous forme de projet pilote un nouveau système de suivi des causes pour les affaires instruites à la Cour supérieure de justice et les affaires de droit de la famille instruites à la Cour de justice de l'Ontario	✓				
		Implanter le nouveau système de suivi des causes pour les affaires instruites à la Cour supérieure de justice et les affaires de droit de la famille instruites à la Cour de justice de l'Ontario (c.-à-d. FRANK)	✓				
		Mettre en œuvre les améliorations de l'architecture et des fonctions de FRANK					
		Implanter le registre central des affaires successorales	✓				
		Définir d'autres améliorations à apporter au registre central des affaires successorales suivant une approche d'amélioration continue et progressive et les mettre en œuvre					
		Collaborer avec le comité de la technologie de l'information des juges en chef à l'amélioration du système de gestion actuel des affaires pénales du MPG (c.-à-d. ICON), y compris la fonction d'établissement des rôles des tribunaux					
		Élaborer des options pour remplacer les systèmes locaux actuels par un meilleur système provincial de comptabilité des fonds en fidéicommis					
		Concevoir et implanter un meilleur système provincial de comptabilité des fonds en fidéicommis					

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 1 : traitement rapide et efficient des causes (suite)

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Des services de médiation sont offerts pour favoriser le règlement précoce des causes civiles et de droit de la famille	Civil et famille	Atteindre un taux de règlement total ou partiel de 40 % des causes civiles renvoyées à la médiation; assurer un suivi du taux de règlement					
		Atteindre un taux de règlement total ou partiel de 60 % des causes renvoyées à la médiation familiale; assurer un suivi du taux de règlement					
Les règles et procédures des tribunaux favorisent le règlement rapide des causes et réduit les comparutions et les coûts inutiles	Civil	Rassembler les données de base					
		Consulter la magistrature et le Barreau sur l'adoption de normes adéquates pour la Division des services aux tribunaux					
		Rassembler les données de base et établir des délais pour les jugements par défaut rendus par les greffiers (Norme établie : 5 jours ouvrables)	✓				
		Assurer un suivi régulier des délais des jugements par défaut rendus par les greffiers					
		Rassembler les données de base et établir des délais pour l'émission des certificats de succession dans les requêtes successorales non contestées (Norme établie : 15 jours ouvrables dans les cas où une directive judiciaire n'est pas exigée)	✓				
		Assurer un suivi régulier des délais d'émission des certificats de succession dans les requêtes successorales non contestées					
		Participer au Comité des règles en matière civile	✓				
		Participer au comité d'examen de la mise en œuvre de la gestion des causes de la région de Toronto; appuyer la mise en œuvre des recommandations	✓				
		Participer à l'examen des enquêtes préalables	✓				
		Soumettre un rapport final sur l'examen des enquêtes préalables; appuyer la mise en œuvre des recommandations	✓				
		Participer à l'examen des répercussions des règles relatives à la procédure simplifiée	✓				
	Petites créances	Rassembler les données de base					
		Consulter la magistrature et le Barreau sur l'adoption de normes adéquates pour la Division des services aux tribunaux					
		Rassembler les données de base et établir des délais pour les jugements par défaut rendus par les commis (Norme établie : 5 jours ouvrables)	✓				
		Assurer un suivi régulier des délais des jugements par défaut rendus par les commis					
		Participer au sous-comité des règles de la Cour des petites créances	✓				
		Participer à l'examen des règles de la Cour des petites créances, y compris de la possibilité d'imposer la tenue de conférences en vue d'une transaction à l'échelle de la province ainsi que des délais de rejet automatique	✓				
		Participer à la mise en œuvre des règles modifiées de la Cour des petites créances					
	Famille	Rassembler les données de base					
		Consulter la magistrature et le Barreau sur l'adoption de normes adéquates pour la Division des services aux tribunaux					
		Participer au Comité des règles en matière de droit de la famille	✓				
		Participer à l'examen des règles et des formulaires en matière de droit de la famille	✓				
		Participer à l'élargissement de l'application des règles en matière de droit de la famille à la Cour supérieure de justice	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 1 : traitement rapide et efficient des causes (suite)							
Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Les règles et procédures des tribunaux favorisent le règlement rapide des causes et réduit les comparutions et les coûts inutiles (suite)	Cour d'appel – appels en matière civile/ familiale	Rassembler les données de base et établir des délais d'audience cibles, selon les directives de la Cour d'appel et en consultation avec les usagers	✓				
		Assurer un suivi régulier du taux d'observation des délais d'audience	✓				
	Cour d'appel – appels en matière criminelle Criminel- LIP	Atteindre un taux de 75 % des appels en matière criminelle entendus dans l'année où l'appel a été interjeté	✓				
		Rassembler les données de base					
		Consulter la magistrature et le Barreau sur l'adoption de normes adéquates pour la Division des services aux tribunaux					
		Participer au Comité des règles de la Loi sur les infractions provinciales	✓				
La Division collabore avec la magistrature, le Barreau et les partenaires du secteur judiciaire à l'élimination de l'encombrement des rôles	Famille	Participer au sommet de la justice (Justice Summit)					
		Participer au comité et aux groupes de travail sur l'élimination de l'encombrement des rôles pour les affaires intéressant la protection des enfants	✓				
		Participer à la mise en œuvre des pratiques exemplaires pour les affaires intéressant la protection des enfants	✓				
	Criminel	Collaborer avec la magistrature et les procureurs de la Couronne à l'élaboration de stratégies visant à définir, à prévenir et à réduire l'encombrement des rôles pour les affaires pénales, notamment appuyer la mise en œuvre des pratiques exemplaires en matière de cautionnement et de renvoi	✓				
		De concert avec les Divisions partenaires et la magistrature, mettre en œuvre le projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) dans dix emplacements cibles, à savoir Toronto (3), Brampton, Orangeville, Kitchener, Ottawa, Oshawa, Cornwall et Newmarket	✓				
		Dans le cadre du projet de réduction des délais judiciaires, élaborer et instaurer des pratiques exemplaires pour le personnel des tribunaux et de l'administration dans dix palais de justice cibles, et évaluer ces pratiques	✓				
		Appuyer l'établissement de tribunaux à Brampton, North York et Scarborough pour réduire l'encombrement des rôles ainsi que d'autres tribunaux dont l'emplacement reste à déterminer	✓				
		Participer au sommet de la justice					
		Participer aux groupes de travail du secteur pénal	✓				
		Préparer un rapport et des recommandations pour remédier à l'augmentation du nombre de comparutions dans les affaires de droit criminel	✓				
		Établir des définitions de données normalisées pour la collecte de données sur les causes criminelles	✓				
La Division participe aux révisions générales des lois et des politiques visant à améliorer le processus judiciaire	Tous	Examiner et mettre en œuvre des modifications des lois, des politiques et des programmes aux paliers provincial et fédéral	✓				
	Famille	Élaborer un plan d'évaluation de la Cour de la famille en consultation avec la magistrature					
		Participer au comité directeur de la Cour de la famille	✓				
	Criminel- LIP	Remplir l'obligation du procureur général d'entreprendre la rationalisation de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> de concert avec les municipalités					
		Participer à l'examen fédéral-provincial- territorial de la structure des cours criminelles de première instance	✓				
		Examiner le système des juges de paix, y compris les critères de qualification et assurer l'équité et la transparence du processus de nomination	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 2 : services accessibles

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Les obstacles aux services fournis par la Division des services aux tribunaux sont définis et réduits ou éliminés	Tous	S'assurer que les installations judiciaires sont bien identifiées et qu'elles sont sécuritaires, sûres et faciles d'accès (p. ex., par les personnes handicapées et le grand public)	✓				
		S'assurer de la conformité au Code des droits de la personne de l'Ontario	✓				
		Assurer l'accès à des services en français et à des services d'interprète	✓				
		Évaluer l'incidence du barème actuel des droits et honoraires sur l'accès du public aux services et de toute proposition visant à les augmenter et étudier les besoins en matière de dispenses de droits et honoraires	✓				
		Rassembler des données de base sur les temps d'attente au comptoir (y compris à la Cour d'appel)	✓				
		Instaurer des normes de temps d'attente au comptoir (y compris à la Cour d'appel) (Norme établie : 20 minutes pour le dépôt d'un seul document)	✓				
		Surveiller le pourcentage de clients déposant un seul document auprès de la Cour de la famille, des tribunaux de droit civil et de la Cour des petites créances et auxquels on répond dans un délai de 20 minutes					
		Effectuer tous les ans un sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'endroit des services au comptoir reçus à la Cour de la famille, dans les tribunaux de droit civil et à la Cour des petites créances, à tour de rôle (le sondage a été élaboré)					
Le public et, plus particulièrement, les parties non représentées à la Cour de la famille et à la Cour des petites créances, peuvent accéder facilement aux services d'information	Tous	Contribuer à l'éducation du public par l'intermédiaire des comités locaux du Réseau ontarien d'éducation juridique	✓				
		Réévaluer les besoins des parties qui plaident en personne, y compris à la Cour d'appel	✓				
		Faire la promotion du matériel d'éducation du public dans les palais de justice, sur le site Web du ministère et dans des endroits tels que les centres d'information du gouvernement et les bibliothèques	✓				
		En collaboration avec les bureaux des juges en chef, concevoir un nouveau site Web pour les tribunaux pour permettre aux intervenants externes concernés d'accéder aux décisions des tribunaux, aux formulaires juridiques, etc.	✓				
	Petites créances	Étudier les besoins en matière de séances/centres d'information publics sur la Cour des petites créances et envisager l'élaboration de documents Internet sur la Cour des petites créances	✓				
	Famille	Envisager l'expansion des centres d'information sur le droit de la famille	✓				
		Offrir des services d'information sur le droit de la famille dans tous les palais de justice					
		Élaborer des options pour offrir de l'information normalisée aux parties à une affaire intéressant le droit de la famille dans l'ensemble de la province					
La technologie facilite l'accès aux renseignements, aux dossiers et aux rôles des tribunaux	Tous	Afficher de l'information à jour sur les services des tribunaux sur le site Internet du ministère (p. ex., des renseignements sur les affaires successorales, le processus de sélection des jurés, l'emplacement des palais de justice, les guides et les brochures et le processus de nomination des juges)	✓				
		Collaborer à l'élaboration de documents complets sur les « événements de la vie » pour l'Internet (p. ex., des renseignements complets à l'intention des conjoints qui divorcent)	✓				
		Afficher les formulaires judiciaires électroniques sur le site Internet du ministère	✓				
		Installer des tableaux d'affichage électroniques dans les palais de justice à volume d'instances élevé pour y afficher les rôles des tribunaux et d'autres renseignements	✓				
		Concevoir et instaurer des liens aux systèmes opérationnels pour afficher de l'information sur les rôles des tribunaux sur les tableaux d'affichage					
		Afficher de l'information sur les rôles des tribunaux sur le site Web des tribunaux					
		Examiner les options pour le dépôt électronique des documents judiciaires, le paiement des amendes et des droits et honoraires et l'accès aux dossiers et aux rôles des tribunaux	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 2 : services accessibles (suite)

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
La technologie permet la comparution à distance des parties et des témoins	Tous	Envisager de recourir plus souvent à la technologie pour permettre davantage de comparutions à distance, en particulier dans le Nord de la province	✓				
		Élaborer des options pour permettre aux tribunaux du Nord de la province d'avoir accès à distance à des services d'interprète	✓				
		Étudier des options pour mener des évaluations procureur/client par vidéoconférence	✓				
		Faire l'essai de comparutions à distance dans la salle d'audience électronique modèle	✓				
		Évaluer le recours aux comparutions à distance dans la salle d'audience électronique modèle, y compris l'incidence sur les procédures					
	Criminel-LIP	Étudier l'effet de la vidéoconférence (y compris les renvois par vidéo) sur l'encombrement des rôles des cours pénales et les délais pour rendre une décision, afin de déterminer l'orientation à adopter	✓				
		Élargir la disponibilité des télémandats pour les affaires relevant de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i>	✓				
Les liens électroniques entre les systèmes d'information répondent aux objectifs de sécurité publique	Famille	Examiner si l'établissement de moyens d'échange de renseignements avec les sociétés d'aide à l'enfance, sous réserve des exigences de confidentialité, serait viable	✓				
	Criminel-LIP	Établir des liens d'information sur la justice pénale avec les procureurs de la Couronne, les services de police, les services correctionnels					
		Améliorer les échanges de renseignements concernant la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> entre les municipalités et le ministère des Transports					
L'accès aux documents, aux dossiers et aux bases de données des tribunaux est géré par un cadre juridique et des principes directeurs	Tous	Instaurer une politique et un cadre juridique pour assurer un équilibre entre le droit d'accès du public aux renseignements et aux services judiciaires et le droit à la confidentialité et à la protection de la vie privée. Cette politique doit être conforme aux règles prescrites (p.ex., <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> , <i>Loi sur les tribunaux judiciaires</i> , <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> , <i>Loi sur les services à l'enfance et à la famille</i>), aux règles des tribunaux et aux politiques du ministère et de la fonction publique de l'Ontario	✓				
Une stratégie de communications efficace est en vigueur pour informer les usagers des tribunaux des modifications apportées aux politiques et aux pratiques	Tous	Évaluer la possibilité d'établir des canaux de communication électroniques et de faire une utilisation plus efficace des comités locaux de la magistrature et du Barreau, des comités des règles, des Law Society Channels, etc.	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.

Objectif opérationnel n° 3 : prestation constante de services de grande qualité

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Un effectif judiciaire professionnel et compétent fournit régulièrement des services responsables, avisés et courtois aux comptoirs et aux greffes des tribunaux, un soutien administratif et en salles d'audience de grande qualité à la magistrature et des services de mise à exécution efficaces.	Tous	Assurer un soutien au personnel des tribunaux au moyen de l'actualisation constante des guides et des formulaires électroniques, de l'intranet, etc..	✓				
		Examiner et mettre à jour à intervalles réguliers les politiques et les pratiques de la Division, y compris les plans d'urgence et de poursuite des activités	✓				
		Procéder aux mises à niveau de la largeur de bande du réseau dans les palais de justice de la province selon la norme minimale établie afin d'offrir au personnel un accès fiable, constant et rapide aux renseignements électroniques					
		Offrir des séances de formation au besoin lorsqu'il y a des changements dans les pratiques, dans les règles, dans les procédures, dans les lois et dans la technologie	✓				
		Veiller à ce que les régions aient les ressources nécessaires pour fournir de la formation en permanence sur les programmes	✓				
		Offrir une formation relevée sur la gestion financière aux agents et aux gestionnaires des finances pour améliorer les contrôles des dépenses conformément au rapport du vérificateur provincial de l'Ontario	✓				
		Offrir des programmes de perfectionnement au personnel, y compris des programmes de niveau collégial ou universitaire, des programmes de mentorat et des possibilités de stage	✓				
		Examiner les besoins de dotation des salles d'audience et des greffes et trouver des solutions au taux de rotation élevé du personnel	✓				
		Élaborer des plans de rendement pour tout le personnel qui incorporent les normes et les initiatives contenues dans le plan pluriannuel de la Division	✓				
		Mener des examens annuels du rendement de tout le personnel					
	Criminel	Évaluer les besoins de formation du personnel de première ligne des tribunaux criminels					
	Civil	Évaluer les besoins de formation des agents d'exécution des tribunaux civils					
La satisfaction de la clientèle à l'égard des services fait l'objet d'une surveillance continue au moyen de procédures relatives aux plaintes du public et de sondages	Tous	Élaborer des procédures relatives aux plaintes et assurer le règlement rapide des plaintes du public	✓				
	Tous	Assurer un suivi de tous les services et programmes des tribunaux au moyen de sondages réguliers de la satisfaction de la clientèle (le sondage a été élaboré)					
	Famille	Atteindre un taux de satisfaction de 80 % chez les usagers des centres d'information sur le droit de la famille, des services de médiation familiale et des séances d'information des parents, là où ces services sont offerts; assurer un suivi régulier du niveau de satisfaction	✓				
La Division respecte toutes les normes en matière de qualité des services	Tous	Respecter toutes les normes des appels téléphoniques (le personnel répond avant la troisième sonnerie, achemine les appels à la boîte vocale lorsqu'il n'est pas disponible, retourne tous les appels dans un délai d'un jour ouvrable et ne réachemine pas les appels plus d'une fois)	✓				
		Respecter toutes les normes de la correspondance (le personnel répond à toute la correspondance dans un délai de 15 jours ouvrables)	✓				
		Respecter toutes les normes de service au comptoir (la norme d'attente au comptoir est de 20 minutes dans le cas du dépôt d'un seul document)	✓				
		Respecter toutes les normes de règlement des plaintes (le personnel répond aux plaintes et aux commentaires des clients dans un délai de deux jours ouvrables)	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 3 : prestation constante de services de grande qualité (suite)

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
La Division a instauré des normes et des pratiques en matière d'assurance de la qualité	Tous	Automatiser l'extraction des données de FRANK relatives à la Cour de la famille, aux tribunaux de droit civil, à la Cour des petites créances et à la Cour supérieure de justice et mettre à jour les rapports statistiques courants					
		Après consultation, consigner par écrit les lignes directrices à l'intention du personnel et des gestionnaires sur l'utilisation efficace des systèmes opérationnels					
		Examiner les normes d'assurance de la qualité pour les services d'interprète judiciaire					
		Instaurer des rapports financiers types pour toutes les régions et le bureau principal					
		Les présidents et les coprésidents des groupes exécutifs dirigent et aident leurs collègues dans le cadre de l'élaboration des mesures d'assurance de la qualité et des plans de mise en œuvre pour tous les domaines de pratique					
Les pratiques et programmes locaux, les programmes pilotes et les projets pilotes sont évalués à des fins d'application provinciale	Civil	Examiner la gestion des causes et la médiation obligatoire à Toronto et surveiller ces activités à Windsor et Ottawa	✓				
	Petites créances	Examiner les règles de la Cour des petites créances pour évaluer la nécessité d'accroître l'uniformité des procédures préalables au procès dans l'ensemble de la province	✓				
	Famille	Examiner les règles en matière de droit de la famille pour évaluer la nécessité d'accroître l'uniformité des procédures et des pratiques des cours de la famille	✓				
		Envisager d'élargir l'application des règles en matière de droit de la famille à la Cour supérieure de justice (pour les cours autres que celles de la famille)	✓				
		Élargir l'application des règles en matière de droit de la famille à la Cour supérieure de justice (pour les cours autres que celles de la famille)					
	Criminel	Évaluer la faisabilité, les répercussions et l'efficacité des pratiques exemplaires et des projets locaux aux fins d'application dans l'ensemble de la province	✓				
Les cours municipales fournissent les services judiciaires relatifs à la Loi sur les infractions provinciales, conformément aux normes du ministère, au protocole d'entente et aux exigences de la loi	Criminel- LIP	Créer un groupe pour étudier les questions de politique opérationnelle, le besoin de mieux communiquer les politiques du ministère, les exigences en matière de surveillance financière et de technologie	✓				
		Engagement permanent					
		Surveiller le respect des normes et des exigences au moyen de rapports réguliers sur les activités et les finances des tribunaux et de vérifications annuelles sur place					
Des services spécialisés sont offerts selon les besoins	Famille	Participer à la mise en œuvre du rapport du Groupe de travail sur les questions nordiques	✓				
	Criminel/ LIP	En consultation avec la magistrature, évaluer l'efficacité des tribunaux de droit criminel qui offrent des services spécialisés à certains endroits, notamment l'Aboriginal Court, la Drug Treatment Court et les Mental Health Courts	✓				
La Division a conclu des partenariats avec la communauté des affaires et d'autres organismes externes pour assurer la prestation de certains services	Tous	Examiner constamment les possibilités de conclure d'autres partenariats	✓				
La Division participe à des projets visant à fournir des services et une expertise judiciaires à la communauté internationale	Tous	Participation permanente	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.

Objectif opérationnel n° 4 : processus décisionnel responsable et efficace

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Le plan quinquennal de la Division fournit une orientation stratégique pluriannuelle pour ses priorités	Tous	Le plan tient compte de toutes les recommandations du Rapport du vérificateur provincial de l'Ontario (2003)	✓				
		Le plan quinquennal est actualisé tous les ans, en consultation avec des représentants de la magistrature, du Barreau et des autres usagers des tribunaux	✓				
		Des mesures du rendement pour l'ensemble des normes et des engagements clés en matière de services sont élaborées de concert avec la magistrature et incorporées au plan					
Un plan opérationnel est publié au début de chaque exercice pour évaluer les défis à venir, les risques et les perspectives financières et pour définir et surveiller les engagements en matière de programmes au cours de l'exercice	Tous	Engagement permanent	✓				
		Terminer l'élaboration des plans opérationnels régionaux en 2004-2005 et les actualiser tous les ans	✓				
Des rapports d'information de gestion sont mis à la disposition de la Division, du MPG, de la magistrature et d'autres intéressés pour faciliter l'examen continu des programmes et l'analyse des tendances du traitement des causes, les décisions relatives à l'affectation des ressources et la satisfaction de la clientèle à l'égard des services	Tous	Conclure une entente provinciale sur les définitions des données nécessaires pour établir des données de base	✓				
		Créer une base de données provinciale et produire des rapports statistiques à intervalles réguliers	✓				
		Publier de nouveaux rapports statistiques types pour le domaine de pratique du droit criminel et élaborer de nouveaux rapports types pour les affaires relevant de la Cour de la famille, des tribunaux de droit civil, de la Cour des petites créances et de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> ; mettre les rapports à jour à intervalles réguliers	✓				
		Réviser les rapports tous les ans en réponse aux exigences des programmes et aux commentaires reçus	✓				
		Améliorer la collecte, le compte rendu et l'analyse des données des tribunaux de droit criminel pour faciliter la définition et la résolution des causes des arriérés des affaires criminelles et pour donner suite au rapport du vérificateur provincial de l'Ontario	✓				
		Relier les données statistiques sur l'activité des tribunaux à celles concernant les finances et les ressources humaines et autres données pour faciliter le suivi des finances et l'élaboration des prévisions en matière de charge de travail et de ressources dans chaque domaine de pratique	✓				
		Former le personnel à la collecte des données et à l'utilisation des outils de renseignement opérationnels	✓				
		Élaborer des sondages de satisfaction de la clientèle et les réviser de façon continue en réponse aux exigences des programmes et aux commentaires	✓				
		Élaborer une base de données de recherche non statistiques pour les recherches sur les tendances sociales, économiques, démographiques et judiciaires, y compris sur les enjeux judiciaires et les pratiques exemplaires au Canada et à l'étranger					
		Collaborer avec les représentants de la magistrature et les intervenants de la Division des services aux tribunaux et élaborer des partenariats de recherche pour renforcer la capacité d'analyse des données	✓				
Un rapport annuel est publié à la fin de chaque exercice pour rendre compte des tendances sur le plan des causes, des réalisations de la Division et d'autres développements touchant les tribunaux	Tous	Publier le premier Rapport annuel	✓				
		Engagement permanent					
Tous les programmes sont évalués à intervalles réguliers	Tous	Préparer l'évaluation des services de soutien à la magistrature et des services d'application	✓				
		Mesurer et évaluer l'ensemble des activités et des programmes et en rendre compte pour appuyer la planification axée sur les résultats	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique

Droit civil

Cour des petites créances

Droit de la famille

Droit criminel / LIP

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.

Objectif opérationnel n° 4 : processus décisionnel responsable et efficace (suite)							
Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Le personnel du bureau principal et des bureaux régionaux collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles politiques	Tous	Engagement permanent envers les groupes de politique opérationnelle	✓				
La Division collabore avec les municipalités, la magistrature et le Barreau, les partenaires du secteur de la justice, les autres ministères et organismes et les autres divisions du MPG	Tous	Examiner des modes d'administration des tribunaux qui augmenteraient l'efficience et l'accessibilité du système judiciaire, permettraient à la magistrature d'exercer un plus grand contrôle sur l'administration des tribunaux, conformément à leur rôle d'organe gouvernemental constitutionnellement indépendant, et répondraient à la recommandation du vérificateur provincial de clarifier l'administration des tribunaux	✓				
		Établir et maintenir des rapports de travail par le truchement du sommet de la justice, des comités d'élimination de l'encombrement des rôles, des comités locaux de la magistrature et du Barreau et des groupes de politique opérationnelle avec : — La magistrature et les avocats — Les partenaires du secteur de la justice et d'autres ministères (ministères de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, des Transports, des Services sociaux et communautaires, des Services à l'enfance et à la jeunesse et Secrétariat du Conseil de gestion) — Des organismes externes (services de police, sociétés d'aide à l'enfance, Aide juridique Ontario) — Les autres divisions du ministère du Procureur général (divisions du droit criminel, des services de justice à la famille, des politiques, des services technologiques pour la justice, Secrétariat des services aux victimes, Bureau de l'avocat des enfants, Direction de la gestion des installations, Direction de la planification du budget et Direction des ressources humaines) — SEEFPO, AMAPCEO, MERC, AMERC et ALOC	✓				
		Rencontrer les comités consultatifs sur les normes en matière de services aux tribunaux une fois par année au sujet des normes et des pratiques exemplaires	✓				
		Collaborer avec les municipalités à l'amélioration de la surveillance provinciale de la prestation des services judiciaires relevant de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i>	✓				
La Division possède une stratégie fédérale-provinciale-territoriale	Tous	Élaborer une stratégie fédérale-provinciale-territoriale à la Division pour gérer l'incidence des lois et des politiques fédérales sur les tribunaux de l'Ontario	✓				
		Étudier la possibilité de créer un équivalent canadien du centre national américain des tribunaux d'État (U.S. National Center for State Courts)					
	Famille	Élaborer une stratégie pour répondre aux propositions fédérales concernant le financement sous forme de contribution et l'expansion des Cours unifiées de la famille	✓				
		Participer au comité fédéral-provincial-territorial de coordination du droit de la famille des hauts fonctionnaires	✓				
		Obtenir la contribution financière du gouvernement fédéral aux programmes provinciaux et en rendre compte	✓				
	Criminel	Achever les négociations relatives à la <i>Loi sur les contraventions</i> avec le gouvernement fédéral	✓				
		Surveiller l'incidence des modifications fédérales du Code criminel sur la charge de travail et les procédures des tribunaux	✓				
		Participer à une étude de la structure des cours de première instance	✓				
		Mettre en œuvre le projet de loi C15A (modifications du Code criminel) et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	✓				
	La Division a des liens avec des organismes externes pour cerner les nouveaux enjeux et définir les pratiques exemplaires et pour améliorer l'analyse des données des tribunaux	Tous	Exploiter les rapports avec l'Association des administrateurs judiciaires du Canada, le Centre canadien de la statistique juridique et le centre national américain des tribunaux d'État	✓			
Élaborer un plan pour conclure des partenariats avec des universités, des facultés de droit et d'autres organismes de recherche			✓				
Envisager la possibilité de fournir des données judiciaires à des fins de recherche							
Envisager de faire connaître les intérêts de la Division en matière de recherche							
Envisager de donner accès aux données et aux rapports de recherche de la Division moyennant des frais							

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, le phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 5 : gestion efficiente des ressources

Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Des modèles de ressources fournissent une base objective pour évaluer les besoins en personnel des salles d'audience et des greffes, l'effectif nécessaire de juges et de juges de paix pour la Cour de justice de l'Ontario, les budgets à allouer aux régions et les coûts privés/publics des procédures judiciaires	Tous	Terminer l'examen opérationnel des bureaux principaux des régions	✓				
		Établir des normes de soutien avec la Cour de l'Ontario	✓				
		Examiner les besoins de dotation des greffes et des salles d'audience	✓				
		Élaborer des indicateurs de charge de travail	✓				
		Élaborer un modèle d'effectif pour la Cour de justice de l'Ontario de concert avec celle-ci	✓				
		Examiner les budgets alloués aux régions	✓				
		Créer et instaurer des outils de compte rendu mensuel type					
		Concevoir un modèle d'évaluation des coûts privés/publics des procédures judiciaires					
		Examiner les besoins de ressources dans le cadre du processus de planification annuelle et définir les économies et les mesures de compensation des nouvelles initiatives et des besoins en matière de ressources, s'il y a lieu	✓				
		Renforcer la capacité de planification axée sur les résultats	✓				
Les finances de la Division sont gérées conformément aux normes et aux politiques du Conseil de gestion et font l'objet d'un suivi mensuel pour s'assurer que la Division respecte son budget	Tous	Engagement permanent (suivi assuré par l'entremise du groupe de la planification ministérielle)	✓				
		Toutes les dépenses respectent les limites ministérielles	✓				
Les risques opérationnels et financiers sont rapidement définis et sont gérés de manière efficace	Tous	Engagement permanent (suivi assuré par l'entremise du groupe de la planification ministérielle)	✓				
Des stratégies ont été instaurées pour examiner les droits et les honoraires à intervalles réguliers et générer de nouvelles recettes s'il y a lieu	Tous	Élaborer une stratégie pour les droits et honoraires	✓				
Il existe des plans de gestion des biens pour toutes les ressources (p. ex., technologie,	Tous	Engagement permanent (suivi assuré par l'entremise du groupe de la planification ministérielle)	✓				

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP	✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------	---

Objectif opérationnel n° 5 : gestion efficiente des ressources (suite)							
Norme de service	Domaine de pratique	Initiative	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Il y a des politiques en vigueur pour assurer la perception des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée	Tous	Transmettre électroniquement et à intervalles réguliers les renseignements sur les amendes impayées à l'Unité de gestion des services de recouvrement	✓				
		Assurer un suivi régulier des méthodes de perception du Conseil de gestion du gouvernement et consigner le montant perçu des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée	✓				
		Étudier des options pour parvenir à l'application intégrale des amendes	✓				
Les besoins et les ressources en matière de technologie sont définis et gérés de manière efficace	Tous	Élaborer un plan de technologie stratégique pluriannuel pour définir les besoins en matière de ressources et fixer les délais des initiatives relatives à la technologie	✓				
		Instaurer un système de suivi des actifs de technologie de l'information	✓				
		Collaborer avec la Division des services informatiques intégrés en matière de justice et le Bureau du directeur général de l'information pour la fonction publique pour s'assurer que la technologie fournie à la magistrature et au personnel est moderne, efficace et sûre, qu'elle assure la protection des renseignements personnels et qu'elle est gérée de façon responsable et respectueuse de la confidentialité	✓				
		Élaborer et instaurer une méthode de gestion cohérente des projets de technologie pour les tribunaux					
		Élaborer des politiques et des normes pour la distribution des ressources technologiques, y compris des protocoles d'entente avec les trois catégories de tribunaux	✓				
La Division collabore avec la Direction des installations pour assurer une gestion efficace des installations judiciaires et élaborer un plan stratégique pluriannuel pour la construction de futurs palais de justice	Tous	Élaborer une stratégie pluriannuelle en matière d'infrastructure pour la gestion des immobilisations et des biens importants	✓				
		Suivi et planification stratégique assurés en permanence					
		Collaborer avec la Direction de la gestion des installations à l'élaboration de plans annuels en matière d'infrastructure et le plan de gestion des biens du MPG et à l'examen des immobilisations du secteur de la justice					
		Participer à l'élaboration d'un modèle d'occupation des palais de justice, dans le cadre de l'examen des immobilisations du secteur					

Légende

Tous les domaines de pratique	Droit civil	Cour des petites créances	Droit de la famille	Droit criminel / LIP
-------------------------------	-------------	---------------------------	---------------------	----------------------

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2003-2004 a été réalisée.

Annexe : Tendances sur cinq ans dans les tribunaux

**Données statistiques pour les exercices
1999-2000 à 2003-2004**

Table des matières de l'annexe

Introduction	A1
Glossaire.....	A1
Les tribunaux civils	
Aperçu des affaires civiles par région	A3
Affaires civiles reçues	A4
Événements en matière civile entendus	A6
Les tribunaux criminels	
Cour de justice de l'Ontario – aperçu des affaires pénales par région	A9
Cour de justice de l'Ontario – accusations reçues au criminel	A10
Cour de justice de l'Ontario – accusations au criminel à l'égard desquelles une décision a été rendue	A12
Cour de justice de l'Ontario – accusations en instance au criminel.....	A14
Cour de justice de l'Ontario – événements entendus au criminel.....	A16
Cour supérieure de justice – aperçu des affaires pénales par région.....	A19
Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels reçus au criminel	A20
Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels au criminel à l'égard desquels une décision a été rendue	A22
Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels en instance au criminel.....	A24
Cour supérieure de justice – événements entendus au criminel	A26
Les Cours de la famille	
Aperçu des affaires de droit de la famille par région (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)	A29
Affaires de droit de la famille reçues (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)	A30
Événements de droit de la famille entendus (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)	A32
Cour de justice de l'Ontario – aperçu des affaires de droit de la famille par région	A35
Cour de justice de l'Ontario – affaires de droit de la famille reçues.....	A36
Cour de justice de l'Ontario – événements de droit de la famille entendus	A38
Cour supérieure de justice – aperçu des affaires de droit de la famille par région.....	A41
Cour supérieure de justice – affaires de droit de la famille reçues	A42
Cour supérieure de justice – événements de droit de la famille entendus.....	A44
La Cour des petites créances	
Cour des petites créances – aperçu des affaires par région	A47
Cour des petites créances – demandes déposées	A48
Cour des petites créances – événements entendus	A50
La Cour d'appel	
Cour d'appel – appels en matière criminelle	A53
Cour d'appel – appels en matière civile	A53

Introduction

La Division des services aux tribunaux a instauré un nouveau processus plus logique d'extraction quotidienne des données en matière criminelle de la Cour de justice de l'Ontario (les données des autres cours ne sont pas concernées). Ce nouveau processus garantira que les accusations (reçues et à l'égard desquelles une décision a été rendue) comptées en double et les fausses accusations en instance ne sont pas rapportées. Le rapport annuel 2003-2004 est le premier à contenir les nouvelles données. Les données ont été retraitées pour tous les exercices compris dans ce rapport. Les anciens totaux provinciaux ont été comparés aux nouveaux totaux provinciaux retraités pour l'exercice 2003-2004 afin d'évaluer l'ampleur du changement. Le retraitement n'a rien changé aux tendances historiques. Les données retraitées font en effet ressortir les mêmes tendances au fil du temps que dans les rapports précédents.

- Le nombre d'accusations reçues pour 2003-2004 est inférieur de 7 % au chiffre rapporté précédemment.
- Le nombre d'accusations à l'égard desquelles une décision a été rendue est inférieur de 3 % au chiffre rapporté précédemment.
- Le nombre d'événements entendus a baissé de 1,7 %.
- Le nombre d'accusations en instance est inférieur de 6,5 % au chiffre rapporté précédemment.

La Division a d'autres initiatives en cours pour améliorer la qualité, l'étendue et l'accessibilité des données statistiques sur les tribunaux et nous espérons être en mesure de fournir de meilleurs renseignements au fil de leur mise en œuvre.

Glossaire de l'annexe

SIST	Le Système d'information statistique des tribunaux (SIST) est un système informatique de bureau qui produit un rapport mensuel sur les activités de la Cour supérieure de justice (y compris la Cour des petites créances et la Cour de la famille) et sur les causes de droit de la famille de la Cour de justice de l'Ontario.
Civil	Les données en matière civile comprennent les affaires relevant de la <i>Motor Vehicle Act</i> et de la <i>Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction</i> , les affaires en matière de succession et les autres affaires civiles introduites à la Cour supérieure de justice. Sont exclues les affaires relevant de la Cour des petites créances et les affaires de droit de la famille.
Criminel	Les données en matière criminelle comprennent toutes les infractions au <i>Code criminel du Canada</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> et d'autres infractions fédérales commises par des adultes et des jeunes. Les données en matière criminelle de la Cour de justice de l'Ontario sont recueillies par accusation, tandis que celles pour la Cour supérieure de justice le sont par acte d'accusation. Les actes d'accusation reçus à la Cour supérieure de justice au cours des cinq dernières années comptaient en moyenne 3,6 accusations.
Famille	Les données en matière de famille comprennent toutes les causes relevant des lois suivantes, <i>Loi sur le droit de la famille</i> , <i>Loi portant réforme du droit de l'enfance</i> , <i>Loi sur le divorce</i> , <i>Loi sur les services à l'enfance et à la famille</i> , <i>Loi sur l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires</i> , et les autres causes de droit de la famille.
RIII	Le Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII) est un système opérationnel qui consigne les accusations déposées à la Cour de justice de l'Ontario.
Petites créances	Les données en matière de petites créances comprennent toutes les affaires qui relèvent de la compétence de la Cour des petites créances (c.-à-d. les demandes civiles portant sur un montant maximum de 10 000 \$, exception faite des demandes déposées en vertu de la <i>Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction</i> et de toute autre affaire relevant de la compétence exclusive de la Cour supérieure de justice).

Aperçu des affaires civiles par région

Région	Exercice	Affaires reçues (1)	Événements entendus (2)	Heures d'activité des salles d'audience (3)
Centre-Est	1999-2000	11 313	6 164	6 084
	2000-2001	10 849	6 081	3 919
	2001-2002	12 310	5 858	3 759
	2002-2003	13 059	4 737	3 717
	2003-2004	13 470	5 212	4 144
Centre-Ouest	1999-2000	17 065	18 118	9 252
	2000-2001	19 503	16 780	8 577
	2001-2002	18 262	17 091	9 186
	2002-2003	17 822	15 942	9 261
	2003-2004	19 454	14 765	10 302
Est	1999-2000	8 647	11 071	7 295
	2000-2001	8 860	11 217	7 994
	2001-2002	8 959	11 462	7 084
	2002-2003	8 962	11 368	6 282
	2003-2004	9 326	10 958	5 981
Nord-Est	1999-2000	3 554	3 060	3 563
	2000-2001	3 683	3 071	2 774
	2001-2002	3 905	2 757	2 888
	2002-2003	3 905	3 027	2 462
	2003-2004	3 356	2 320	2 536
Nord-Ouest	1999-2000	1 492	1 292	892
	2000-2001	1 215	1 014	979
	2001-2002	1 254	1 237	1 105
	2002-2003	1 758	1 193	1 354
	2003-2004	1 297	964	1 087
Toronto	1999-2000	26 450	48 022	31 741
	2000-2001	28 107	38 360	28 617
	2001-2002	27 419	40 361	28 922
	2002-2003	33 926	58 383	26 130
	2003-2004	34 594	70 916	30 469
Ouest	1999-2000	12 151	20 692	8 631
	2000-2001	11 807	16 817	8 587
	2001-2002	11 468	13 697	8 139
	2002-2003	11 733	12 614	7 798
	2003-2004	12 122	14 379	7 411
Ontario	1999-2000	80 672	108 419	71 299
	2000-2001	84 024	93 340	65 652
	2001-2002	83 577	92 463	65 446
	2002-2003	91 165	107 264	60 957
	2003-2004	93 619	119 514	65 711

- (1) Comprend les déclarations, les avis d'action, les requêtes ainsi que les appels et les requêtes en révision judiciaire à la Cour divisionnaire. Les données ne comprennent pas les affaires intéressant la Cour des petites créances ni les affaires de droit de la famille.
- (2) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les motions, les conférences relatives à la cause, les audiences d'évaluation, les audiences sur l'état de l'instance, les renvois devant les protonotaires, l'homologation des comptes et les auditions d'appels.
- (3) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : SIST

Affaires civiles reçues (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	1 942	2 112	2 041	2 196	2 066	124	6 %
	Bracebridge	543	376	348	345	244	-299	-55 %
	Cobourg	327	326	313	290	340	13	4 %
	Lindsay	403	307	310	323	374	-29	-7 %
	Newmarket	3 260	3 303	4 466	4 961	5 282	2 022	62 %
	Peterborough	591	561	572	652	629	38	6 %
	Whitby	4 247	3 864	4 260	4 292	4 535	288	7 %
Centre-Est , total		11 313	10 849	12 310	13 059	13 470	2 157	19 %
Centre-Ouest	Brampton	5 863	5 840	5 385	5 123	6 295	432	7 %
	Brantford	2 120	2 773	2 904	2 674	2 849	729	34 %
	Cayuga	231	248	203	186	128	-103	-45 %
	Hamilton	3 659	4 248	3 847	4 040	4 096	437	12 %
	Milton	2 801	3 681	2 954	2 660	3 233	432	15 %
	Orangeville	282	503	627	744	425	143	51 %
	Simcoe	273	281	313	220	363	90	33 %
	St. Catharines	1 082	1 032	1 102	1 163	1 352	270	25 %
	Welland	754	897	927	1 012	713	-41	-5 %
Centre-Ouest, total		17 065	19 503	18 262	17 822	19 454	2 389	14 %
Est	Belleville	570	534	498	667	645	75	13 %
	Brockville	369	345	354	377	365	-4	-1 %
	Cornwall	359	304	289	295	293	-66	-18 %
	Kingston	716	739	830	888	982	266	37 %
	L'Orignal	277	561	556	562	379	102	37 %
	Napanee	116	126	110	162	207	91	78 %
	Ottawa	5 595	5 547	5 497	5 233	5 709	114	2 %
	Pembroke	404	391	454	388	404	0	0 %
	Perth	203	224	296	287	299	96	47 %
	Picton	38	89	75	103	43	5	13 %
Est, total		8 647	8 860	8 959	8 962	9 326	679	8 %
Nord-Est	Cochrane	578	589	493	528	556	-22	-4 %
	Gore Bay	43	61	50	47	34	-9	-21 %
	Haileybury	195	153	235	194	176	-19	10 %
	North Bay	507	457	498	414	473	-34	-7 %
	Parry Sound	173	203	160	210	206	33	19 %
	Sault Ste. Marie	1 048	1 022	876	605	563	-485	-46 %
	Sudbury	1 006	1 198	1 593	1 900	1 348	342	34 %
	Timmins	4	0	0	7	0	-4	-
Nord-Est, total		3 554	3 683	3 905	3 905	3 356	-198	-6 %
Nord-Ouest	Fort Frances	91	98	96	104	66	-25	-27 %
	Kenora	299	240	304	291	331	32	11 %
	Thunder Bay	1 102	877	854	1 363	900	-202	-18 %
Nord-Ouest, total		1 492	1 215	1 254	1 758	1 297	-195	-13 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	26 450	28 107	27 419	33 926	34 594	8 144	31 %
Toronto, total		26 450	28 107	27 419	33 926	34 594	8 144	31 %
Ouest	Chatham	536	516	482	571	648	112	21 %
	Goderich	321	308	350	250	238	-83	-26 %
	Guelph	776	794	777	732	813	37	5 %
	Kitchener	1 844	1 920	1 722	1 878	2 235	391	21 %
	London	3 792	3 560	3 315	2 828	2 830	-962	-25 %
	Owen Sound	396	413	446	414	500	104	26 %
	Sarnia	651	683	636	674	627	-24	-4 %
	St. Thomas	263	232	267	402	462	199	76 %
	Stratford	375	290	287	318	330	-45	-12 %
	Walkerton	311	286	262	333	310	-1	0 %
	Windsor	2 488	2 467	2 529	2 634	2 326	-162	-7 %
	Woodstock	398	338	395	699	803	405	102 %
Ouest, total		12 151	11 807	11 468	11 733	12 122	-29	0 %
Ontario, total		80 672	84 024	83 577	91 165	93 619	12 947	16 %

(1) Comprend les déclarations, les avis d'action, les requêtes ainsi que les appels et les requêtes en révision judiciaire à la Cour divisionnaire. Les données ne comprennent pas les affaires intéressant la Cour des petites créances ni les affaires de droit de la famille.

SOURCE : SIST

Événements en matière civile entendus (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	1 796	1 858	2 086	1 230	710	-1 086	-60 %
	Bracebridge	371	360	258	203	70	-301	-81 %
	Cobourg	173	141	133	236	173	0	0 %
	Lindsay	202	224	126	207	203	1	1 %
	Newmarket	2 356	2 261	2 078	2 048	3 321	965	41 %
	Peterborough	578	486	456	304	148	-430	-74 %
	Whitby	688	751	721	509	587	-101	-15 %
Centre-Est, total		6 164	6 081	5 858	4 737	5 212	-952	-15 %
Centre-Ouest	Brampton	7 172	5 537	5 383	6 053	5 044	-2 128	-30 %
	Brantford	1 460	1 920	2 143	1 644	856	-604	-41 %
	Cayuga	144	105	108	113	138	-6	-4 %
	Hamilton	5 392	5 355	5 870	4 806	5 697	305	6 %
	Milton	1 808	1 874	1 444	1 426	1 366	-442	-24 %
	Orangeville	208	184	164	10	134	-74	-36 %
	Simcoe	220	317	478	247	234	14	6 %
	St. Catharines	1 369	1 159	1 137	991	610	-759	-55 %
	Welland	345	329	364	652	686	341	99 %
Centre-Ouest, total		18 118	16 780	17 091	15 942	14 765	-3 353	-19 %
Est	Belleville	785	828	851	824	849	64	8 %
	Brockville	440	277	326	386	391	-49	-11 %
	Cornwall	300	175	188	266	160	-140	-47 %
	Kingston	684	674	676	731	776	92	13 %
	L'Orignal	295	381	222	213	186	-109	-37 %
	Napanee	73	80	67	56	73	0	0 %
	Ottawa	7 849	8 340	8 598	8 495	8 213	364	5 %
	Pembroke	294	292	311	163	203	-91	-31 %
	Perth	304	103	123	162	59	-245	-81 %
	Picton	47	67	100	72	48	1	2 %
Est, total		11 071	11 217	11 462	11 368	10 958	-113	-1 %
Nord-Est	Cochrane	351	284	204	187	194	-157	-45 %
	Gore Bay	15	28	21	15	19	4	27 %
	Haileybury	242	184	152	177	190	-52	-21 %
	North Bay	586	672	646	636	586	0	0 %
	Parry Sound	60	54	75	78	99	39	65 %
	Sault Ste. Marie	890	876	721	725	548	-342	-38 %
	Sudbury	823	830	844	1 114	588	-235	-29 %
	Timmins	93	143	94	95	96	3	3 %
Nord-Est, total		3 060	3 071	2 757	3 027	2 320	-740	-24 %
Nord-Ouest	Fort Frances	78	89	93	73	42	-36	-46 %
	Kenora	232	245	227	260	226	-6	-3 %
	Thunder Bay	982	680	917	860	696	-286	-29 %
Nord-Ouest, total		1 292	1 014	1 237	1 193	964	-328	-25 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	48 022	38 360	40 361	58 383	70 916	22 894	48 %
Toronto, total		48 022	38 360	40 361	58 383	70 916	22 894	48 %
Ouest	Chatham	464	406	428	442	448	-16	-3 %
	Goderich	190	159	210	32	8	-182	-96 %
	Guelph	518	333	441	400	363	-155	-30 %
	Kitchener	3 865	3 789	1 718	1 427	1 436	-2 429	-63 %
	London	3 611	2 028	1 947	2 471	2 045	-1 566	-43 %
	Owen Sound	402	283	156	205	297	-105	-26 %
	Sarnia	636	689	654	496	513	-123	-19 %
	St. Thomas	260	281	232	232	195	-65	-25 %
	Stratford	90	94	180	81	62	-28	-31 %
	Walkerton	161	123	128	157	130	-31	-19 %
	Windsor	10 040	8 188	7 185	6 478	8 728	-1 312	-13 %
	Woodstock	455	444	418	193	154	-301	-66 %
Ouest, total		20 692	16 817	13 697	12 614	14 379	-6 313	-31 %
Ontario, total		108 419	93 340	92 463	107 264	119 514	11 095	10 %

- (1) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les motions, les conférences relatives à la cause, les audiences d'évaluation, les audiences sur l'état de l'instance, les renvois devant les protonotaires, l'homologation des comptes et les auditions d'appels.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario – aperçu des affaires pénales par région

Région	Exercice	Accusations reçues (1)	Accusations (décision rendue) (1)	Accusations en instance (2)	Événements entendus (3)	Heures d'activité des salles d'audience (4)
Centre-Est	1999-2000	77 958	73 487	30 236	476 997	38 003
	2000-2001	84 640	77 800	36 158	559 272	39 428
	2001-2002	89 875	87 551	38 205	604 767	41 679
	2002-2003	91 075	90 387	38 386	656 620	44 464
	2003-2004	90 857	88 615	39 269	687 928	45 370
Centre-Ouest	1999-2000	84 549	80 804	32 378	528 856	41 238
	2000-2001	93 841	89 958	38 622	638 881	45 052
	2001-2002	98 747	95 664	41 556	703 231	48 844
	2002-2003	100 815	97 556	43 377	753 153	52 820
	2003-2004	95 533	94 591	45 815	762 003	50 404
Est	1999-2000	57 111	54 443	25 610	364 038	26 030
	2000-2001	60 898	56 841	28 084	420 189	29 379
	2001-2002	66 582	61 852	31 152	472 111	30 155
	2002-2003	71 678	68 343	33 708	542 798	29 501
	2003-2004	73 282	75 234	31 418	550 545	31 554
Nord-Est	1999-2000	37 018	36 883	10 744	189 280	13 142
	2000-2001	36 357	35 018	12 009	196 334	13 506
	2001-2002	37 607	36 881	12 322	210 425	13 441
	2002-2003	41 450	39 440	13 177	239 205	14 053
	2003-2004	40 350	40 447	13 354	256 238	14 650
Nord-Ouest	1999-2000	19 802	19 548	5 473	88 031	5 816
	2000-2001	20 746	19 881	6 161	101 222	6 453
	2001-2002	21 151	20 437	6 172	107 207	6 518
	2002-2003	21 866	20 994	6 743	120 718	6 943
	2003-2004	19 105	20 599	5 541	111 222	6 505
Toronto	1999-2000	122 222	117 313	57 070	1 022 342	58 843
	2000-2001	122 177	107 668	64 203	1 057 472	61 926
	2001-2002	122 936	117 223	64 847	1 126 930	63 482
	2002-2003	129 871	122 119	67 817	1 182 686	66 693
	2003-2004	128 333	126 838	64 886	1 334 746	69 499
Ouest	1999-2000	79 601	76 447	26 334	451 344	38 931
	2000-2001	84 304	80 223	29 334	501 775	42 080
	2001-2002	87 926	83 944	32 479	551 742	42 306
	2002-2003	89 792	89 798	32 063	601 171	43 084
	2003-2004	85 991	88 501	29 823	623 624	42 713
Ontario	1999-2000	478 261	458 925	187 845	3 120 888	222 004
	2000-2001	502 963	467 389	214 571	3 475 145	237 824
	2001-2002	524 824	503 552	226 733	3 776 413	246 424
	2002-2003	546 547	528 637	235 271	4 096 351	257 559
	2003-2004	533 451	534 825	230 106	4 326 306	260 694

(1) Les affaires pénales reçues et jugées correspondent à des accusations individuelles au criminel.

(2) Les accusations en instance comprennent les accusations pour lesquelles une date d'audience est prévue au rôle. Par exemple, lorsqu'un mandat d'arrêt de la cour est émis contre une personne, aucune date d'audience n'est prévue au rôle avant l'exécution du mandat.

(3) Les événements entendus au criminel à la Cour de justice de l'Ontario sont recueillis pour chaque accusation portée devant le tribunal. Par exemple, si une personne a été accusée de deux infractions, la base de données des tribunaux indique deux événements pour chaque comparution devant le tribunal. Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motion, les enquêtes sur le cautionnement, les enquêtes préliminaires et les autres audiences.

(4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario – accusations reçues au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	15 858	16 684	17 492	17 902	17 561	1 703	11 %
	Bracebridge	3 443	3 303	3 225	3 438	3 007	-436	-13 %
	Cobourg	3 451	3 117	3 897	4 095	3 485	34	1 %
	Lindsay	5 417	5 437	5 806	6 882	6 236	819	15 %
	Newmarket	21 785	24 949	23 870	24 148	24 687	2 902	13 %
	Orillia	2 432	2 381	2 485	2 694	2 923	491	20 %
	Oshawa	19 732	22 744	25 889	24 910	26 468	6 736	34 %
	Peterborough	5 840	6 025	7 211	7 006	6 490	650	11 %
Centre-Est, total		77 958	84 640	89 875	91 075	90 857	12 899	17 %
Centre-Ouest	Brampton	27 366	34 676	38 300	41 618	35 931	8 565	31 %
	Brantford	7 194	8 480	8 305	7 517	7 795	601	8 %
	Cayuga	1 588	1 571	1 698	1 509	1 584	-4	0 %
	Hamilton	20 973	21 496	21 210	20 828	20 876	-97	0 %
	Milton	7 231	7 829	9 481	8 921	9 442	2 211	31 %
	Orangeville	4 761	4 322	4 785	4 497	4 605	-156	-3 %
	Simcoe	2 540	2 779	2 330	2 772	2 493	-47	-2 %
	St. Catharines	9 906	9 864	9 992	10 694	10 429	523	5 %
	Welland	2 990	2 824	2 646	2 459	2 378	-612	-20 %
Centre-Ouest, total		84 549	93 841	98 747	100 815	95 533	10 984	13 %
Est	Belleville	6 923	6 582	7 298	7 887	6 683	-240	-3 %
	Brockville	4 047	4 232	4 362	5 290	4 395	348	9 %
	Cornwall	5 422	6 088	5 769	6 583	7 394	1 972	36 %
	Kingston	7 038	7 347	8 073	7 973	6 761	-277	-4 %
	L'Orignal	2 214	2 133	2 344	2 365	2 566	352	16 %
	Napanee	1 654	1 757	2 291	2 298	1 897	243	15 %
	Ottawa	22 384	25 041	28 435	30 247	34 290	11 906	53 %
	Pembroke	3 828	3 944	3 870	4 173	4 580	752	20 %
	Perth	2 696	3 043	2 963	3 462	3 696	1 000	37 %
	Picton	905	731	1 177	1 400	1 020	115	13 %
Est, total		57 111	60 898	66 582	71 678	73 282	16 171	28 %
Nord-Est	Cochrane	3 200	2 412	2 403	2 670	2 573	-627	-20 %
	Elliot Lake	1 123	1 178	966	1 285	1 019	-104	-9 %
	Espanola	467	507	599	571	695	228	49 %
	Gore Bay	1 074	1 429	1 462	1 376	1 239	165	15 %
	Haileybury	1 690	1 905	1 868	2 144	2 079	389	23 %
	Kirkland Lake	464	386	465	463	409	-55	-12 %
	North Bay	5 730	5 278	5 680	6 096	5 911	181	3 %
	Parry Sound	1 901	2 254	2 700	2 322	2 336	435	23 %
	Sault Ste. Marie	7 793	7 059	6 874	7 810	7 827	34	0 %
	Sudbury	9 198	9 588	10 396	11 491	11 670	2 472	27 %
	Timmins	4 378	4 361	4 194	5 222	4 592	214	5 %
Nord-Est, total		37 018	36 357	37 607	41 450	40 350	3 332	9 %
Nord-Ouest	Dryden	2 812	3 523	3 337	3 591	3 210	398	14 %
	Fort Frances	1 259	1 464	1 647	1 467	1 138	-121	-10 %
	Kenora	4 937	5 016	4 481	4 947	4 600	-337	-7 %
	Thunder Bay	10 794	10 743	11 686	11 861	10 157	-637	-6 %
Nord-Ouest, total		19 802	20 746	21 151	21 866	19 105	-697	-4 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1000, avenue Finch O.	21 938	23 773	24 142	26 068	22 769	831	4 %
	1911, avenue Eglington	19 265	19 504	20 133	21 942	21 038	1 773	9 %
	2201, avenue Finch O.	17 500	17 155	17 398	18 974	22 374	4 874	28 %
	311, rue Jarvis	5 461	5 649	5 721	5 834	5 520	59	1 %
	College Park	19 911	17 790	19 733	19 377	19 370	-541	-3 %
	Ancien hôtel de ville	38 147	38 297	35 806	37 671	37 262	-885	-2 %
Toronto, total		122 222	122 177	122 936	129 871	128 333	6 111	5 %
Ouest	Chatham	5 347	5 867	5 607	5 385	5 739	392	7 %
	Goderich	1 878	1 723	1 511	1 903	1 596	-282	-15 %
	Guelph	5 517	5 451	6 009	5 727	5 691	174	3 %
	Kitchener	17 388	16 852	19 258	19 416	18 179	791	5 %
	London	15 149	17 063	17 690	18 202	16 103	954	6 %
	Owen Sound	3 540	3 306	3 368	3 794	3 482	-58	-2 %
	Sarnia	5 354	6 250	6 141	6 901	6 546	1 192	22 %
	St. Thomas	3 280	3 662	3 453	3 808	3 460	180	5 %
	Stratford	2 686	3 045	2 570	2 919	2 695	9	0 %
	Walkerton	1 956	2 465	2 403	2 547	2 057	101	5 %
	Windsor	13 487	14 996	16 206	15 490	16 523	3 036	23 %
	Woodstock	4 019	3 624	3 710	3 700	3 920	-99	-2 %
Ouest, total		79 601	84 304	87 926	89 792	85 991	6 390	8 %
Ontario, total		478 261	502 963	524 824	546 547	533 451	55 190	12 %

(1) Les affaires reçues au criminel correspondent aux accusations individuelles au criminel.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario – accusations au criminel à l'égard desquelles une décision a été rendue

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	14 683	15 479	16 668	17 186	16 373	1 690	12 %
	Bracebridge	3 357	3 605	3 149	3 194	3 273	-84	-3 %
	Cobourg	3 145	3 537	3 392	3 931	3 612	467	15 %
	Lindsay	5 044	4 996	5 423	6 514	5 856	812	16 %
	Newmarket	19 704	20 363	25 513	24 577	24 546	4 842	25 %
	Orillia	2 453	2 510	2 402	2 879	2 673	220	9 %
	Oshawa	19 436	21 475	24 558	25 378	25 958	6 522	34 %
	Peterborough	5 665	5 835	6 446	6 728	6 324	659	12 %
Centre-Est, total		73 487	77 800	87 551	90 387	88 615	15 128	21 %
Centre-Ouest	Brampton	24 542	30 207	34 382	38 415	35 647	11 105	45 %
	Brantford	7 119	7 710	8 332	7 704	7 450	331	5 %
	Cayuga	1 648	1 687	1 779	1 656	1 453	-195	-12 %
	Hamilton	21 653	23 403	22 889	21 062	21 218	-435	-2 %
	Milton	7 093	7 775	8 081	9 052	8 126	1 033	15 %
	Orangeville	4 431	4 075	4 605	4 292	4 588	157	4 %
	Simcoe	2 364	2 486	2 400	2 697	2 718	354	15 %
	St. Catharines	9 480	9 667	10 420	10 356	10 906	1 426	15 %
	Welland	2 474	2 948	2 776	2 322	2 485	11	0 %
Centre-Ouest, total		80 804	89 958	95 664	97 556	94 591	13 787	17 %
Est	Belleville	6 425	6 085	7 251	7 928	7 037	612	10 %
	Brockville	3 900	3 712	4 444	4 578	4 864	964	25 %
	Cornwall	5 424	5 944	5 755	6 496	6 491	1 067	20 %
	Kingston	5 896	6 156	7 496	8 196	8 249	2 353	40 %
	L'Orignal	2 083	2 544	2 217	2 506	2 535	452	22 %
	Napanee	1 689	1 572	2 186	2 110	2 180	491	29 %
	Ottawa	22 294	22 885	24 714	27 842	34 329	12 035	54 %
	Pembroke	3 410	4 093	3 752	4 199	4 598	1 188	35 %
	Perth	2 397	3 070	2 960	3 134	3 902	1 505	63 %
	Picton	925	780	1 077	1 354	1 049	124	13 %
Est, total		54 443	56 841	61 852	68 343	75 234	20 791	38 %
Nord-Est	Cochrane	2 835	2 469	2 483	2 610	2 506	-329	-12 %
	Elliot Lake	1 234	1 056	1 230	1 105	1 338	104	8 %
	Espanola	495	476	483	613	480	-15	-3 %
	Gore Bay	1 060	1 247	1 504	1 407	1 269	209	20 %
	Haileybury	1 775	1 703	1 622	1 953	2 117	342	19 %
	Kirkland Lake	404	420	396	483	421	17	4 %
	North Bay	5 585	5 525	5 815	5 711	5 849	264	5 %
	Parry Sound	2 052	1 958	2 509	2 407	2 203	151	7 %
	Sault Ste. Marie	8 605	7 375	6 806	7 446	7 988	-617	-7 %
	Sudbury	8 595	8 701	9 872	11 077	11 555	2 960	34 %
	Timmins	4 243	4 088	4 161	4 628	4 721	478	11 %
Nord-Est, total		36 883	35 018	36 881	39 440	40 447	3 564	10 %
Nord-Ouest	Dryden	2 873	3 138	3 128	3 435	3 538	665	23 %
	Fort Frances	1 574	1 423	1 490	1 506	1 239	-335	-21 %
	Kenora	4 664	5 040	4 501	4 853	4 735	71	2 %
	Thunder Bay	10 437	10 280	11 318	11 200	11 087	650	6 %
Nord-Ouest, total		19 548	19 881	20 437	20 994	20 599	1 051	5 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1000, avenue Finch O.	21 499	19 312	22 784	25 002	22 813	1 314	6 %
	1911, avenue Eglington	18 873	16 580	19 030	21 081	20 256	1 383	7 %
	2201, avenue Finch O.	16 341	15 917	15 864	16 802	21 575	5 234	32 %
	311, rue Jarvis	5 462	5 090	5 115	5 550	5 107	-355	-7 %
	College Park	19 594	17 429	18 098	18 735	20 354	760	4 %
	Ancien hôtel de ville	35 544	33 332	36 332	34 946	36 729	1 185	3 %
Toronto, total		117 313	107 668	117 223	122 119	126 838	9 525	8 %
Ouest	Chatham	5 651	5 998	5 334	5 167	5 729	78	1 %
	Goderich	1 738	1 743	1 546	1 747	1 542	-196	-11 %
	Guelph	5 317	5 031	5 800	5 450	6 115	798	15 %
	Kitchener	16 085	16 909	17 527	20 314	18 903	2 818	18 %
	London	14 939	16 227	16 515	17 156	17 628	2 689	18 %
	Owen Sound	3 426	3 219	3 628	3 633	3 639	213	6 %
	Sarnia	5 221	5 569	6 357	6 641	6 906	1 685	32 %
	St. Thomas	3 574	3 455	3 667	3 725	3 550	-24	-1 %
	Stratford	2 547	3 020	2 727	2 704	2 694	147	6 %
	Walkerton	1 857	2 193	2 284	2 582	2 269	412	22 %
	Windsor	12 319	12 799	15 004	17 005	15 904	3 585	29 %
	Woodstock	3 773	4 060	3 555	3 674	3 622	-151	-4 %
Ouest, total		76 447	80 223	83 944	89 798	88 501	12 054	16 %
Ontario, total		458 925	467 389	503 552	528 637	534 825	75 900	17 %

(1) Les affaires pénales jugées correspondent à des accusations individuelles au criminel.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario – accusations en instance au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	5 370	6 361	7 238	7 783	7 707	2 337	44 %
	Bracebridge	1 093	748	791	986	820	-273	-25 %
	Cobourg	1 146	898	1 369	1 414	1 402	256	22 %
	Lindsay	1 848	2 245	2 578	2 924	3 179	1 331	72 %
	Newmarket	9 782	14 137	12 378	11 724	10 557	775	8 %
	Orillia	734	530	713	737	1 136	402	55 %
	Oshawa	8 632	9 433	10 905	10 328	11 583	2 951	34 %
	Peterborough	1 631	1 806	2 233	2 490	2 885	1 254	77 %
Centre-Est, total		30 236	36 158	38 205	38 386	39 269	9 033	30 %
Centre-Ouest	Brampton	10 899	16 075	19 584	20 300	20 681	9 782	90 %
	Brantford	2 321	3 124	3 006	2 779	3 265	944	41 %
	Cayuga	616	521	548	425	561	-55	-9 %
	Hamilton	7 239	7 432	6 473	6 801	7 577	338	5 %
	Milton	3 090	2 997	4 010	4 391	5 432	2 342	76 %
	Orangeville	1 636	1 721	1 883	2 006	1 943	307	19 %
	Simcoe	835	1 096	1 032	1 072	890	55	7 %
	St. Catharines	4 264	4 457	4 059	4 502	4 503	239	6 %
Centre-Ouest, total	Welland	1 478	1 199	961	1 101	963	-515	-35 %
		32 378	38 622	41 556	43 377	45 815	13 437	42 %
Est	Belleville	2 584	2 981	2 837	2 632	2 293	-291	-11 %
	Brockville	1 341	1 702	1 534	2 028	1 748	407	30 %
	Cornwall	3 252	3 248	3 162	3 115	3 678	426	13 %
	Kingston	2 749	3 800	4 028	3 799	2 725	-24	-1 %
	L'Orignal	1 070	777	949	802	770	-300	-28 %
	Napanee	500	674	754	952	663	163	33 %
	Ottawa	10 849	12 005	14 778	17 055	16 692	5 843	54 %
	Pembroke	1 606	1 398	1 629	1 614	1 425	-181	-11 %
	Perth	1 350	1 246	1 162	1 347	1 195	-155	-11 %
	Picton	309	253	319	364	229	-80	-26 %
Est, total		25 610	28 084	31 152	33 708	31 418	5 808	23 %
Nord-Est	Cochrane	961	880	807	695	528	-433	-45 %
	Elliot Lake	386	550	256	456	303	-83	-22 %
	Espanola	118	137	268	191	324	206	175 %
	Gore Bay	338	483	487	427	476	138	41 %
	Haileybury	400	485	660	701	638	238	60 %
	Kirkland Lake	86	87	140	128	70	-16	-19 %
	North Bay	1 906	1 543	1 515	1 728	2 116	210	11 %
	Parry Sound	620	854	971	869	1 025	405	65 %
	Sault Ste. Marie	2 641	2 389	2 346	2 411	2 334	-307	-12 %
	Sudbury	2 272	3 376	3 741	4 144	4 102	1 830	81 %
	Timmins	1 016	1 225	1 131	1 427	1 438	422	42 %
Nord-Est, total		10 744	12 009	12 322	13 177	13 354	2 610	24 %
Nord-Ouest	Dryden	466	771	753	904	641	175	38 %
	Fort Frances	268	264	418	320	241	-27	-10 %
	Kenora	1 805	1 842	1 620	1 610	1 224	-581	-32 %
	Thunder Bay	2 934	3 284	3 381	3 909	3 435	501	17 %
Nord-Ouest, total		5 473	6 161	6 172	6 743	5 541	68	1 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1000, avenue Finch O.	9 307	13 059	13 688	14 432	13 642	4 335	47 %
	1911, avenue Eglington	7 943	9 178	9 907	10 097	11 005	3 062	39 %
	2201, avenue Finch O.	7 875	8 204	8 296	9 829	10 676	2 801	36 %
	311, rue Jarvis	1 796	2 175	2 351	2 608	3 046	1 250	70 %
	College Park	9 526	9 471	10 009	10 353	8 967	-559	-6 %
	Ancien hôtel de ville	20 623	22 115	20 594	20 497	17 550	-3 073	-15 %
Toronto, total		57 070	64 203	64 847	67 817	64 886	7 816	14 %
Ouest	Chatham	1 559	1 375	1 655	1 865	1 873	314	20 %
	Goderich	502	481	493	570	600	98	20 %
	Guelph	1 355	1 773	2 000	2 199	1 846	491	36 %
	Kitchener	7 004	6 519	7 733	6 653	5 657	-1 347	-19 %
	London	5 070	5 993	7 219	8 310	7 325	2 255	44 %
	Owen Sound	705	900	752	1 060	1 009	304	43 %
	Sarnia	1 750	2 293	2 141	2 232	1 896	146	8 %
	St. Thomas	1 019	1 169	921	1 088	964	-55	-5 %
	Stratford	481	574	446	658	632	151	31 %
	Walkerton	517	811	915	815	638	121	23 %
	Windsor	4 945	6 288	6 984	5 304	5 702	757	15 %
	Woodstock	1 427	1 158	1 220	1 309	1 681	254	18 %
Ouest, total		26 334	29 334	32 479	32 063	29 823	3 489	13 %
Ontario, total		187 845	214 571	226 733	235 271	230 106	42 261	23 %

(1) Les accusations en instance comprennent les accusations pour lesquelles une date d'audience est prévue au rôle. Par exemple, lorsqu'un mandat d'arrêt de la cour est émis contre une personne, aucune date d'audience n'est prévue au rôle avant l'exécution du mandat.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario – événements entendus au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	90 448	101 810	104 960	117 853	117 646	27 198	30 %
	Bracebridge	17 995	16 725	14 516	14 747	17 112	-883	-5 %
	Cobourg	17 628	18 276	22 261	25 399	23 686	6 058	34 %
	Lindsay	34 435	36 846	40 317	48 802	47 187	12 752	37 %
	Newmarket	139 701	173 255	175 911	184 598	188 578	48 877	35 %
	Orillia	10 493	11 905	12 720	14 053	15 656	5 163	49 %
	Oshawa	130 226	153 585	180 135	194 387	218 656	88 430	68 %
	Peterborough	36 071	46 870	53 947	56 781	59 407	23 336	65 %
Centre-Est, total		476 997	559 272	604 767	656 620	687 928	210 931	44 %
Centre-Ouest	Brampton	171 290	248 684	296 214	323 994	307 517	136 227	80 %
	Brantford	44 490	54 592	55 460	52 301	55 344	10 854	24 %
	Cayuga	9 997	9 081	10 153	8 443	8 873	-1 124	-11 %
	Hamilton	142 014	152 324	151 127	156 354	170 477	28 463	20 %
	Milton	40 791	45 356	57 601	63 746	68 205	27 414	67 %
	Orangeville	23 920	25 333	26 967	28 433	28 156	4 236	18 %
	Simcoe	13 611	15 983	15 676	17 063	18 750	5 139	38 %
	St. Catharines	64 953	66 149	70 897	84 564	86 022	21 069	32 %
	Welland	17 790	21 379	19 136	18 255	18 659	869	5 %
Centre-Ouest, total		528 856	638 881	703 231	753 153	762 003	233 147	44 %
Est	Belleville	42 134	47 850	49 400	53 590	51 419	9 285	22 %
	Brockville	22 946	24 737	24 868	32 712	27 481	4 535	20 %
	Cornwall	34 117	45 693	38 955	42 748	47 729	13 612	40 %
	Kingston	48 349	57 601	73 003	76 549	65 267	16 918	35 %
	L'Orignal	11 861	10 947	10 854	10 884	12 263	402	3 %
	Napanee	8 111	10 596	14 250	14 711	11 980	3 869	48 %
	Ottawa	156 378	170 545	212 028	255 628	275 101	118 723	76 %
	Pembroke	17 644	23 431	23 337	24 297	26 256	8 612	49 %
	Perth	17 541	24 195	20 622	24 652	27 490	9 949	57 %
	Picton	4 957	4 594	4 794	7 027	5 559	602	12 %
Est, total		364 038	420 189	472 111	542 798	550 545	186 507	51 %
Nord-Est	Cochrane	11 540	11 068	11 358	11 874	11 063	-477	-4 %
	Elliot Lake	5 050	5 095	4 747	5 941	5 870	820	16 %
	Espanola	1 907	2 026	2 693	3 117	3 928	2 021	106 %
	Gore Bay	4 448	7 335	7 213	6 986	7 096	2 648	60 %
	Haileybury	7 133	9 076	8 750	13 290	13 781	6 648	93 %
	Kirkland Lake	1 701	1 584	1 867	1 945	2 193	492	29 %
	North Bay	44 211	37 503	39 535	38 731	43 706	-505	-1 %
	Parry Sound	9 309	11 608	13 407	13 278	13 459	4 150	45 %
	Sault Ste. Marie	38 255	36 246	36 884	42 201	47 174	8 919	23 %
	Sudbury	49 635	58 395	66 753	79 411	85 129	35 494	72 %
	Timmins	16 091	16 398	17 218	22 431	22 839	6 748	42 %
Nord-Est, total		189 280	196 334	210 425	239 205	256 238	66 958	35 %
Nord-Ouest	Dryden	8 997	13 132	13 400	15 795	14 410	5 413	60 %
	Fort Frances	5 490	5 561	6 349	6 604	5 156	-334	-6 %
	Kenora	20 914	23 257	23 173	24 346	24 512	3 598	17 %
	Thunder Bay	52 630	59 272	64 285	73 973	67 144	14 514	28 %
Nord-Ouest, total		88 031	101 222	107 207	120 718	111 222	23 191	26 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1000, avenue Finch O.	151 925	182 389	199 579	222 352	222 889	70 964	47 %
	1911, avenue Eglington	133 368	134 837	154 095	175 098	197 702	64 334	48 %
	2201, avenue Finch O.	116 737	128 545	146 585	152 029	202 394	85 657	73 %
	311, rue Jarvis	38 411	40 513	44 134	49 563	47 238	8 827	23 %
	College Park	180 861	165 809	175 955	186 632	204 682	23 821	13 %
	Ancien hôtel de ville	401 040	405 295	406 575	396 965	459 823	58 783	15 %
Toronto, total		1 022 342	1 057 472	1 126 930	1 182 686	1 334 746	312 404	31 %
Ouest	Chatham	31 871	31 405	31 075	31 978	43 174	11 303	35 %
	Goderich	6 983	7 086	6 029	8 076	7 343	360	5 %
	Guelph	28 290	29 587	34 957	33 788	34 235	5 945	21 %
	Kitchener	101 832	105 329	114 627	124 784	115 224	13 392	13 %
	London	97 075	114 184	133 791	151 828	159 660	62 585	64 %
	Owen Sound	15 466	15 722	15 133	16 792	18 154	2 688	17 %
	Sarnia	32 905	37 066	37 719	40 966	41 880	8 975	27 %
	St. Thomas	19 632	20 087	19 132	25 781	25 327	5 695	29 %
	Stratford	9 477	11 715	10 091	12 155	12 865	3 388	36 %
	Walkerton	8 862	11 616	13 317	13 615	11 107	2 245	25 %
	Windsor	79 849	97 618	115 890	117 790	122 826	42 977	54 %
	Woodstock	19 102	20 360	19 981	23 618	31 829	12 727	67 %
Ouest, total		451 344	501 775	551 742	601 171	623 624	172 280	38 %
Ontario, total		3 120 888	3 475 145	3 776 413	4 096 351	4 326 306	1 205 418	39 %

- (1) Les événements entendus au criminel à la Cour de justice de l'Ontario sont recueillis pour chaque accusation portée devant le tribunal. Par exemple, si une personne a été accusée de deux infractions, la base de données des tribunaux indique deux événements pour chaque comparution devant le tribunal. Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motion, les enquêtes sur le cautionnement, les enquêtes préliminaires et les autres audiences.

SOURCE : RIII

Cour supérieure de justice – aperçu des affaires pénales par région

Région	Exercice	Actes d'accusation et appels reçus (1)	Actes d'accusation et appels (décision rendue) (2)	Actes d'accusation et appels en instance (3)	Événements entendus (4)	Heures d'activité des salles d'audience (5)
Centre-Est	1999-2000	548	513	502	1 368	6 665
	2000-2001	526	600	461	1 348	6 645
	2001-2002	460	550	389	1 504	6 007
	2002-2003	598	502	462	1 720	7 017
	2003-2004	608	597	480	2 217	7 120
Centre-Ouest	1999-2000	907	927	627	3 608	9 596
	2000-2001	874	934	539	3 833	9 899
	2001-2002	872	862	561	4 211	8 788
	2002-2003	910	869	631	4 412	9 697
	2003-2004	821	841	598	4 712	9 964
Est	1999-2000	833	960	620	2 244	6 040
	2000-2001	832	761	678	2 494	6 463
	2001-2002	684	758	617	2 650	6 750
	2002-2003	752	794	560	2 787	5 610
	2003-2004	903	782	657	2 218	4 759
Nord-Est	1999-2000	363	348	206	844	2 431
	2000-2001	369	347	223	861	2 303
	2001-2002	387	364	238	889	2 206
	2002-2003	403	388	242	897	2 440
	2003-2004	405	429	218	1 180	2 331
Nord-Ouest	1999-2000	147	181	56	568	816
	2000-2001	142	143	76	549	749
	2001-2002	176	128	76	554	953
	2002-2003	122	128	73	622	836
	2003-2004	122	136	70	429	799
Toronto	1999-2000	1 332	1 310	948	6 873	16 782
	2000-2001	1 174	1 377	845	7 281	15 498
	2001-2002	1 179	1 162	883	7 945	14 539
	2002-2003	1 217	1 039	1 147	5 863	15 269
	2003-2004	1 386	1 182	1 384	5 245	16 045
Ouest	1999-2000	949	1 000	608	3 101	7 480
	2000-2001	851	724	686	2 600	6 779
	2001-2002	876	921	650	2 925	6 506
	2002-2003	864	772	736	2 494	5 706
	2003-2004	801	780	753	2 940	7 415
Ontario	1999-2000	5 079	5 239	3 567	18 606	49 811
	2000-2001	4 768	4 886	3 508	18 966	48 335
	2001-2002	4 634	4 745	3 414	20 678	45 750
	2002-2003	4 866	4 492	3 851	18 795	46 574
	2003-2004	5 046	4 747	4 160	18 941	48 433

- (1) Les nouvelles affaires pénales comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.
- (2) Les affaires pénales jugées comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.
- (3) Les affaires pénales en instance comprennent les actes d'accusation et les appels. Les accusations pour lesquelles un mandat d'arrêt de la cour est en vigueur ne sont pas incluses.
- (4) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les enquêtes sur le cautionnement, les auditions d'appels et les autres audiences tenues pour des actes d'accusation et des appels dont la Cour est saisie.
- (5) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels reçus au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	155	173	118	166	188	33	21 %
	Bracebridge	18	29	29	17	23	5	28 %
	Cobourg	31	20	9	25	20	-11	-35 %
	Lindsay	19	26	28	37	34	15	79 %
	Newmarket	130	97	138	177	163	33	25 %
	Peterborough	57	38	28	28	28	-29	-51 %
	Whitby	138	143	110	148	152	14	10 %
Centre-Est, total		548	526	460	598	608	60	11 %
Centre-Ouest	Brampton	303	282	327	431	340	37	12 %
	Brantford	20	32	20	24	10	-10	-50 %
	Cayuga	35	22	14	16	19	-16	-46 %
	Hamilton	167	142	203	167	161	-6	-4 %
	Milton	92	117	74	70	83	-9	-10 %
	Orangeville	21	27	39	37	35	14	67 %
	Simcoe	19	24	12	7	19	0	0 %
	St. Catharines	83	95	69	48	51	-32	-39 %
	Welland	167	133	114	110	103	-64	-38 %
Centre-Ouest, total		907	874	872	910	821	-86	-9 %
Est	Belleville	59	70	70	57	71	12	20 %
	Brockville	12	20	20	21	20	8	67 %
	Cornwall	84	86	88	74	71	-13	-15 %
	Kingston	131	117	143	106	148	17	13 %
	L'Orignal	65	46	49	77	66	1	2 %
	Napanee	23	30	26	26	45	22	96 %
	Ottawa	365	361	218	317	397	32	9 %
	Pembroke	44	62	32	37	37	-7	-16 %
	Perth	35	30	29	26	20	-15	-43 %
	Picton	15	10	9	11	28	13	87 %
Est, total		833	832	684	752	903	70	8 %
Nord-Est	Cochrane	21	15	30	52	34	13	62 %
	Gore Bay	14	18	15	18	13	-1	-7 %
	Haileybury	27	18	32	35	21	-6	-22 %
	North Bay	62	75	80	77	71	9	15 %
	Parry Sound	14	16	13	14	16	2	14 %
	Sault Ste. Marie	78	118	66	70	76	-2	-3 %
	Sudbury	106	85	122	104	136	30	28 %
	Timmins	41	24	29	33	38	-3	-7 %
Nord-Est, total		363	369	387	403	405	42	12 %
Nord-Ouest	Fort Frances	8	6	20	11	3	-5	-63 %
	Kenora	36	38	86	31	43	7	19 %
	Thunder Bay	103	98	70	80	76	-27	-26 %
Nord-Ouest, total		147	142	176	122	122	-25	-17 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	1 332	1 174	1 179	1 217	1 386	54	4 %
Toronto, total		1 332	1 174	1 179	1 217	1 386	54	4 %
Ouest	Chatham	52	28	23	29	39	-13	-25 %
	Goderich	35	37	38	44	14	-21	-60 %
	Guelph	71	72	62	60	75	4	6 %
	Kitchener	112	125	92	82	92	-20	-18 %
	London	325	271	296	314	269	-56	-17 %
	Owen Sound	19	17	27	16	15	-4	-21 %
	Sarnia	41	52	52	51	50	9	22 %
	St. Thomas	47	53	45	49	44	-3	-6 %
	Stratford	26	19	20	19	20	-6	-23 %
	Walkerton	12	11	13	19	23	11	92 %
	Windsor	159	121	167	154	141	-18	-11 %
	Woodstock	50	45	41	27	19	-31	-62 %
Ouest, total		949	851	876	864	801	-148	-16 %
Ontario, total		5 079	4 768	4 634	4 866	5 046	-33	-1 %

(1) Les nouvelles affaires pénales comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt exécutés et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.

SOURCE : SIST

**Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels au criminel à l'égard
desquels une décision a été rendue (1)**

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	156	162	162	137	171	15	10 %
	Bracebridge	20	24	32	13	17	-3	-15 %
	Cobourg	25	26	22	16	17	-8	-32 %
	Lindsay	15	22	30	29	50	35	233 %
	Newmarket	118	135	159	146	174	56	47 %
	Peterborough	39	60	24	28	11	-28	-72 %
	Whitby	140	171	121	133	157	17	12 %
Centre-Est, total		513	600	550	502	597	84	16 %
Centre-Ouest	Brampton	332	313	304	322	358	26	8 %
	Brantford	33	40	16	22	19	-14	-42 %
	Cayuga	36	17	21	13	15	-21	-58 %
	Hamilton	165	183	176	189	171	6	4 %
	Milton	91	110	83	79	73	-18	-20 %
	Orangeville	15	22	28	36	42	27	180 %
	Simcoe	25	21	10	9	12	-13	-52 %
	St. Catharines	91	77	104	70	55	-36	-40 %
	Welland	139	151	120	129	96	-43	-31 %
Centre-Ouest, total		927	934	862	869	841	-86	-9 %
Est	Belleville	61	51	82	53	76	15	25 %
	Brockville	20	10	15	32	15	-5	-25 %
	Cornwall	65	69	94	107	66	1	2 %
	Kingston	119	120	112	133	133	14	12 %
	L'Orignal	40	42	67	50	71	31	78 %
	Napanee	26	32	31	25	39	13	50 %
	Ottawa	563	338	277	327	317	-246	-44 %
	Pembroke	35	63	47	38	31	-4	-11 %
	Perth	19	24	23	21	22	3	16 %
	Picton	12	12	10	8	12	0	0 %
Est, total		960	761	758	794	782	-178	-19 %
Nord-Est	Cochrane	15	20	25	44	30	15	100 %
	Gore Bay	16	18	15	13	18	2	13 %
	Haileybury	19	19	23	24	27	8	42 %
	North Bay	44	70	87	61	90	46	105 %
	Parry Sound	11	18	21	13	13	2	18 %
	Sault Ste. Marie	82	85	80	64	79	-3	-4 %
	Sudbury	124	86	91	129	133	9	7 %
	Timmins	37	31	22	40	39	2	5 %
Nord-Est, total		348	347	364	388	429	81	23 %
Nord-Ouest	Fort Frances	27	8	19	10	3	-24	-89 %
	Kenora	34	36	39	47	53	19	56 %
	Thunder Bay	120	99	70	71	80	-40	-33 %
Nord-Ouest, total		181	143	128	128	136	-45	-25 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	1 310	1 377	1 162	1 039	1 182	-128	-10 %
Toronto, total		1 310	1 377	1 162	1 039	1 182	-128	-10 %
Ouest	Chatham	47	43	41	23	40	-7	-15 %
	Goderich	33	29	44	35	19	-14	-42 %
	Guelph	86	61	61	60	68	-18	-21 %
	Kitchener	98	120	105	89	100	2	2 %
	London	363	166	341	216	229	-134	-37 %
	Owen Sound	20	16	21	17	12	-8	-40 %
	Sarnia	43	37	64	44	46	3	7 %
	St. Thomas	48	48	43	56	55	7	15 %
	Stratford	20	18	23	15	25	5	25 %
	Walkerton	17	6	17	14	28	11	65 %
	Windsor	192	124	115	169	139	-53	-28 %
	Woodstock	33	56	46	34	19	-14	-42 %
Ouest, total		1 000	724	921	772	780	-220	-22 %
Ontario, total		5 239	4 886	4 745	4 492	4 747	-492	-9 %

(1) Les affaires pénales jugées comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt exécutés et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels en instance au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	96	109	97	105	124	28	29 %
	Bracebridge	13	19	11	12	20	7	54 %
	Cobourg	24	20	7	17	19	-5	-21 %
	Lindsay	33	37	36	43	27	-6	-18 %
	Newmarket	180	142	114	145	134	-46	-26 %
	Peterborough	43	23	27	27	44	1	2 %
	Whitby	113	111	97	113	112	-1	-1 %
Centre-Est, total		502	461	389	462	480	-22	-4 %
Centre-Ouest	Brampton	192	155	178	268	245	53	28 %
	Brantford	20	10	14	16	7	-13	-65 %
	Cayuga	6	11	4	7	11	5	83 %
	Hamilton	108	59	85	136	123	15	14 %
	Milton	69	72	63	54	61	-8	-12 %
	Orangeville	11	15	28	29	22	11	100 %
	Simcoe	3	8	12	10	18	15	500 %
	St. Catharines	76	84	58	36	32	-44	-58 %
	Welland	142	125	119	75	79	-63	-44 %
Centre-Ouest, total		627	539	561	631	598	-29	-5 %
Est	Belleville	31	50	36	41	36	5	16 %
	Brockville	9	19	24	13	18	9	100 %
	Cornwall	77	95	87	51	59	-18	-23 %
	Kingston	82	76	114	83	96	14	17 %
	L'Orignal	50	53	34	61	53	3	6 %
	Napanee	20	18	13	14	20	0	0 %
	Ottawa	276	295	254	237	299	23	8 %
	Pembroke	51	47	30	29	34	-17	-33 %
	Perth	15	18	19	23	20	5	33 %
	Picton	9	7	6	8	22	13	144 %
Est, total		620	678	617	560	657	37	6 %
Nord-Est	Cochrane	11	6	11	17	20	9	82 %
	Gore Bay	10	10	10	14	10	0	0 %
	Haileybury	8	5	10	17	11	3	38 %
	North Bay	36	42	33	47	31	-5	-14 %
	Parry Sound	16	14	7	6	11	-5	-31 %
	Sault Ste. Marie	29	57	39	45	38	9	31 %
	Sudbury	81	78	110	84	88	7	9 %
	Timmins	15	11	18	12	9	-6	-40 %
Nord-Est, total		206	223	238	242	218	12	6 %
Nord-Ouest	Fort Frances	5	3	3	4	5	0	0 %
	Kenora	0	18	25	13	13	13	-
	Thunder Bay	51	55	48	56	52	1	2 %
Nord-Ouest, total		56	76	76	73	70	14	25 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	948	845	883	1 147	1 384	436	46 %
Toronto, total		948	845	883	1 147	1 384	436	46 %
Ouest	Chatham	52	36	17	23	22	-30	-58 %
	Goderich	17	24	16	29	30	13	76 %
	Guelph	21	28	26	29	30	9	43 %
	Kitchener	78	81	79	72	65	-13	-17 %
	London	228	303	259	356	394	166	73 %
	Owen Sound	10	10	12	5	6	-4	-40 %
	Sarnia	25	40	30	36	40	15	60 %
	St. Thomas	48	53	54	46	36	-12	-25 %
	Stratford	11	12	10	14	9	-2	-18 %
	Walkerton	4	9	8	13	6	2	50 %
	Windsor	72	64	118	100	102	30	42 %
	Woodstock	42	26	21	13	13	-29	-69 %
Ouest, total		608	686	650	736	753	145	24 %
Ontario, total		3 567	3 508	3 414	3 851	4 160	593	17 %

(1) Les affaires pénales en instance comprennent les actes d'accusation et les appels. Les accusations pour lesquelles un mandat d'arrêt de la cour est en vigueur ne sont pas incluses.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – événements entendus au criminel (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	442	396	425	714	838	396	90 %
	Bracebridge	31	54	67	32	35	4	13 %
	Cobourg	44	41	34	39	37	-7	-16 %
	Lindsay	40	59	63	78	165	125	313 %
	Newmarket	412	385	468	424	543	131	32 %
	Peterborough	48	64	34	33	76	28	58 %
	Whitby	351	349	413	400	523	172	49 %
Centre-Est, total		1 368	1 348	1 504	1 720	2 217	849	62 %
Centre-Ouest	Brampton	2 215	2 203	2 636	2 818	3 294	1 079	49 %
	Brantford	100	124	75	101	90	-10	-10 %
	Cayuga	56	32	37	37	42	-14	-25 %
	Hamilton	251	351	372	383	337	86	34 %
	Milton	296	443	419	370	335	39	13 %
	Orangeville	31	36	31	39	48	17	55 %
	Simcoe	42	56	48	25	42	0	0 %
	St. Catharines	249	264	257	209	180	-69	-28 %
	Welland	368	324	336	430	344	-24	-7 %
Centre-Ouest, total		3 608	3 833	4 211	4 412	4 712	1 104	31 %
Est	Belleville	271	337	440	413	344	73	27 %
	Brockville	73	62	63	103	73	0	0 %
	Cornwall	233	294	352	334	251	18	8 %
	Kingston	242	271	257	307	275	33	14 %
	L'Orignal	351	595	626	621	481	130	37 %
	Napanee	52	64	63	68	121	69	133 %
	Ottawa	848	592	585	738	480	-368	-43 %
	Pembroke	106	189	153	95	98	-8	-8 %
	Perth	37	59	68	65	27	-10	-27 %
	Picton	31	31	43	43	68	37	119 %
Est, total		2 244	2 494	2 650	2 787	2 218	-26	-1 %
Nord-Est	Cochrane	36	37	38	90	63	27	75 %
	Gore Bay	27	32	32	42	40	13	48 %
	Haileybury	47	47	67	45	70	23	49 %
	North Bay	89	133	166	151	328	239	269 %
	Parry Sound	30	37	42	21	28	-2	-7 %
	Sault Ste. Marie	250	289	244	208	249	-1	0 %
	Sudbury	280	233	255	265	322	42	15 %
	Timmins	85	53	45	75	80	-5	-6 %
Nord-Est, total		844	861	889	897	1 180	336	40 %
Nord-Ouest	Fort Frances	34	10	35	32	9	-25	-74 %
	Kenora	144	167	99	121	142	-2	-1 %
	Thunder Bay	390	372	420	469	278	-112	-29 %
Nord-Ouest, total		568	549	554	622	429	-139	-24 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	6 873	7 281	7 945	5 863	5 245	-1 628	-24 %
Toronto, total		6 873	7 281	7 945	5 863	5 245	-1 628	-24 %
Ouest	Chatham	131	97	84	74	101	-30	-23 %
	Goderich	77	74	91	77	53	-24	-31 %
	Guelph	209	178	189	136	199	-10	-5 %
	Kitchener	450	476	495	443	539	89	20 %
	London	815	585	883	537	707	-108	-13 %
	Owen Sound	54	53	65	48	34	-20	-37 %
	Sarnia	106	145	231	105	152	46	43 %
	St. Thomas	95	93	56	65	65	-30	-32 %
	Stratford	43	42	38	19	31	-12	-28 %
	Walkerton	33	39	54	92	91	58	176 %
	Windsor	1 055	757	693	863	949	-106	-10 %
	Woodstock	33	61	46	35	19	-14	-42 %
Ouest, total		3 101	2 600	2 925	2 494	2 940	-161	-5 %
Ontario, total		18 606	18 966	20 678	18 795	18 941	335	2 %

- (1) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les enquêtes sur le cautionnement, les auditions d'appels et les autres audiences tenues pour des actes d'accusation et des appels dont la Cour est saisie.

SOURCE : SIST

Aperçu des affaires de droit de la famille par région (1)

Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario

Région	Exercice	Affaires reçues (2)	Événements entendus (3)	Heures d'activité des salles d'audience (4)
Centre-Est	1999-2000	14 316	15 692	10 464
	2000-2001	13 232	28 746	13 980
	2001-2002	12 426	28 763	14 867
	2002-2003	11 555	24 114	14 460
	2003-2004	12 792	23 471	15 427
Centre-Ouest	1999-2000	15 534	18 036	12 557
	2000-2001	15 221	19 374	13 661
	2001-2002	14 586	21 825	14 289
	2002-2003	14 932	21 005	14 371
	2003-2004	15 528	22 155	14 792
Est (5)	1999-2000	13 387	12 645	8 580
	2000-2001	16 342	13 708	12 014
	2001-2002	16 342	16 498	12 615
	2002-2003	16 342	17 643	11 720
	2003-2004	15 292	18 272	11 320
Nord-Est	1999-2000	6 869	6 800	5 108
	2000-2001	7 453	8 730	5 367
	2001-2002	8 665	8 691	5 600
	2002-2003	10 117	10 425	5 411
	2003-2004	8 893	10 096	5 000
Nord-Ouest	1999-2000	2 115	2 662	1 707
	2000-2001	2 341	2 395	1 588
	2001-2002	2 163	3 179	1 773
	2002-2003	2 907	3 463	1 570
	2003-2004	1 940	2 943	1 809
Toronto	1999-2000	20 493	20 220	14 403
	2000-2001	21 159	19 745	14 495
	2001-2002	20 488	18 724	13 668
	2002-2003	20 572	21 693	13 423
	2003-2004	22 616	21 014	13 328
Ouest	1999-2000	15 940	16 306	13 425
	2000-2001	16 111	20 570	13 993
	2001-2002	16 572	26 622	15 081
	2002-2003	16 284	28 464	13 827
	2003-2004	16 724	29 600	13 838
Ontario	1999-2000	88 654	92 361	66 244
	2000-2001	91 859	113 268	75 099
	2001-2002	91 242	124 302	77 893
	2002-2003	92 709	126 807	74 782
	2003-2004	93 785	127 551	75 515

- (1) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice.
- (2) Comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice et les requêtes déposées auprès de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice et auprès de la Cour de justice de l'Ontario.
- (3) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.
- (5) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Affaires de droit de la famille reçues (1) Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	2 973	3 239	3 016	2 819	3 083	110	4 %
	Bracebridge	631	634	547	540	534	-97	-15 %
	Cobourg	805	695	679	620	697	-108	-13 %
	Lindsay	812	546	541	555	628	-184	-23 %
	Newmarket	2 400	2 453	2 142	2 051	2 321	-79	-3 %
	Oshawa	4 537	4 597	4 666	3 902	4 729	192	4 %
	Peterborough	1 169	1 013	834	757	800	-369	-32 %
	Whitby	989	55	1	311	0	-989	-100 %
Centre-Est, total		14 316	13 232	12 426	11 555	12 792	-1 524	-11 %
Centre-Ouest	Brampton	4 677	4 618	4 354	4 071	4 363	-314	-7 %
	Brantford	1 250	875	953	910	1 334	84	7 %
	Cayuga	220	214	242	273	323	103	47 %
	Hamilton	3 257	3 309	3 171	3 275	3 303	46	1 %
	Milton	1 903	1 878	1 620	1 724	1 919	16	1 %
	Niagara Falls	1 037	1 112	1 225	1 375	1 358	321	31 %
	Orangeville	448	421	490	486	473	25	6 %
	Simcoe	514	509	487	611	531	17	3 %
	St. Catharines	1 438	1 523	1 266	1 401	1 179	-259	-18 %
	Welland	790	762	778	806	745	-45	-6 %
Centre-Ouest, total		15 534	15 221	14 586	14 932	15 528	-6	0 %
Est (2)	Belleville	1 960	1 836	1 836	1 836	2 176	216	11 %
	Brockville	684	2 683	2 683	2 683	1 079	395	58 %
	Cornwall	1 084	837	837	837	818	-266	-25 %
	Kingston	1 910	1 714	1 714	1 714	1 643	-267	-14 %
	L'Orignal	536	1 101	1 101	1 101	871	335	63 %
	Napanee	282	262	262	262	316	34	12 %
	Ottawa	5 389	6 084	6 084	6 084	6 453	1 064	20 %
	Pembroke	877	983	983	983	1 044	-52	-6 %
	Perth	455	644	644	644	670	215	47 %
	Picton	210	198	198	198	222	12	6 %
Est, total		13 387	16 342	16 342	16 342	15 292	1 686	13 %
Nord-Est	Cochrane	580	526	676	660	596	16	3 %
	Elliot Lake	118	102	88	114	92	-26	-22 %
	Espanola	27	37	35	26	47	20	74 %
	Gore Bay	170	241	296	334	223	53	31 %
	Haileybury	134	101	104	102	116	-18	-13 %
	Kirkland Lake	218	243	267	260	231	13	6 %
	North Bay	907	816	807	1 048	1 094	187	21 %
	Parry Sound	304	319	313	272	236	-68	-22 %
	Sault Ste. Marie	822	708	675	878	1 013	191	23 %
	Sudbury	2 599	3 446	4 415	5 676	4 280	1 681	65 %
	Timmins	990	914	989	747	965	-25	-3 %
Nord-Est, total		6 869	7 453	8 665	10 117	8 893	2 024	29 %
Nord-Ouest	Dryden	154	222	235	263	264	110	71 %
	Fort Frances	201	172	117	196	90	-111	-55 %
	Kenora	398	526	458	506	403	5	1 %
	Longlac	0	0	0	0	98	98	-
	Marathon	30	0	0	0	0	-30	-
	Red Lake	11	53	63	24	31	20	182 %
	Thunder Bay	1 321	1 368	1 290	1 918	1 054	-267	-20 %
Nord-Ouest, total		2 115	2 341	2 163	2 907	1 940	-175	-8 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1911, avenue Eglinton	2 932	3 371	2 897	2 501	3 205	273	9 %
	2201, avenue Finch O.	1 719	2 071	940	0	0	-1 719	-
	311, rue Jarvis	4 261	3 032	2 942	2 768	3 075	-1 186	-28 %
	47, avenue Sheppard E.	2 577	2 634	3 429	3 632	4 656	2 079	81 %
	Cour supérieure de justice de Toronto	9 004	10 051	10 280	11 671	11 680	2 676	30 %
Toronto, total		20 493	21 159	20 488	20 572	22 616	2 123	10 %
Ouest	Chatham	892	977	948	938	966	74	8 %
	Goderich	455	507	441	415	300	-155	-34 %
	Guelph	1 112	1 059	1 103	1 020	1 098	-14	-1 %
	Kitchener	2 516	2 894	3 820	3 889	3 994	1 478	59 %
	London	4 758	4 132	3 577	2 860	3 004	-1 754	-37 %
	Owen Sound	714	597	756	767	683	-31	-4 %
	Sarnia	923	1 206	873	932	984	61	7 %
	St. Thomas	667	765	938	922	904	237	36 %
	Stratford	488	564	597	582	792	304	62 %
	Walkerton	386	447	381	399	368	-18	-5 %
	Windsor	2 286	2 329	2 355	2 719	2 721	435	19 %
	Woodstock	743	634	783	841	910	167	22 %
Ouest, total		15 940	16 111	16 572	16 284	16 724	784	5 %
Ontario, total		88 654	91 859	91 242	92 709	93 785	4 912	6 %

- (1) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice. Cette activité comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice et les requêtes déposées auprès de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice et auprès de la Cour de justice de l'Ontario.
- (2) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Événements de droit de la famille entendus (1) Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	3 874	6 589	6 130	5 081	3 790	-84	-2 %
	Bracebridge	731	852	1 098	968	876	145	20 %
	Cobourg	615	942	1 110	862	1 144	529	86 %
	Lindsay	823	1 352	812	418	530	-293	-36 %
	Newmarket	4 516	5 490	6 872	5 433	5 086	570	13 %
	Oshawa	2 683	12 179	12 092	10 576	11 207	8 524	318 %
	Peterborough	1 066	1 318	649	770	810	-256	-24 %
	Whitby	1 384	24	0	6	28	-1 356	-98 %
Centre-Est, total		15 692	28 746	28 763	24 114	23 471	7 779	50 %
Centre-Ouest	Brampton	5 424	4 833	5 620	6 014	6 823	1 399	26 %
	Brantford	1 934	2 145	2 629	2 790	1 636	-298	-15 %
	Cayuga	460	463	403	612	712	252	55 %
	Hamilton	4 666	6 423	7 307	5 364	6 288	1 622	35 %
	Milton	2 051	2 483	2 261	2 271	2 795	744	36 %
	Niagara Falls	207	181	196	227	241	34	16 %
	Orangeville	408	277	282	164	461	53	13 %
	Simcoe	751	691	766	606	655	-96	-13 %
	St. Catharines	1 217	929	1 500	1 791	1 357	140	12 %
	Welland	918	949	861	1 166	1 187	269	29 %
Centre-Ouest, total		18 036	19 374	21 825	21 005	22 155	4 119	23 %
Est	Belleville	1 458	1 788	1 859	1 851	1 921	463	32 %
	Brockville	1 055	873	949	1 037	1 015	-40	-4 %
	Cornwall	890	1 012	1 185	1 190	1 123	233	26 %
	Kingston	1 166	1 539	1 511	1 869	1 705	539	46 %
	L'Orignal	617	599	925	1 105	1 506	889	144 %
	Napanee	235	278	309	379	329	94	40 %
	Ottawa	5 849	6 486	8 281	8 715	8 780	2 931	50 %
	Pembroke	739	649	796	977	1 092	255	35 %
	Perth	525	374	553	342	649	124	24 %
	Picton	111	110	130	178	152	41	37 %
Est, total		12 645	13 708	16 498	17 643	18 272	5 529	44 %
Nord-Est	Cochrane	634	595	715	579	500	-134	-21 %
	Elliot Lake	0	15	40	1	55	55	-
	Espanola	2	4	2	5	5	3	150 %
	Gore Bay	35	82	89	80	113	78	223 %
	Haileybury	182	196	155	227	229	47	26 %
	Kirkland Lake	39	66	66	27	35	-4	-10 %
	North Bay	1 108	1 140	1 231	1 327	1 314	206	19 %
	Parry Sound	181	275	404	356	311	130	72 %
	Sault Ste. Marie	1 701	1 932	1 681	1 457	1 572	-129	-8 %
	Sudbury	1 959	2 842	2 788	4 797	4 160	2 201	112 %
	Timmins	959	1 583	1 520	1 569	1 802	843	88 %
Nord-Est, total		6 800	8 730	8 691	10 425	10 096	3 296	48 %
Nord-Ouest	Dryden	107	112	105	159	235	128	120 %
	Fort Frances	163	210	171	261	191	28	17 %
	Geraldton	2	1	0	1	0	-2	-
	Kenora	376	363	475	661	422	46	12 %
	Longlac	0	0	0	0	1	1	-
	Marathon	29	0	2	1	1	-28	-97 %
	Red Lake	1	36	16	11	13	12	1200 %
	Thunder Bay	1 984	1 673	2 410	2 369	2 080	96	5 %
Nord-Ouest, total		2 662	2 395	3 179	3 463	2 943	281	11 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1911, avenue Eglinton	1 722	991	782	865	703	-1 019	-59 %
	2201, avenue Finch O.	1 215	2 100	569	0	0	-1 215	-
	311, rue Jarvis	8 204	7 605	6 454	5 097	5 076	-3 128	-38 %
	47, avenue Sheppard E.	1 286	962	1 344	1 577	2 228	942	73 %
	Cour supérieure de justice de Toronto	7 793	8 087	9 575	14 154	13 007	5 214	67 %
Toronto, total		20 220	19 745	18 724	21 693	21 014	794	4 %
Ouest	Chatham	839	1 099	1 594	1 646	1 821	982	117 %
	Goderich	605	580	640	441	382	-223	-37 %
	Guelph	969	1 063	1 217	1 220	1 152	183	19 %
	Kitchener	4 057	4 605	7 667	6 878	7 039	2 982	74 %
	London	1 668	1 863	2 261	3 072	3 703	2 035	122 %
	Owen Sound	1 296	1 160	1 379	1 505	1 187	-109	-8 %
	Sarnia	1 688	1 693	1 838	2 138	2 606	918	54 %
	St. Thomas	531	901	778	993	929	398	75 %
	Stratford	393	456	582	461	350	-43	-11 %
	Walkerton	482	578	525	549	593	111	23 %
	Windsor	3 265	6 139	7 633	8 586	8 571	5 306	163 %
	Woodstock	513	433	508	975	1 267	754	147 %
Ouest, total		16 306	20 570	26 622	28 464	29 600	13 294	82 %
Ontario, total		92 361	113 268	124 302	126 807	127 551	35 092	38 %

- (1) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice. Cette activité comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario – aperçu des affaires de droit de la famille par région

Région	Exercice	Affaires reçues (1)	Événements entendus (2)	Heures d'activité des salles d'audience (3)
Centre-Est (4)	1999-2000	3 272	1 954	3 354
	2000-2001	0	0	62
	2001-2002	0	0	73
	2002-2003	0	0	98
	2003-2004	0	0	62
Centre-Ouest (4)	1999-2000	5 486	3 810	7 132
	2000-2001	4 884	2 940	6 526
	2001-2002	4 475	3 256	7 007
	2002-2003	4 536	3 253	7 010
	2003-2004	5 012	4 332	7 402
Est (4) (5)	1999-2000	5 044	1 172	3 671
	2000-2001	2 115	396	1 422
	2001-2002	2 115	492	1 829
	2002-2003	2 115	620	1 637
	2003-2004	2 348	477	1 663
Nord-Est	1999-2000	4 889	2 560	4 035
	2000-2001	5 455	4 452	4 177
	2001-2002	6 336	4 930	4 701
	2002-2003	7 472	6 397	4 600
	2003-2004	6 669	6 936	4 145
Nord-Ouest	1999-2000	1 454	1 243	1 521
	2000-2001	1 625	1 417	1 443
	2001-2002	1 583	2 051	1 567
	2002-2003	1 597	2 131	1 416
	2003-2004	1 280	1 863	1 616
Toronto	1999-2000	11 489	12 427	9 167
	2000-2001	11 108	11 658	8 350
	2001-2002	10 208	9 149	8 047
	2002-2003	8 901	7 539	8 867
	2003-2004	10 936	8 007	8 404
Ouest	1999-2000	5 933	6 079	7 556
	2000-2001	6 901	7 822	8 063
	2001-2002	7 725	11 445	9 092
	2002-2003	7 921	11 201	8 677
	2003-2004	8 381	12 291	8 909
Ontario	1999-2000	37 567	29 245	36 437
	2000-2001	32 088	28 685	30 042
	2001-2002	32 442	31 323	32 316
	2002-2003	32 542	31 141	32 306
	2003-2004	34 845	34 004	32 201

(1) Comprend les requêtes déposées.

(2) Comprend les enquêtes préliminaires et les motions entendues.

(3) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

(4) En novembre 1999, le nombre de Cours de la famille unifiées a augmenté. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.

(5) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario – affaires de droit de la famille reçues (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Bracebridge (2)	236	0	0	0	0	-236	-
	Cobourg (2)	274	0	0	0	0	-274	-
	Lindsay (2)	211	0	0	0	0	-211	-
	Newmarket (2)	451	0	0	0	0	-451	-
	Oshawa (2)	1 650	0	0	0	0	-1 650	-
	Peterborough (2)	450	0	0	0	0	-450	-
Centre-Est, total		3 272	0	0	0	0	-3 272	-
Centre-Ouest	Brampton	2 145	1 933	1 527	1 406	1 475	-670	-31 %
	Brantford	441	435	532	470	729	288	65 %
	Cayuga	59	56	108	126	193	134	227 %
	Milton	755	734	553	570	655	-100	-13 %
	Niagara Falls	1 037	1 112	1 225	1 375	1 358	321	31 %
	Orangeville	231	307	315	318	303	72	31 %
	Simcoe	290	307	215	271	299	9	3 %
	St. Catharines (2)	528					-528	-
Centre-Ouest, total		5 486	4 884	4 475	4 536	5 012	-474	-9 %
Est (3)	Belleville	1 421	1 280	1 280	1 280	1 667	246	17 %
	Brockville (2)	259	0	0	0	0	-259	-
	Cornwall (2)	445	0	0	0	0	-445	-
	L'Orignal (2)	173	0	0	0	0	-173	-
	Ottawa (2)	1 750	0	0	0	0	-1 750	-
	Pembroke	609	663	663	663	745	-83	-14 %
	Perth (2)	196	0	0	0	0	-196	-
	Picton	191	172	172	172	155	-36	-19 %
Est, total		5 044	2 115	2 115	2 115	2 567	-2 696	-53 %
Nord-Est	Cochrane	320	280	365	407	356	36	11 %
	Elliot Lake	118	102	88	114	92	-26	-22 %
	Espanola	27	37	35	26	47	20	74 %
	Gore Bay	162	229	280	319	204	42	26 %
	Kirkland Lake	218	243	267	260	231	13	6 %
	North Bay	586	503	555	787	903	317	54 %
	Parry Sound	251	256	258	212	157	-94	-37 %
	Sault Ste. Marie	336	290	296	342	418	82	24 %
	Sudbury	1 881	2 606	3 203	4 263	3 296	1 415	75 %
	Timmins	990	909	989	742	965	-25	-3 %
Nord-Est, total		4 889	5 455	6 336	7 472	6 669	1 780	36 %
Nord-Ouest	Dryden	154	222	235	263	264	110	71 %
	Fort Frances	155	108	55	117	40	-115	-74 %
	Kenora	290	421	352	382	294	4	1 %
	Longlac	0	0	0	0	98	98	-
	Marathon	30	0	0	0	0	-30	-
	Red Lake	11	53	63	24	31	20	182 %
	Thunder Bay	814	821	878	811	553	-261	-32 %
Nord-Ouest, total		1 454	1 625	1 583	1 597	1 280	-174	-12 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1911, avenue Eglinton	2 932	3 371	2 897	2 501	3 205	273	9 %
	2201, avenue Finch O.	1 719	2 071	940	0	0	-1 719	-
	311, rue Jarvis	4 261	3 032	2 942	2 768	3 075	-1 186	-28 %
	47, avenue Sheppard E.	2 577	2 634	3 429	3 632	4 656	2 079	81 %
Toronto, total		11 489	11 108	10 208	8 901	10 936	-553	-5 %
Ouest	Chatham	584	642	647	650	677	93	16 %
	Goderich	301	368	297	307	198	-103	-34 %
	Guelph	585	617	639	563	640	55	9 %
	Kitchener	1 333	1 780	2 589	2 541	2 573	1 240	93 %
	Owen Sound	482	342	509	534	464	-18	-4 %
	Sarnia	558	816	436	564	684	126	23 %
	St. Thomas	409	490	625	578	533	124	30 %
	Stratford	325	389	396	385	586	261	80 %
	Walkerton	234	282	219	258	218	-16	-7 %
	Windsor	876	837	894	1 052	1 289	413	47 %
	Woodstock	246	338	474	489	519	273	111 %
Ouest, total		5 933	6 901	7 725	7 921	8 381	2 448	41 %
Ontario, total		37 567	32 088	32 442	32 542	34 845	-2 941	-8 %

- (1) Comprend les requêtes déposées.
- (2) En novembre 1999, ces emplacements sont devenus des Cours de la famille de la Cour supérieure de justice. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.
- (3) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario – événements de droit de la famille entendus (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Bracebridge (2)	47	0	0	0	0	-47	-
	Cobourg (2)	163	0	0	0	0	-163	-
	Lindsay (2)	247	0	0	0	0	-247	-
	Newmarket (2)	122	0	0	0	0	-122	-
	Oshawa (2)	855	0	0	0	0	-855	-
	Peterborough (2)	520	0	0	0	0	-520	-
Centre-Est, total		1 954	0	0	0	0	-1 954	-
Centre-Ouest	Brampton	1 738	1 199	1 216	934	1 763	25	1 %
	Brantford	624	618	1 066	1 426	1 266	642	103 %
	Cayuga	20	69	38	10	50	30	150 %
	Milton	645	648	491	465	664	19	3 %
	Niagara Falls	207	181	196	227	241	34	16 %
	Orangeville	102	19	53	60	180	78	76 %
	Simcoe	178	206	196	131	168	-10	-6 %
	St. Catharines (2)	296	0	0	0	0	-296	-
Centre-Ouest, total		3 810	2 940	3 256	3 253	4 332	522	14 %
Est	Belleville	63	102	151	183	114	51	81 %
	Brockville (2)	140	0	0	0	0	-140	-
	Cornwall (2)	247	0	0	0	0	-247	-
	L'Orignal (2)	124	0	0	0	0	-124	-
	Ottawa (2)	197	0	0	0	0	-197	-
	Pembroke	316	246	311	405	461	47	15 %
	Perth (2)	44	0	0	0	0	-44	-
	Picton	41	48	30	32	0	-41	-
Est, total		1 172	396	492	620	575	-695	-59 %
Nord-Est	Cochrane	34	128	146	131	117	83	244 %
	Elliot Lake	0	15	40	1	55	55	-
	Espanola	2	4	2	5	5	3	150 %
	Gore Bay	17	47	72	66	93	76	447 %
	Kirkland Lake	39	66	66	27	35	-4	-10 %
	North Bay	239	478	636	659	795	556	233 %
	Parry Sound	100	165	287	235	181	81	81 %
	Sault Ste. Marie	497	566	535	515	546	49	10 %
	Sudbury	674	1 403	1 627	3 189	3 338	2 664	395 %
	Timmins	958	1 580	1 519	1 569	1 771	813	85 %
Nord-Est, total		2 560	4 452	4 930	6 397	6 936	4 376	171 %
Nord-Ouest	Dryden	107	112	105	159	235	128	120 %
	Fort Frances	47	54	32	91	56	9	19 %
	Geraldton	2	1	0	1	0	-2	-
	Kenora	224	217	314	330	220	-4	-2 %
	Longlac	0	0	0	0	1	1	-
	Marathon	29	0	2	1	1	-28	-97 %
	Red Lake	1	36	16	11	13	12	1200 %
	Thunder Bay	833	997	1 582	1 538	1 337	504	61 %
Nord-Ouest, total		1 243	1 417	2 051	2 131	1 863	620	50 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	1911, avenue Eglinton	1 722	991	782	865	703	-1 019	-59 %
	2201, avenue Finch O.	1 215	2 100	569	0	0	-1 215	-
	311, rue Jarvis	8 204	7 605	6 454	5 097	5 076	-3 128	-38 %
	47, avenue Sheppard E.	1 286	962	1 344	1 577	2 228	942	73 %
Toronto, total		12 427	11 658	9 149	7 539	8 007	-4 420	-36 %
Ouest	Chatham	369	603	1 060	1 130	1 250	881	239 %
	Goderich	382	368	403	366	276	-106	-28 %
	Guelph	331	494	597	435	474	143	43 %
	Kitchener	1 123	1 320	4 317	3 390	3 548	2 425	216 %
	Owen Sound	612	582	793	992	669	57	9 %
	Sarnia	793	876	921	1 211	1 715	922	116 %
	St. Thomas	196	300	332	381	296	100	51 %
	Stratford	168	239	327	210	90	-78	-46 %
	Walkerton	223	338	281	227	256	33	15 %
	Windsor	1 661	2 700	2 404	2 541	3 208	1 547	93 %
	Woodstock	221	2	10	318	509	288	130 %
Ouest, total		6 079	7 822	11 445	11 201	12 291	6 212	102 %
Ontario, total		29 245	28 685	31 323	31 141	34 004	4 661	16 %

(1) Comprend les enquêtes préliminaires et les motions entendues.

(2) En novembre 1999, ces emplacements sont devenus des Cours de la famille de la Cour supérieure de justice. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – aperçu des affaires de droit de la famille par région

Région	Exercice	Affaires reçues (1)	Événements entendus (2)	Heures d'activité des salles d'audience (3)
Centre-Est (4)	1999-2000	11 044	13 738	7 109
	2000-2001	13 232	28 746	13 918
	2001-2002	12 426	28 763	14 794
	2002-2003	11 555	24 114	14 363
	2003-2004	12 792	23 471	15 365
Centre-Ouest (4)	1999-2000	10 048	14 226	5 425
	2000-2001	10 337	16 434	7 135
	2001-2002	10 111	18 569	7 282
	2002-2003	10 396	17 752	7 362
	2003-2004	10 516	17 823	7 390
Est (4) (5)	1999-2000	8 343	11 473	4 910
	2000-2001	14 227	13 312	10 592
	2001-2002	14 227	16 006	10 786
	2002-2003	14 227	17 023	10 082
	2003-2004	12 725	17 697	9 657
Nord-Est	1999-2000	1 980	4 240	1 072
	2000-2001	1 998	4 278	1 190
	2001-2002	2 329	3 761	899
	2002-2003	2 645	4 028	811
	2003-2004	2 224	3 160	855
Nord-Ouest	1999-2000	661	1 419	186
	2000-2001	716	978	145
	2001-2002	580	1 128	205
	2002-2003	1 310	1 332	153
	2003-2004	660	1 080	193
Toronto	1999-2000	9 004	7 793	5 236
	2000-2001	10 051	8 087	6 146
	2001-2002	10 280	9 575	5 621
	2002-2003	11 671	14 154	4 556
	2003-2004	11 680	13 007	4 924
Ouest	1999-2000	10 007	10 227	5 869
	2000-2001	9 210	12 748	5 930
	2001-2002	8 847	15 177	5 988
	2002-2003	8 363	17 263	5 150
	2003-2004	8 343	17 309	4 930
Ontario	1999-2000	51 087	63 116	29 807
	2000-2001	59 771	84 583	45 056
	2001-2002	58 800	92 979	45 577
	2002-2003	60 167	95 666	42 476
	2003-2004	58 940	93 547	43 314

- (1) Comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès des tribunaux de la Cour supérieure de justice autres que la Cour de la famille ainsi que les requêtes déposées auprès de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.
- (2) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (3) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.
- (4) En novembre 1999, le nombre de Cours de la famille de la Cour supérieure de justice a été augmenté. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.
- (5) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – affaires de droit de la famille reçues (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	2 973	3 239	3 016	2 819	3 083	110	4 %
	Bracebridge (2)	395	634	547	540	534	139	35 %
	Cobourg (2)	531	695	679	620	697	166	31 %
	Lindsay (2)	601	546	541	555	628	27	4 %
	Newmarket (2)	1 949	2 453	2 142	2 051	2 321	372	19 %
	Oshawa (2)	2 887	4 597	4 666	3 902	4 729	1 842	64 %
	Peterborough (2)	719	1 013	834	757	800	81	11 %
	Whitby	989	55	1	311	0	-989	-100 %
Centre-Est, total		11 044	13 232	12 426	11 555	12 792	1 748	16 %
Centre-Ouest	Brampton	2 532	2 685	2 827	2 665	2 888	356	14 %
	Brantford	809	440	421	440	605	-204	-25 %
	Cayuga	161	158	134	147	130	-31	-19 %
	Hamilton	3 257	3 309	3 171	3 275	3 303	46	1 %
	Milton	1 148	1 144	1 067	1 154	1 264	116	10 %
	Orangeville	217	114	175	168	170	-47	-22 %
	Simcoe	224	202	272	340	232	8	4 %
	St. Catharines (2)	910	1 523	1 266	1 401	1 179	269	30 %
	Welland	790	762	778	806	745	-45	-6 %
Centre-Ouest, total		10 048	10 337	10 111	10 396	10 516	468	5 %
Est (3)	Belleville	539	556	556	556	509	-30	-6 %
	Brockville (2)	425	2 683	2 683	2 683	1 079	654	154 %
	Cornwall (2)	639	837	837	837	818	179	28 %
	Kingston	1 910	1 714	1 714	1 714	1 643	-267	-14 %
	L'Orignal (2)	363	1 101	1 101	1 101	871	508	140 %
	Napanee	282	262	262	262	316	34	12 %
	Ottawa (2)	3 639	6 084	6 084	6 084	6 453	2 814	77 %
	Pembroke	268	320	320	320	299	31	12 %
	Perth (2)	259	644	644	644	670	411	159 %
	Picton	19	26	26	26	67	48	253 %
Est, total		8 343	14 227	14 227	14 227	12 725	4 382	53 %
Nord-Est	Cochrane	260	246	311	253	240	-20	-8 %
	Gore Bay	8	12	16	15	19	11	138 %
	Haileybury	134	101	104	102	116	-18	-13 %
	North Bay	321	313	252	261	191	-130	-41 %
	Parry Sound	53	63	55	60	79	26	49 %
	Sault Ste. Marie	486	418	379	536	595	109	22 %
	Sudbury	718	840	1 212	1 413	984	266	37 %
	Timmins	0	5	0	5	0	0	-
Nord-Est, total		1 980	1 998	2 329	2 645	2 224	244	12 %
Nord-Ouest	Fort Frances	46	64	62	79	50	4	9 %
	Kenora	108	105	106	124	109	1	1 %
	Thunder Bay	507	547	412	1 107	501	-6	-1 %
Nord-Ouest, total		661	716	580	1 310	660	-1	0 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	9 004	10 051	10 280	11 671	11 680	2 676	30 %
Toronto, total		9 004	10 051	10 280	11 671	11 680	2 676	30 %
Ouest	Chatham	308	335	301	288	289	-19	-6 %
	Goderich	154	139	144	108	102	-52	-34 %
	Guelph	527	442	464	457	458	-69	-13 %
	Kitchener	1 183	1 114	1 231	1 348	1 421	238	20 %
	London	4 758	4 132	3 577	2 860	3 004	-1 754	-37 %
	Owen Sound	232	255	247	233	219	-13	-6 %
	Sarnia	365	390	437	368	300	-65	-18 %
	St. Thomas	258	275	313	344	371	113	44 %
	Stratford	163	175	201	197	206	43	26 %
	Walkerton	152	165	162	141	150	-2	-1 %
	Windsor	1 410	1 492	1 461	1 667	1 432	22	2 %
	Woodstock	497	296	309	352	391	-106	-21 %
Ouest, total		10 007	9 210	8 847	8 363	8 343	-1 664	-17 %
Ontario, total		51 087	59 771	58 800	60 167	58 940	7 853	15 %

- (1) Cette activité comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès des tribunaux de la Cour supérieure de justice autres que la Cour de la famille ainsi que les requêtes déposées auprès de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.
- (2) En novembre 1999, ces emplacements sont devenus des Cours de la famille de la Cour supérieure de justice. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.
- (3) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice – événements de droit de la famille entendus (1)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	3 874	6 589	6 130	5 081	3 790	-84	-2 %
	Bracebridge (2)	684	852	1 098	968	876	192	28 %
	Cobourg (2)	452	942	1 110	862	1 144	692	153 %
	Lindsay (2)	576	1 352	812	418	530	-46	-8 %
	Newmarket (2)	4 394	5 490	6 872	5 433	5 086	692	16 %
	Oshawa (2)	1 828	12 179	12 092	10 576	11 207	9 379	513 %
	Peterborough (2)	546	1 318	649	770	810	264	48 %
	Whitby	1 384	24	0	6	28	-1 356	-98 %
Centre-Est, total		13 738	28 746	28 763	24 114	23 471	9 733	71 %
Centre-Ouest	Brampton	3 686	3 634	4 404	5 080	5 060	1 374	37 %
	Brantford	1 310	1 527	1 563	1 364	370	-940	-72 %
	Cayuga	440	394	365	602	662	222	50 %
	Hamilton	4 666	6 423	7 307	5 364	6 288	1 622	35 %
	Milton	1 406	1 835	1 770	1 806	2 131	725	52 %
	Orangeville	306	258	229	104	281	-25	-8 %
	Simcoe	573	485	570	475	487	-86	-15 %
	St. Catharines (2)	921	929	1 500	1 791	1 357	436	47 %
	Welland	918	949	861	1 166	1 187	269	29 %
Centre-Ouest, total		14 226	16 434	18 569	17 752	17 823	3 597	25 %
Est	Belleville	1 395	1 686	1 708	1 668	1 807	412	30 %
	Brockville (2)	915	873	949	1 037	1 015	100	11 %
	Cornwall (2)	643	1 012	1 185	1 190	1 123	480	75 %
	Kingston	1 166	1 539	1 511	1 869	1 705	539	46 %
	L'Orignal (2)	493	599	925	1 105	1 506	1 013	205 %
	Napanee	235	278	309	379	329	94	40 %
	Ottawa (2)	5 652	6 486	8 281	8 715	8 780	3 128	55 %
	Pembroke	423	403	485	572	631	208	49 %
	Perth (2)	481	374	553	342	649	168	35 %
	Picton	70	62	100	146	152	82	117 %
Est, total		11 473	13 312	16 006	17 023	17 697	6 224	54 %
Nord-Est	Cochrane	600	467	569	448	383	-217	-36 %
	Gore Bay	18	35	17	14	20	2	11 %
	Haileybury	182	196	155	227	229	47	26 %
	North Bay	869	662	595	668	519	-350	-40 %
	Parry Sound	81	110	117	121	130	49	60 %
	Sault Ste. Marie	1 204	1 366	1 146	942	1 026	-178	-15 %
	Sudbury	1 285	1 439	1 161	1 608	822	-463	-36 %
	Timmins	1	3	1	0	31	30	3000 %
Nord-Est, total		4 240	4 278	3 761	4 028	3 160	-1 080	-25 %
Nord-Ouest	Fort Frances	116	156	139	170	135	19	16 %
	Kenora	152	146	161	331	202	50	33 %
	Thunder Bay	1 151	676	828	831	743	-408	-35 %
Nord-Ouest, total		1 419	978	1 128	1 332	1 080	-339	-24 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	7 793	8 087	9 575	14 154	13 007	5 214	67 %
Toronto, total		7 793	8 087	9 575	14 154	13 007	5 214	67 %
Ouest	Chatham	470	496	534	516	571	101	21 %
	Goderich	223	212	237	75	106	-117	-52 %
	Guelph	638	569	620	785	678	40	6 %
	Kitchener	2 934	3 285	3 350	3 488	3 491	557	19 %
	London	1 668	1 863	2 261	3 072	3 703	2 035	122 %
	Owen Sound	684	578	586	513	518	-166	-24 %
	Sarnia	895	817	917	927	891	-4	-
	St. Thomas	335	601	446	612	633	298	89 %
	Stratford	225	217	255	251	260	35	16 %
	Walkerton	259	240	244	322	337	78	30 %
	Windsor	1 604	3 439	5 229	6 045	5 363	3 759	234 %
	Woodstock	292	431	498	657	758	466	160 %
Ouest, total		10 227	12 748	15 177	17 263	17 309	7 082	69 %
Ontario, total		63 116	84 583	92 979	95 666	93 547	30 431	48 %

- (1) Cette activité comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (2) En novembre 1999, ces emplacements sont devenus des Cours de la famille de la Cour supérieure de justice. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues par la Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice.

SOURCE : SIST

Cour des petites créances – aperçu des affaires par région (1)

Région	Exercice	Demandes déposées (2)	Événements entendus (3)	Heures d'activité des salles d'audience (4)
Centre-Est	1999-2000	12 370	8 373	4 477
	2000-2001	11 425	7 927	4 372
	2001-2002	12 846	9 386	4 482
	2002-2003	12 356	8 990	4 262
	2003-2004	13 010	9 230	4 358
Centre-Ouest	1999-2000	19 211	12 267	5 079
	2000-2001	13 577	9 168	4 834
	2001-2002	16 189	9 823	4 615
	2002-2003	15 739	10 423	4 655
	2003-2004	15 524	11 710	4 863
Est	1999-2000	10 236	5 685	2 927
	2000-2001	9 874	5 678	2 842
	2001-2002	9 576	6 090	3 153
	2002-2003	8 954	5 744	3 023
	2003-2004	9 493	5 880	3 257
Nord-Est	1999-2000	4 522	2 442	1 442
	2000-2001	4 307	2 612	1 481
	2001-2002	4 147	2 293	1 477
	2002-2003	3 996	2 272	1 531
	2003-2004	4 132	2 519	1 499
Nord-Ouest	1999-2000	2 623	792	366
	2000-2001	2 915	745	501
	2001-2002	2 019	719	474
	2002-2003	2 374	765	633
	2003-2004	2 622	669	532
Toronto	1999-2000	18 393	6 986	9 816
	2000-2001	15 172	7 513	9 045
	2001-2002	17 502	14 089	9 586
	2002-2003	17 465	13 069	10 675
	2003-2004	17 850	14 277	10 295
Ouest	1999-2000	14 822	7 665	3 769
	2000-2001	13 192	6 933	3 597
	2001-2002	15 187	7 379	3 779
	2002-2003	14 906	7 769	3 994
	2003-2004	15 047	8 884	3 657
Ontario	1999-2000	82 177	44 210	27 876
	2000-2001	70 462	40 576	26 672
	2001-2002	77 466	49 779	27 566
	2002-2003	75 790	49 032	28 773
	2003-2004	77 678	53 169	28 461

- (1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.
- (2) Comprend les déclarations déposées. Les certificats de jugement pour ordonnances de dédommagement et les certificats de jugement émanant d'autres compétences ne sont pas inclus.
- (3) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les interrogatoires des débiteurs judiciaires, les audiences sur les mandats d'incarcération et les audiences sur les modalités de paiement.
- (4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : SIST

Cour des petites créances – demandes déposées (1)(2)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	2 085	1 781	2 224	2 111	2 360	275	13 %
	Bracebridge	481	498	573	441	485	4	1 %
	Cobourg	909	788	692	807	590	-319	-35 %
	Lindsay	534	473	507	547	639	105	20 %
	Newmarket	990	905	1 086	1 048	1 334	344	35 %
	Orillia	454	403	383	452	464	10	2 %
	Oshawa	1 488	867	0	0	0	-1 488	-
	Peterborough	837	702	762	751	682	-155	-19 %
	Richmond Hill	3 160	2 948	3 778	3 564	3 818	658	21 %
	Whitby	1 432	2 060	2 841	2 635	2 638	1 206	84 %
Centre-Est, total		12 370	11 425	12 846	12 356	13 010	640	5 %
Centre-Ouest	Brampton	2 113	4 607	6 444	6 091	6 407	4 294	203 %
	Brantford	842	745	971	944	900	58	7 %
	Burlington	812	701	834	833	828	16	2 %
	Cayuga	183	160	180	167	152	-31	-17 %
	Hamilton	6 937	2 473	2 916	3 080	2 893	-4 044	-58 %
	Milton	394	365	478	441	472	78	20 %
	Mississauga	3 569	696	0	0	0	-3 569	-
	Niagara Falls	1 074	573	0	0	0	-1 074	-
	Oakville	727	689	857	735	700	-27	-4 %
	Orangeville	327	281	309	285	278	-49	-15 %
	Simcoe	312	284	293	243	302	-10	-3 %
	St. Catharines	1 265	1 386	1 972	1 939	1 567	302	24 %
	Welland	656	617	935	981	1 025	369	56 %
Centre-Ouest, total		19 211	13 577	16 189	15 739	15 524	-3 687	-19 %
Est	Alexandria	82	76	89	79	83	1	1 %
	Belleville	1 199	973	944	888	888	-311	-26 %
	Brockville	608	584	564	475	559	-49	-8 %
	Cornwall	648	645	536	618	648	0	0 %
	Iroquois	78	68	83	62	59	-19	-24 %
	Kalader	7	8	15	0	1	-6	-86 %
	Kingston	968	870	900	779	719	-249	-26 %
	L'Orignal	659	609	643	521	1 133	474	72 %
	Napanee	181	168	157	137	190	9	5 %
	Ottawa	4 685	3 960	4 471	4 292	4 257	-428	-9 %
	Pembroke	420	350	348	328	263	-157	-37 %
	Perth	372	657	528	483	450	78	21 %
	Picton	147	712	104	90	103	-44	-30 %
	Renfrew	180	193	193	201	140	-40	-22 %
	Sharbot Lake	2	1	1	1	0	-2	-100 %
Est, total		10 236	9 874	9 576	8 954	9 493	-743	-7 %
Nord-Est	Burks Falls	95	90	112	70	103	8	8 %
	Cochrane	157	145	147	133	128	-29	-18 %
	Elliot Lake	96	71	125	102	113	17	18 %
	Englehart	52	35	39	38	39	-13	-25 %
	Gore Bay	52	48	50	71	67	15	29 %
	Haileybury	116	75	89	86	112	-4	-3 %
	Kapuskasing	184	225	199	198	188	4	2 %
	Kirkland Lake	262	193	201	146	138	-124	-47 %
	North Bay	707	661	648	807	791	84	12 %
	Parry Sound	61	296	73	75	85	24	39 %
	Sault Ste. Marie	833	746	759	665	660	-173	-21 %
	Sturgeon Falls	77	75	103	108	75	-2	-3 %
	Sudbury	1 170	1 075	1 061	1 040	1 091	-79	-7 %
	Timmins	660	572	541	457	542	-118	-18 %
Nord-Est, total		4 522	4 307	4 147	3 996	4 132	-390	-9 %
Nord-Ouest	Dryden	232	225	190	215	228	-4	-2 %
	Fort Frances	172	162	115	151	203	31	18 %
	Geraldton	105	137	108	144	122	17	16 %
	Kenora	247	180	160	145	197	-50	-20 %
	Nipigon	111	111	90	85	77	-34	-31 %
	Red Lake	52	56	43	37	45	-7	-13 %
	Thunder Bay	1 704	2 044	1 313	1 597	1 750	46	3 %
Nord-Ouest, total		2 623	2 915	2 019	2 374	2 622	-1	0 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	47, avenue Sheppard E. College Park	13 858 4 535	14 532 640	17 502 0	17 465 0	17 850 0	3 992 -4 535	29 % -
Toronto, total		18 393	15 172	17 502	17 465	17 850	-543	-3 %
Ouest	Cambridge	584	394	967	1 060	1 105	521	89 %
	Chatham	863	892	898	976	869	6	1 %
	Goderich	394	343	317	289	316	-78	-20 %
	Guelph	1 023	886	960	954	928	-95	-9 %
	Kitchener	2 225	2 065	2 298	2 280	2 083	-142	-6 %
	London	3 183	2 593	3 187	2 828	2 580	-603	-19 %
	Owen Sound	522	530	495	558	514	-8	-2 %
	Sarnia	876	790	869	677	786	-90	-10 %
	St. Thomas	550	484	739	797	662	112	20 %
	Stratford	550	504	524	447	484	-66	-12 %
	Walkerton	317	299	313	276	316	-1	0 %
	Windsor	3 114	2 730	2 859	3 130	3 624	510	16 %
	Woodstock	621	682	761	634	780	159	26 %
Ouest, total		14 822	13 192	15 187	14 906	15 047	225	2 %
Ontario, total		82 177	70 462	77 466	75 790	77 678	-4 499	-5 %

(1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.

(2) Les nouvelles affaires comprennent les déclarations déposées. Ne comprend pas les certificats de jugement pour ordonnances de dédommagement ni les certificats de jugement émanant d'autres compétences.

SOURCE : SIST

Cour des petites créances – événements entendus (1)(2)

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Centre-Est	Barrie	1 151	1 120	1 377	1 610	1 442	291	25 %
	Bracebridge	158	219	233	256	241	83	53 %
	Cobourg	291	304	441	507	378	87	30 %
	Lindsay	447	312	332	330	381	-66	-15 %
	Newmarket	643	571	697	299	761	118	18 %
	Orillia	208	184	248	266	291	83	40 %
	Oshawa	681	462	0	0	0	-681	-
	Peterborough	439	345	357	454	369	-70	-16 %
	Richmond Hill	3 216	3 047	3 918	3 768	3 746	530	16 %
	Whitby	1 139	1 363	1 783	1 500	1 621	482	42 %
Centre-Est, total		8 373	7 927	9 386	8 990	9 230	857	10 %
Centre-Ouest	Brampton	1 315	3 213	3 719	4 642	5 164	3 849	293 %
	Brantford	442	411	412	354	338	-104	-24 %
	Burlington	464	436	537	635	671	207	45 %
	Cayuga	108	88	108	101	122	14	13 %
	Hamilton	3 645	1 527	1 847	1 829	2 108	-1 537	-42 %
	Milton	370	231	216	245	257	-113	-31 %
	Mississauga	3 060	564	0	0	0	-3 060	-
	Niagara Falls	663	390	0	0	0	-663	-
	Oakville	498	515	531	360	789	291	58 %
	Orangeville	191	175	223	195	232	41	21 %
	Simcoe	145	129	193	122	173	28	19 %
	St. Catharines	964	1 088	1 589	1 371	1 278	314	33 %
	Welland	402	401	448	569	578	176	44 %
Centre-Ouest, total		12 267	9 168	9 823	10 423	11 710	-557	-5 %
Est	Alexandria	63	61	66	71	73	10	16 %
	Bancroft	31	28	43	11	0	-31	-
	Belleville	607	597	680	711	828	221	36 %
	Brockville	270	292	285	347	400	130	48 %
	Cornwall	241	205	237	216	209	-32	-13 %
	Iroquois	37	14	53	31	17	-20	-54 %
	Kalader	2	4	2	4	0	-2	-100 %
	Kingston	457	649	933	458	439	-18	-4 %
	L'Orignal	324	316	350	357	354	30	9 %
	Napanee	134	142	107	124	164	30	22 %
	Ottawa	2 831	2 591	2 584	2 703	2 675	-156	-6 %
	Pembroke	235	244	205	167	210	-25	-11 %
	Perth	248	332	288	303	298	50	20 %
	Picton	76	128	140	112	132	56	74 %
	Renfrew	126	75	106	129	81	-45	-36 %
	Sharbot Lake	3	0	11	0	0	-3	-
Est, total		5 685	5 678	6 090	5 744	5 880	195	3 %
Nord-Est	Burks Falls	20	63	40	43	67	47	235 %
	Cochrane	95	46	89	69	93	-2	-2 %
	Elliot Lake	53	86	85	83	60	7	13 %
	Englehart	14	16	11	15	25	11	79 %
	Gore Bay	27	25	23	18	28	1	4 %
	Haileybury	71	46	38	54	39	-32	-45 %
	Kapuskasing	72	85	75	93	71	-1	-1 %
	Kirkland Lake	83	109	91	72	52	-31	-37 %
	North Bay	448	636	395	513	461	13	3 %
	Parry Sound	48	45	34	59	49	1	2 %
	Sault Ste. Marie	225	287	258	220	189	-36	-16 %
	Sturgeon Falls	0	13	20	24	51	51	-
	Sudbury	872	796	783	710	949	77	9 %
	Timmins	414	359	351	299	385	-29	-7 %
Nord-Est, total		2 442	2 612	2 293	2 272	2 519	77	3 %
Nord-Ouest	Dryden	41	48	59	89	52	11	27 %
	Fort Frances	47	29	40	51	33	-14	-30 %
	Geraldton	11	8	14	16	11	0	0 %
	Kenora	50	45	78	65	40	-10	-20 %
	Nipigon	19	31	16	12	12	-7	-37 %
	Red Lake	4	9	2	4	8	4	100 %
	Thunder Bay	620	575	510	528	513	-107	-17 %
Nord-Ouest, total		792	745	719	765	669	-123	-16 %

Région	Lieu	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	Var. de 99-00 à 03-04	Var. en % de 99-00 à 03-04
Toronto	47, avenue Sheppard E. College Park	5 085 1 901	7 162 351	14 089 0	13 069 0	14 277 0	9 192 -1 901	181 % -
Toronto, total		6 986	7 513	14 089	13 069	14 277	7 291	104 %
Ouest	Cambridge	310	270	249	261	315	5	2 %
	Chatham	330	351	343	367	449	119	36 %
	Goderich	195	199	137	147	177	-18	-9 %
	Guelph	529	551	501	467	689	160	30 %
	Kitchener	1 497	1 335	1 629	1 447	1 501	4	-
	London	1 669	1 360	1 296	1 663	2 000	331	20 %
	Owen Sound	394	221	302	319	281	-113	-29 %
	Sarnia	271	227	317	304	350	79	29 %
	St. Thomas	259	239	329	461	554	295	114 %
	Stratford	271	307	237	185	231	-40	-15 %
	Walkerton	253	224	217	272	236	-17	-7 %
	Windsor	1 416	1 469	1 525	1 505	1 747	331	23 %
Woodstock	271	180	297	371	354	83	31 %	
Ouest, total		7 665	6 933	7 379	7 769	8 884	1 219	16 %
Ontario, total		44 210	40 576	49 779	49 032	53 169	8 959	20 %

(1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.

(2) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les interrogatoires des débiteurs judiciaires, les audiences sur les mandats d'incarcération et les audiences sur les modalités de paiement.

SOURCE : SIST

Cour d'appel de l'Ontario

Appels en matière criminelle (1) – résumé de l'activité

	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
Appels en instance au 1 ^{er} avril	1 755	1 737	1 484	1 193	1 158
Appels qui se sont ajoutés	1 130	1 126	899	885	868
Appels à l'égard desquels une décision a été rendue	1 148	1 379	1 190	920	951
Appels en instance au 31 mars	1 737	1 484	1 193	1 158	1 075

(1) Comprend les appels clos.

Source : Cour d'appel de l'Ontario

Cour d'appel de l'Ontario

Appels en matière civile (1) – résumé de l'activité

	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04
Appels en instance au 1 ^{er} avril	1 265	965	836	891	825
Appels qui se sont ajoutés au cours de la période	1 016	961	1 017	920	918
Appels à l'égard desquels une décision a été rendue au cours de la période	1 316	1 090	962	986	888
Appels en instance au 31 mars	965	836	891	825	855

(1) Comprend les appels en état et non en état.

Source : Cour d'appel de l'Ontario